

Orients
Bulletin de l'association des anciens élèves
et amis des langues orientales
Mai 2008

Directeur de la publication : ????

issn 0769-9727

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que les auteurs

Graphisme et mise en pages : Soledad Munoz Gouet

Association des anciens élèves et amis
des langues orientales
fondée en 1927

Orients

Bulletin de l'association des anciens élèves
et amis des langues orientales

Mai 2008

Institut national des langues et civilisations orientales

Table des matières

Éditorial p. 5

Actualité

Assemblée générale, Françoise Moreux p. 9
Un moment de réflexion, Jacques Legrand p. 11

Témoignage

Entretien avec Patrick Poivre d'Arvor, Françoise Moreux p. 17

Histoire

Les Alléon : deux siècles de présence française à Istanbul, Christophe Alléon p. 21
Comment l'Estonie fut annexée à l'Union soviétique en 1940,
Bernard Le Calloc'h p. 37
L'Asie centrale ou la nécessité de la modernité, Catherine Poujol p. 45

Littérature

Vers une littérature israélienne universelle, Michèle Tauber p. 55
Un exemple de l'arbitraire du totalitarisme dans le théâtre albanais,
Évelyne Noygues p. 65
Le mot sanscrit d'où est issu le nom du peuple Rrom, Jeanne Gamonet p. 73

Conférences

Histoire du Grand Dictionnaire Ricci de la langue chinoise,
Véronique Cheynet-Cluzel p. 97
Préface du Grand Ricci, comité de coordination et de décision
du Grand Dictionnaire Ricci p. 99
Les camps de juifs dans le nord de la France, Danielle Delmaire p. 113
Les juifs de Bulgarie entre Hitler et Staline, René Meissel p. 131
Colloque Colonisations et Répressions, Alain Forest p. 147
Babylone et la Bible, Yohanan Lambert p. 151

Recensions

Au commencement, la Bible hébraïque p. 169
Dictionnaire du Coran p. 170
La Bible dévoilée p. 171

In memoriam

Pierre Lamant, Gilles Dellouche p. 177

Éditorial

Le vent des réformes qui a soufflé sur notre Association semble avoir apporté les éléments nécessaires à sa fertilité... La décision, suggérée par notre Trésorier et adoptée par le Conseil d'Administration, de scinder adhésion et abonnement porte ses fruits puisque le nombre d'abonnés au Bulletin est très proche de celui des adhérents. En outre, la contribution moyenne est plus élevée que l'an dernier grâce aux différents niveaux d'adhésions¹.

La « remise à zéro des compteurs » a différentes conséquences :

- le nombre des bulletins envoyés correspondra exactement au nombre d'abonnés (d'où une économie de frais postaux).
- le nombre de cotisants, grossi par les amis des Langues Orientales devenus membres à part entière, est appelé à croître.

Et chacun de nous est invité à rechercher de nouveaux adhérents parmi ses anciens camarades de classe et toute personne sensible au rayonnement des Langues Orientales. Rien ne nous empêche plus d'élargir le cercle...

Le *Bulletin*, que nous venons de baptiser *Orients* a pour but de refléter la vie de l'Association, ce qui signifie qu'une large place est accordée aux textes rédigés par des anciens élèves, mais vise également à rendre compte des activités qui se sont déroulées tant dans le cadre des amicales au sein de l'INALCO qu'au dehors de l'établissement, preuve du dynamisme de ceux qui ont étudié ici et veulent faire partager leur savoir avec le plus grand nombre. En cela, nous répondons aux objectifs de l'Association : « Contribuer au développement et au rayonnement de l'Institut national des langues et civilisations orientales » et « Mettre en œuvre tout moyen d'accroître l'intérêt pour l'étude des langues et civilisations orientales. »

Les anciens élèves œuvrent dans des domaines extrêmement variés et c'est en cette diversité que réside notre plus grande richesse. Nous devons en être fiers, ne pas se contenter de le savoir, mais de le faire savoir. C'est dans cette optique qu'il m'a paru intéressant d'ouvrir la rubrique 'Témoignage' à des personnalités connues du grand public. L'interview de Patrick Poivre

1. Formulaire d'adhésion en page 181.

6 *Orients*

d'Arvor, dans le présent bulletin, est le premier d'une longue série sans doute...

Je souhaite que vous preniez plaisir à vous promener à travers les pages d'*Orients*. Il est fort probable que 2008 verra la parution d'un troisième numéro, le second étant à paraître en septembre...

Françoise MOREUX
Présidente de l'Association

Actualité



Assemblée générale et 80 ans de l'association

L'Assemblée Générale de notre association s'est tenue le 10 mars dernier dans les salons de l'INALCO, avancée au 1^{er} trimestre afin d'être en conformité avec la réglementation qui exige la présentation du bilan dans les 3 mois qui suivent la clôture de l'exercice financier (c'est-à-dire le 31 décembre 2007).

En présence de Jacques LEGRAND, Président de l'INALCO, de plusieurs membres d'Honneur : Marc MENGUY (ancien président de l'association), André TAILLE (ancien Trésorier) et André FICHELLE (ancien membre du Conseil d'Administration), elle a rassemblé un grand nombre d'entre nous pour célébrer, autour d'un buffet et d'une pièce montée, les 80 ans de notre Association.

M. Michel PERRET, ancien président de l'Association, a été nommé membre d'Honneur, ainsi que Madame Janine BERMAN, ex-directrice et fondatrice du CPEI et membre du Conseil d'Administration de l'Association.

L'Assemblée Générale annuelle avait été précédée d'une Assemblée Extraordinaire qui a soumis au vote le texte de nos statuts rénovés et simplifiés dont chaque adhérent avait reçu, avec la convocation, le texte pour l'étudier. Ce texte a été approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions. Après la lecture du rapport moral et du rapport d'activité des amicales, l'approbation du rapport financier, il a été procédé au renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Le nombre des membres du Conseil d'Administration ayant été réduit à 19 membres pour l'année 2008, seuls 4 postes étaient à pourvoir.

Les sept candidats ont été invités à se présenter. Et sans doute pour confirmer que les absents ont toujours tort, les suffrages sont revenus aux candidats présents qui se trouvaient être tous des membres dont le mandat était arrivé à échéance.

Ont été ainsi réélus :

Jean-Louis BACQUÉ-GRAMMONT

Nicolas KOMAROFF

Catherine MEUWESE

Françoise MOREUX

Nouveau conseil d'administration

La réunion du Conseil post Assemblée générale a reconduit le Bureau dans ses fonctions :

Présidente :	Françoise MOREUX
Vice-présidents :	Nicolas KOMAROFF Henri MARCHAL Emmanuel DE BRYE
Secrétaire :	Marine ROBIN
Secrétaire adjointe :	Chantal LAFFONT
Trésorier :	Yohanan LAMBERT
Trésorière adjointe :	Catherine MEUWESE

Trois personnes sont chargées de missions spécifiques :

Recherche d'articles pour le bulletin :	Marie-Claude AUBRY-BOGDANOVIC
Relations extérieures (et INALCO) :	Régine DAUTRY
Communication et Internet :	Alain SCHNEIDER

Les autres membres du Conseil d'Administration sont :

Jean-Louis BACQUÉ-GRAMMONT
Janine BERMAN
Annie BERTHIER
Marie-Thérèse GAUCHER
Dominique HALBOUT DU TANNEY
Philippe MÉZIÈRE
Jean PERRIN
Philippe ROUSSEAU

Suite à des contacts avec le service Stages Emplois de l'INALCO, un Atelier commun va bientôt voir le jour, qui permettra à l'Association des Anciens Élèves de jouer pleinement son rôle auprès des étudiants actuels. Des détails vous seront livrés dans le prochain numéro d'Orients.

Françoise MOREUX
Présidente de l'Association

Un moment de réflexion

Les établissements universitaires traversent, tout au long de leur histoire, des aménagements, des bouleversements, des retours sur eux-mêmes constants. Sans doute est-il impossible qu'il en aille autrement. Sous la permanence d'un même vocabulaire, « apprendre », « enseigner », « étudier » se cachent en effet des phénomènes qui, depuis les origines mêmes de l'éducation, ont connu bien des adaptations et des évolutions, parfois des moments de doute et des retours sur eux-mêmes. Réponses à la perception plus ou moins claire de changements nécessaires portés par le mouvement du monde, des réformes se sont succédées, timides ou radicales, proposées ou imposées, rejetées ou acceptées, au point que c'est souvent leur succession plus que leur ambition ou leur contenu qui a frappé les imaginations. C'est aussi parfois leur souvenir qui rattache autant à son passage « sur les bancs de l'école » l'ancien ou ami des Langues O' que ne le fait, à l'épreuve des années et de la vie, la formation qu'il y avait reçue.

Il est donc utile de communiquer à l'ancien étudiant, en même temps qu'aux acteurs directs que sont les étudiants et personnels actuels, quelques éléments d'information et de réflexion.

Depuis plusieurs années, des processus nouveaux dans leur portée et dans leurs modalités retiennent l'attention, l'imagination, souvent la vigilance des communautés universitaires. Il en va ainsi du renouvellement des diplômes, de leur finalité, des voies qui y conduisent. Le parcours propre de chaque étudiant, l'interaction croissante entre la formation elle-même et l'expérience professionnelle et personnelle, la poursuite de cet échange « tout au long de la vie », comme le proclame une formule dont il faut veiller à ce qu'elle ne reste pas un simple slogan, mais aussi l'impérieuse association de l'apprentissage et de la réflexion, le lien vital entre formation et mouvement de la connaissance, entre enseignement et recherche, tout ceci, et bien d'autres aspects, contribue à la naissance de ce qu'il n'est pas exagéré de considérer comme un nouveau modèle éducatif. La définition nouvelle des rapports qui unissent désormais plus qu'ils n'opposent des couples tels que « formation initiale – formation continue », « enseignement en présence – formation à distance », « formation professionnelle – perfectionnement culturel personnel » est désormais perceptible pour les

sociétés tout entières. Sans doute n'est-il ni fortuit, ni indifférent pour un établissement comme les Langues'O, que ce modèle voie le jour dans un contexte mondial en profond bouleversement et que ses dimensions internationales soient omniprésentes. Il n'est pas non plus sans intérêt de souligner que ce processus, souvent dit « de Bologne », n'a pas été le fruit de quelque imagination bureau- ou technocratique, mais que, si les gouvernements en ont formalisé le développement, l'impulsion première est venue des communautés universitaires elles-mêmes.

C'est dans cette situation, au-delà d'aspects politiques conjoncturels qui ne seront pas commentés ici, qu'est apparue l'inadaptation croissante de textes législatifs d'orientation de l'enseignement supérieur, dont le dernier était la loi de 1984 (le décret statutaire de 1990 régissant l'INALCO en est une adaptation dérogatoire). Le lieu n'est pas ici d'analyser ces textes. Ce travail, dans la diversité de ses aspects, est en cours et sera diffusé, mais les urgences sont nombreuses. Il apparaît plus complexe que les législateurs ne l'avaient sans doute supposé en adoptant la loi sur la recherche (2006) et surtout la loi Liberté et responsabilités des universités. Par ailleurs, si des aspects importants de ces nouveaux dispositifs s'appliquent d'emblée à l'INALCO, en particulier la mise en place de nouveaux mécanismes de recrutement, notre institut n'est pas encore globalement impliqué. Il apparaît que le délai qui est ainsi ouvert (le passage de tous les établissements à un nouveau système, plus autonome, dans lequel les établissements pourront par exemple posséder leur propre patrimoine, en particulier immobilier, représente une entreprise colossale) doit nous permettre une réflexion globale, ni attentiste, ni précipitée.

C'est dans cet esprit que, le samedi 1^{er} décembre 2007, au centre Clichy, j'ai rassemblé en une large journée d'étude les membres des conseils, les responsables des départements et filières, les chefs des services administratifs, en vue d'entamer la préparation des débats et décisions que le Conseil d'administration aura à mener et à adopter le moment venu. Un document préparatoire explorait, en confrontant les textes de la nouvelle loi et du décret qui régit l'INALCO, l'originalité de l'institut et des solutions qui pourraient y être mises en œuvre. De façon révélatrice, les débats, organisés en deux séances plénières encadrant la réunion de trois ateliers – sans éluder les questions névralgiques que posait l'actualité (des universités faisaient encore l'objet de blocages) – ont surtout mis en évidence une volonté de se projeter dans la durée. Le contenu de ces travaux sera diffusé prochainement, à la veille de la reprise des débats

statutaires qui contribueront à dessiner notre avenir. Il s'est donc agi d'une entrée en matière, dont l'objet restait modeste et n'était à aucun moment de nature à anticiper sur les décisions du conseil d'administration, tout en permettant d'en éclairer les débats. Sans doute, sur des sujets difficiles et facilement controversés, le bénéfice essentiel de cette journée a-t-il été d'apporter l'occasion d'une rencontre entre acteurs remplissant à l'INALCO des fonctions, et y affirmant des personnalités très diverses.

Jacques LEGRAND
Président de l'INALCO



Témoignage



Entrevue avec Patrick Poivre d'Arvor

En dépit d'un programme chargé, PPDA a bien voulu m'accorder une entrevue à son bureau de TF1.

En quelles années étiez-vous étudiant aux Langues O ?

PPDA - Ayant eu mon bac en 1964, après un an à Strasbourg, ce devait être entre 1966 et 1969. C'est assurément avant 1970, année où j'ai débuté mes études de journalisme.

Quelle(s) langue(s) avez-vous étudiée(s) ?

PPDA - J'ai étudié à la fois le russe et le serbo-croate. J'étudiais parallèlement à Sciences Po et je souhaitais passer le concours des Affaires Étrangères pour lequel deux langues de la même zone étaient exigées. J'étais, depuis toujours, attiré par l'Europe de l'Est, les pays slaves. D'ailleurs, j'y suis allé très tôt par mes propres moyens : en Pologne en stop, en Russie (en fait en URSS) et ce qui était alors la Yougoslavie.

À Sciences Po, j'étais particulièrement intéressé par les cours dispensées notamment sur le marxisme, l'URSS, etc.....

Avez-vous obtenu vos diplômes ?

PPDA - Je n'étais pas très assidu ; je n'ai pas terminé le russe, je crois m'être arrêté en 2^{ème} année pour la langue et en 3^{ème} année pour la civilisation. En revanche, je crois bien avoir terminé le serbo-croate.

Quels sont vos souvenirs les plus marquants ?

PPDA - Je garde un excellent souvenir de la population des langues O'. J'aimais beaucoup ces gens venant de partout, de tous âges, de toutes origines sociales et géographiques. J'aimais beaucoup cette mixité.

Nos cours étaient dispensés rue de Lille, mais aussi boulevard St Germain (dans la salle de géographie). J'aimais ce mélange. Je trouvais cela très intéressant. On pouvait nouer des amitiés avec des gens inattendus, originaux, différents, « pas dans le moule » comme ceux que j'ai connus en droit ou à Sciences Po. **C'est l'école où j'ai senti la plus grande aspiration vers toutes sortes de libertés** (au pluriel). Par ailleurs, j'ai adoré découvrir

des civilisations différentes, des moeurs différentes, je ne parle même pas de la langue, des façons de voir différentes. Ca m'a ouvert l'esprit. Je sais que **cela m'a énormément aidé après dans mon activité de journaliste**. Pas seulement la pratique des langues, que je n'ai pas tellement utilisées, mais le mode d'ouverture et de curiosité. **J'en serai à vie reconnaissant à Langues O'.**

En fait, je suis très reconnaissant, 40 ans plus tard, à un monsieur qui n'était plus un jeune homme. Il était chauffeur de taxi et il était inscrit comme moi en serbo-croate, mais c'était pour réapprendre sa propre langue. Il était, bien sûr, plus fort que moi et il me soufflait à haut voix les réponses aux questions que me posait mon professeur (M. Boivin, je crois ?) qui était un peu sourd... Donc, je le confesse, j'ai été bien aidé par ce monsieur, plus âgé que moi, barbu, qui m'a permis de terminer ma scolarité en serbo-croate, alors que, franchement, aujourd'hui, j'ai tout oublié. Nous étions alors 7 ou 8 dans la classe ; l'examen se passait en petit comité.

Voilà mes souvenirs. C'est vrai que cela me ferait plaisir de retrouver ce monsieur...

Fréquentiez-vous la bibliothèque ?

PPDA - Oui, bien sûr. Je ne suis pas retourné depuis. C'est toujours rue de Lille ? Il faudra que je revienne un jour.

Nous en serions très flattés. On pourrait vous proposer de venir pour l'inauguration des nouveaux locaux dans le 13ème arrondissement, lorsque tous les cours seront à nouveau regroupés en un seul lieu, comme à «votre» époque.

PPDA - C'est une bonne idée !

Que diriez-vous pour conclure ?

PPDA - Je souhaite à l'association de vivre déjà au moins 20 ans de plus pour fêter ses 100 ans et puis de continuer d'être aussi vivace et dynamique. Ca m'a fait plaisir de vous rencontrer et d'évoquer ces souvenirs. Vous m'enverrez l'article ? Je vous enverrai le bulletin.

Françoise MOREUX

21 février 2008

Histoire



Les Alléon, deux siècles de présence française à Istanbul

Le souvenir que garde Istanbul des ALLÉON est celui d'une illustre famille pérote du 19^{ème} siècle. Peu de gens savent que ce renom est dû à trois riches financiers français, ayant fondé au milieu du XX^e siècle la première banque de l'Empire ottoman.

La plupart ignore que cinq générations d'ALLÉON se sont succédé à Constantinople, pendant près de deux siècles.

Voici, en quelques portraits, ce que furent les ALLÉON de Péra.

À l'origine, il y eut le grand-père, Jean-François ALLÉON. Huitième d'une famille de onze enfants, il naquit en France, dans le petit village ardéchois de Boulieu, le 4 avril 1707. Son père, apothicaire, lui apprit son métier. Puis, probablement dans une des facultés de sa région, Jean-François compléta sa formation par des études de médecine.

Ses diplômes acquis, c'est à dire vers 1730, Jean-François prit la décision de partir vivre à Constantinople. On ne sait pas exactement ce qui motiva un tel choix. La tradition familiale nous dit, avec la complaisance que l'on sait, qu'à cette époque le sultan avait pour favorite une femme originaire de la même région que Jean-François. Ne sachant se soigner qu'avec des potions à base de plantes que préparaient les apothicaires de sa contrée, la jeune femme aurait émis le souhait d'avoir à sa disposition un de ces pharmaciens. C'est ce qui aurait attiré Jean-François à Constantinople.

Il s'installa dans le quartier de Galata, et travailla pour le compte de l'Ambassade de France, où il occupait officiellement la charge de chirurgien de la nation française. Son rôle consistait bien entendu à soigner ses compatriotes, mais aussi à délivrer les patentes de santé aux navires, à assister les missions militaires françaises dans la région, à servir d'intermédiaire commercial entre ses patients indigènes et les marchands de passage. Ce statut de médecin à tout faire fit rapidement de Jean-François quelqu'un de reconnu et recherché dans l'échelle, et surtout auprès du sérail qui, ne l'oublions pas, serait à l'origine de sa venue en Turquie.

Ce serait d'ailleurs en sa qualité de médecin du sultan qu'il aurait été, un soir, appelé au chevet de la favorite, gravement malade. Chargé de la soigner, Jean-François l'aurait guérie. Le sultan aurait alors décidé, pour lui marquer sa gratitude, de lui offrir quelque chose de significatif. Pour ce faire, il l'aurait conduit dans une plaine, non loin de la forêt de Belgrade, et lui aurait signifié qu'aussi loin qu'il pouvait voir, les terres lui appartiendraient. Jean-François, audacieux, serait alors remonté sur son cheval afin d'allonger son champ de vision et acquérir ainsi, d'un seul coup d'œil, quelques hectares supplémentaires.

De la longue carrière de Jean-François en Orient, une anecdote mérite d'être soulignée. À son arrivée au pouvoir, en 1774, le sultan Abdül-Hamîd 1^{er} désigna Jean-François comme étant l'un de ses quatre médecins personnels. Mais Abdül-Hamîd accédait au trône Osmanli avec un lourd secret dans ses bagages. Laissons le comte de Saint-Priest, ambassadeur de France à Constantinople à cette époque, nous le dévoiler : *« Il est venu à ma connaissance un détail assés singulier de l'état phisique et corporel du grand Seigneur. Sultan Abdül-Hamîd est monté sur le thrône âgé de 49 ans. Un point bien essentiel pour l'Empire étant d'y voir naître des héritiers, ses sœurs se sont empressées de lui envoyer de belles esclaves Géorgiennes et Circassiennes qui n'assureront pas la succession au thrône, ce prince étant convenu lui-même de son impuissance actuelle »*. Aussi, le secret était-il jalousement gardé, et seule la sœur d'Abdül-Hamîd, Esmâ sultane, en avait la confiance. Pour venir en aide à son frère, elle fit appeler Jean-François en cachette, pour soigner son frère : *« Ce Prince, à l'instigation sans doute de sa sœur Esma Sultane, a pris le parti d'appeler ce chirurgien et de s'en faire visiter [...] Sa Hautesse confessa son impuissance actuelle dont l'époque remonte un peu avant son avènement au trône, ayant eu jusqu' alors l'usage de ses facultés. Aléon a trouvé qu'il ne manquait rien à la conformation, a proposé quelques remèdes propres à rendre du ton aux solides, [...] et promis d'entreprendre sa guérison »*. Mais, sans le savoir, Jean-François venait d'entrer dans une importante intrigue de palais. Sa visite n'étant pas passée inaperçue, il fut convoqué le lendemain même par le Hékîm bâchî, le médecin en chef du palais, et dut expliquer la raison de sa visite. À partir de ce jour, on commença à raconter que le souverain, dont par ailleurs la politique n'était pas du tout populaire, était dans l'incapacité de donner des héritiers au trône. Au palais, les regards se tournèrent alors vers les autres prétendants du moment. Et là, mauvaise surprise : la dynastie Osmanli n'en comptait sur le moment plus qu'un : Selim, le fils de Mustapha III. Il n'était alors âgé que de quatorze ans. Et, bien sûr, ce

seul géniteur potentiel de la dynastie refusa d'engendrer tout héritier tant qu'il ne prendrait pas la place de son oncle. Comme l'écrivit l'ambassadeur de France à son ministre : « *Il reste à craindre pour lui (Selim) les malheurs épidémiques, telle que la peste et la petite vérole. On ne peut s'empêcher de frémir lorsqu'on songe si on avait le malheur de le perdre, aux troubles dont l'Empire ottoman ne manquerait pas d'être déchiré pendant le reste du règne d'un prince aussi faible que le sultan régnant et surtout après sa mort [...] La nécessité d'avoir des héritiers de l'Empire obligera de le mettre sur le trône* ». Au palais, certains intriguèrent donc pour empêcher Jean-François ALLÉON de soigner ce sultan ottoman impuissant et impopulaire. Saint-Priest ne dit pas quelle fut l'influence de Jean-François ALLÉON sur ces événements, mais toujours est-il qu'Abdül-Hamîd Ier eut des enfants, dont un fils, Mahmud, en 1785 (le futur Mahmud II, sultan de 1808 à 1839). Quant au jeune Selim, il dut attendre le décès de son oncle, en 1789, pour lui succéder.

Outre le fait de côtoyer un des hommes les plus puissants du monde en son temps, Jean-François était l'un des rares occidentaux à être admis au sérail de Topkapi. Il avait, ainsi que sa femme, qui y pratiquait les accouchements, l'immense privilège d'avoir accès à l'intérieur du harem impérial.

Jean-François ALLÉON mena à Constantinople une carrière bien remplie. C'est dans cette ville qu'il décéda le 30 décembre 1775, à l'âge de soixante-huit ans.

Il avait épousé, le 3 mai 1747, en l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Galata, Thérèse Marchand, qui lui survécut jusqu'en 1815.

De cette union naquirent à Constantinople quatre enfants :

- *Marie-Madeleine*, née le 11 septembre 1749. Elle se maria le 20 novembre 1775 avec un négociant français, Ange Rambaud. Rentrée en France en 1785, elle décéda à Marseille le 18 mars 1847, à l'âge avancé de 98 ans.
- *Catherine*. Née le 4 mai 1757, elle épousa le 2 juin 1782 Pierre Olive, marchand originaire de Marseille. Rentrée en France en 1787, Catherine mourut, comme sa sœur, à Marseille, à l'âge de 97 ans (le 11 janvier 1854).
- *Claude François*, né le 13 mars 1761. Il mourut sans postérité à Constantinople, à l'âge de vingt-trois ans (le 18 septembre 1784).
- *Jacques*, qui fut le seul enfant de Jean-François à faire souche à Constantinople. C'est le père des trois fameux financiers. Entre la belle histoire du grand-père médecin impérial et la riche histoire

des petits-fils financiers, la courte histoire du père pourrait paraître ténue. En effet, Jacques mourut à un âge plutôt jeune, quarante-huit ans. Il ne réalisa pas de grandes choses dans sa vie. Mais le fait qu'il ait subi à Constantinople les tourments de l'histoire de France rend sa vie très intéressante. Voici son portrait en quelques lignes.

Jacques François naquit le 10 mai 1753. Parti à dix ans faire ses études en France, il revint à Constantinople quelques années plus tard, et travailla dès 1775 comme commis dans une maison de commerce de l'échelle. Après douze ans d'expérience, il fonda son propre établissement, en 1787. Il faisait venir de France, par bateau, toutes sortes de marchandises, qu'il revendait à Constantinople. Les bateaux repartaient ensuite vers la France, chargés par ses soins de produits turcs. Malheureusement, le moment était bien mal choisi car deux ans plus tard débutait en France une période de troubles, d'instabilités et de tourments importants : la Révolution.

Celle-ci ne fut pas sans conséquence pour les négociants de ce pays installés à Constantinople : l'ambassadeur de France, représentant du roi, fut relevé de ses fonctions, et les diplomates de l'ambassade, représentants d'un gouvernement régicide très impopulaire au sérail comme au Vatican (tous les fonctionnaires de la République furent excommuniés par le pape), se virent quasiment tous contraints de démissionner. Sans soutien diplomatique, livrés à eux-mêmes, huit des douze négociants que comptait l'échelle de Constantinople, abandonnèrent la nationalité française pour demander la protection d'autres nations, et ainsi préserver leurs intérêts. Jacques ALLÉON choisit de rester fidèle à son pays. Ce n'était pas la bonne option. Il fut en butte à plusieurs difficultés, comme la confiscation des marchandises qu'il envoyait en France dans le cadre de ses activités commerciales. Cependant, tant bien que mal, il réussit à sortir de l'épisode révolutionnaire en évitant la faillite.

Le 2 juillet 1798, à peine Jacques s'était-il remis de la Révolution française, qu'une nouvelle crise se déclara : l'invasion de l'Égypte par Bonaparte. Ce pays était sous domination ottomane depuis plus de trois siècles. Dès qu'il apprit cette invasion, soit le 9 septembre, le sultan Selim III déclara la guerre à la France. Un vent de folie souffla alors sur Constantinople. Tout ce qui, de près ou de loin, avait un rapport avec la France servit de cible à la vengeance des ottomans. Faisant fi du droit des ennemis en temps de guerre et de l'inviolabilité des chancelleries, les armées turques organisèrent une vaste chasse à l'homme qui s'étala sur plusieurs jours, et durant laquelle

personne ne fut épargné : diplomates, négociants, artisans, religieux, tous furent appréhendés et mis en captivité. Tous leurs biens furent confisqués et vendus aux enchères pour le compte du gouvernement turc. Au début, Jacques ALLÉON se cacha pour éviter la prison. Séparé de sa famille, il vit tous ses biens confisqués et revendus. Mais, très vite, et fort de son expérience douloureuse dans la crise de la Révolution française, il demanda la protection de la république de Raguse pour sauver ses intérêts. Cette renonciation de nationalité lui permit d'éviter la longue captivité qu'eurent à subir ses compatriotes, puisqu'ils furent tous emprisonnés jusqu'à la fin de la campagne française en Égypte, soit jusqu'en septembre 1801.

C'est précisément en ce mois de septembre 1801, le 12, que Jacques ALLÉON mourut. Il était âgé de 48 ans.

Il s'était marié en 1790 avec Sophie Fonton, avec qui il eut sept enfants. À sa mort, l'aîné avait neuf ans, la plus jeune treize mois.

Les quatre filles étaient :

- *Marie*. Baptisée le 29 novembre 1793 à Saint-Pierre et Saint-Paul, elle épousa le 28 avril 1822, Philippe Romani, plus tard premier drogman du Danemark à Constantinople. Elle mourut en janvier 1864.
- *Thérèse*. Née le 27 janvier 1795 à Constantinople. Elle épousa pour sa part, le 1^{er} octobre 1821, le premier drogman de l'ambassade d'Angleterre à Constantinople : Frédéric Pisani. Thérèse ALLÉON décéda le 1^{er} décembre 1877.
- *Françoise*. Née dans le courant de l'année 1798 à Constantinople, et baptisée à la maison. Nous ne savons rien de plus à son sujet.
- *Christine*. Née le 3 août 1800 à Constantinople. Épouse de Jacques Salzani, banquier d'origine napolitaine, elle décéda le 19 novembre 1836, à Constantinople, non sans avoir laissé au moins trois enfants.
- Les trois fils étaient *Jacques* (1792-1876), *Antoine* (1797-1881) et *Jean* (1799-1879). Ce sont les trois fameux financiers, qui marquèrent leur époque et leur ville. En conséquence de l'absence du père, ce fut Jacques qui, très tôt, protégea la fratrie. Professionnellement, ce fut lui aussi qui dirigea ses frères dans leur carrière. Ainsi, Jacques était la vitrine, le leader flamboyant. Contemporain des Rothschild, Fould, Pereire et Sina (l'homme le plus riche de son temps), il était

aussi leur ami. Antoine et Jean venaient derrière. Ils étaient les administrateurs, les gérants. C'est donc principalement à travers le portrait de Jacques que nous allons présenter leurs actions.

- *Jacques*, François, Antoine, naquit le 20 juillet 1792 à Constantinople, presque en même temps qu'un autre grand financier du 19^{ème} siècle qu'il connut bien : le futur baron James Mayer de Rothschild. Après des études au collège Saint-Benoît de Constantinople, il commença sa carrière en tant que commis chez un négociant français de la ville, Auguste d'Alayer. De ce passage, nous retiendrons que Jacques trempa dans le commerce déjà très lucratif des munitions de guerre.

En 1822, à 30 ans, soucieux de voler de ses propres ailes, Jacques s'associa avec un négociant de 38 ans son aîné, Georges Cingria, pour fonder une maison de commerce. L'association fut de courte durée, car exactement un an après avoir obtenu l'autorisation d'exercer par les autorités françaises, Georges Cingria mourut. Sur les fondations de leur établissement, Jacques bâtit alors sa propre maison de commerce : la maison *Jacques ALLÉON et Cie*. Deux de ses principaux partenaires étaient bien sûr Antoine et Jean. Rapidement, les frères ALLÉON glissèrent du négoce à la finance, les deux activités étant étroitement liées à cette époque.

Les vingt premières années d'activité de Jacques ALLÉON engendrèrent une montée en puissance de son établissement, qui l'amena à la tête de la place financière turque. De ce fait, son principal client fut très vite le gouvernement ottoman, pour lequel il devint l'homme de confiance en matière de finance. Ainsi, nous le retrouvons dans de nombreuses opérations d'envergure liées à la Sublime Porte comme :

- l'encaissement de la dette d'émancipation de la Grèce envers la Turquie (1834),
- l'immense travail de collecte des vieilles monnaies de cuivre de l'Empire (1834-1842),
- le prêt de sommes importantes au Trésor (1840),
- et, de loin la plus lucrative, l'affermage de revenus de l'Empire. En effet, à l'instar des fermiers généraux de l'ancien régime en France, Jacques ALLÉON avançait au Trésor le montant des impôts de certaines régions (Smyrne, Macédoine) pour se rembourser ensuite en

recouvrant directement les fonds auprès des contribuables des provinces considérées. Il est aisé d'imaginer les bénéfices énormes que Jacques dût retirer de ces opérations. En plus de ces actions pour le compte du gouvernement, Jacques ALLÉON en effectua d'autres pour son propre compte, comme par exemple l'exportation vers Londres en 1840 de grosses quantités d'opium, au moment où l'Empire britannique connaissait une grave pénurie de cette drogue, puisqu'en guerre contre la Chine à ce sujet.

Ces vingt années de prospérité apportèrent à Jacques ALLÉON et à ses frères richesse, reconnaissance auprès des grands banquiers européens, et confiance auprès des fonctionnaires turcs. En revanche, la situation financière de l'Empire ottoman était mauvaise. Les revenus de l'état avaient un mauvais rendement. Certains étaient encore perçus en nature ! (d'où l'utilité de remettre les impôts à ferme à des négociants). De son côté, l'armée absorbait à elle seule pratiquement tout ce qui rentrait dans les caisses du Trésor. Le gouvernement, en manque constant de liquidités, en était réduit depuis longtemps à utiliser des expédients pour avoir de l'argent. L'un d'eux consistait à faire des profits sur les monnaies, en en battant beaucoup. Mais cette mesure eut des conséquences désastreuses. Elle désorganisa le commerce qui, pour s'en sortir, exporta le peu de monnaies d'or et d'argent de bon aloi que possédait l'Empire : la mauvaise monnaie chassait la bonne. Cette fuite de métaux précieux fit monter les taux de change de la piastre turque par rapport aux monnaies européennes, et finit par affoler le gouvernement. Ce dernier demanda conseil à Jacques. Le financier qu'il était préconisa toute une série de mesures qu'il jugeait indispensables à mettre en place. Entre autre : le retrait de toutes les monnaies altérées, la création d'une nouvelle monnaie d'or et d'argent, le développement de l'agriculture, une politique de maintien par le gouvernement du change au pair sur l'Europe, et d'autres encore. Il précisa en outre que toutes ces mesures étaient dépendantes les unes des autres.

Le gouvernement lui proposa de prendre la responsabilité du dernier point cité, avec l'appui d'un autre puissant banquier de la place, Théodore Baltazzi. C'est dans ce contexte que les deux hommes passèrent le 25 mai 1843 un contrat avec la Sublime Porte, dans le but d'assurer ce maintien du change pour une année, pendant que les ministres ottomans s'engageaient à réaliser les autres points conseillés par Jacques.

Il est intéressant de noter que ce fut par ce contrat, à cette date et avec ces deux financiers que se forma la première banque de l'Empire ottoman. C'était une banque d'état et d'émission. Elle avait le privilège d'émettre des billets de banque porteurs d'intérêts, les Caïmés.

Malheureusement, au bout de quelques mois, Jacques se rendit compte que le seul point contractuel respecté par le gouvernement était celui qui concernait la création d'une nouvelle monnaie. Et, en plus, l'hôtel des monnaies en profitait encore pour gagner de l'argent sur cette création. Jacques expliqua à la Sublime Porte que Baltazzi et lui n'arrivaient à respecter leurs engagements que grâce à leur seul crédit et à la confiance que leur accordaient leurs partenaires européens (principalement les Rothschild et les Sina). En conséquence, ils ne souhaitaient plus continuer dans ces conditions dangereuses pour eux. Mais le gouvernement les y obligea et ils furent tenus d'accepter.

Des démêlés personnels entre Jacques ALLÉON et Théodore Baltazzi obligèrent ce dernier à se faire remplacer par son frère Emmanuel pour les années suivantes. Mais ce changement à la tête de la banque n'affecta en rien son activité. Grâce à elle le change se maintenait, et du coup le commerce et le gouvernement ottoman respiraient. L'établissement se structurait, détachait des agents à l'intérieur de l'Empire (Salonique, Mossoul...), en Europe (Londres, Marseille, ou Paris), et remplissait sa fonction principale avec un certain succès, malgré la crise révolutionnaire française de 1848 qui ébranla les états européens et turc. En 1849, la banque prit le nom officiel de *Banque de Constantinople* (der Saadet Bankasi). Le capital déposé par le gouvernement était de 25 millions de piastres. Emmanuel Baltazzi et Jacques ALLÉON prirent la fonction de directeurs de l'établissement. Mais cette banque, du fait de l'absence de politique financière gouvernementale, ne parvenait à maintenir le change au pair qu'en donnant de fortes pertes au Trésor (12 à 15 millions de piastres annuel) et surtout grâce à la garantie particulière et l'estime qu'avaient ses dirigeants auprès des financiers européens.

Forcément, au bout de quelques années, le non-respect de l'application des réformes financières demandées par Jacques ALLÉON, les prémices de la guerre de Crimée, mais aussi et surtout l'incurie et l'incompétence des fonctionnaires ottomans en matière de finances eurent raison de cette banque. Ce dernier point mériterait d'être développé, car les exemples d'irrégularités ne manquent pas à ce sujet :

- omission du versement des appels de fonds nécessaires aux paiements des échéances sur l'Europe par le ministre des finances.
- abus perpétuel de l'hôtel des monnaies sur ses frappes,
- ministres qui puisaient allègrement dans les caisses de la banque, allant jusqu'à entamer le capital même de l'établissement,
- emprunt quotidien de sommes colossales par le ministre de l'hôtel des monnaies et l'affermeur des douanes de l'Empire pour financer la liste civile du sultan.
- Nafiz pacha, le ministre des finances, ira même jusqu'à emprunter des Caimés ayant cours, pour les rembourser quelques mois plus tard par d'autres, qu'il avait lui-même annulés.

Ayant, comme son associé Emmanuel Baltazzi, largement entamé sa réputation dans cette expérience, Jacques ALLÉON demanda sa démission au grand vizir le 1^{er} mars 1851. Mais, ne se trouvant pas de remplaçant, il accepta de continuer à exercer sa fonction de directeur, par complaisance. Il demanda néanmoins la liquidation à cette date. La Sublime Porte l'écoula, mais ne réagit qu'en janvier 1853. Elle nomma alors une commission de liquidation (composée de financiers grecs de la ville), et la Banque de Constantinople cessa d'exister dans le courant de l'année 1853.

Malgré tout ce qui a pu être écrit à son sujet, la Banque de Constantinople connut une fin honorable. Le scandale et la banqueroute publique de l'état turc furent évités. De justesse, mais ils le furent. La liquidation se passa sans heurt et sans faillite d'établissements commerciaux. Jacques ALLÉON y était pour beaucoup. Cependant, il ressortit de cette aventure affaibli, presque ruiné.

À l'issue de cette expérience douloureuse, il avait soixante et un ans. Comme il l'écrivait lui-même dans une lettre au premier secrétaire de l'ambassade de France, le comte Vincent Benedetti, il voulait : « *se retirer pour toujours des affaires financières de ce pays, car elles avaient failli (lui) faire perdre honneur, crédit et fortune* ». Il aurait pu s'arrêter de travailler et vivre de ses rentes, il lui restait suffisamment de ressources. Il n'en fit rien ; il décida de continuer, mais en orientant ses activités différemment.

Tout d'abord, les trente ans d'expérience dont il bénéficiait en matière de finances ottomanes lui permirent de continuer à travailler avec la Sublime Porte, mais sans plus aucun engagement personnel de sa part. On le

retrouve en effet dans de nombreux projets, où Jacques se contenta de tenir un rôle de consultant :

- Conseiller lors d'un emprunt que souhaitait contracter la Porte auprès des Pereire (1856).
- Conseiller au sujet du projet de statut d'une nouvelle banque (1857).
- Conseiller officiel du ministre turc des finances (1859).
- Liquidateur de l'affaire dite des « maisons grecques de Marseille » (1861).

En parallèle, Jacques investit beaucoup dans l'immobilier : à Péra d'abord, il fit bâtir la *Cité ALLÉON*, un complexe comportant quatre corps de bâtiments, le tout contenant quarante-huit appartements et quelques magasins destinés à la location. À Paris ensuite, il acheta ou fit bâtir plusieurs hôtels particuliers, de ces immeubles neufs équipés en égouts, eau et gaz, chers au baron Haussmann, et que l'on peut voir encore aujourd'hui autour de l'Opéra (rue Volney, rue Scribe, rue Auber...).

Enfin, on le retrouve dès 1858 auprès de celui qui se disait son ami, Ferdinand de Lesseps, dans la construction du canal de Suez. Il participa au financement du projet, et fit partie du premier conseil d'administration de la célèbre compagnie universelle du canal de Suez.

En 1863, après que son seul fils eut refusé de reprendre ses activités, il céda sa maison de commerce à l'un de ses associés, Vincent Crespin, et se retira en France. Jacques ALLÉON y vécut sept ans, en région parisienne, dans son château de l'Étang-la-ville. Mais en 1870, les événements hostiles que connut la capitale (siège de la ville par les Prussiens, suivi de l'épisode révolutionnaire de la Commune de Paris) le firent se retrancher dans sa ville natale.

C'est là qu'il mourut, le 30 janvier 1876, presque en même temps que son ancien collaborateur viennois, le baron Georg Simon von Sina. Sa maison de commerce avait probablement déjà disparu, en conséquence du décès soudain de Vincent Crespin, en 1866.

Homme réputé de son vivant, Jacques ALLÉON tomba dans l'oubli après sa mort. L'histoire l'a ignoré. Les ouvrages spécialisés dans les finances ottomanes citent généralement une phrase sur lui, pour associer son nom à la création de la Banque de Constantinople. Mais ils ne retiennent que l'échec de cette entreprise, la lui attribuant implicitement à cause du rôle

qu'il occupait. Nous savons maintenant qu'il n'y fut pour rien. Au contraire, lui qui croyait en la Turquie moderne, fut l'un des premiers Français à travailler avec l'État ottoman dans un secteur autre que militaire. S'il est sans doute un peu osé aujourd'hui d'affirmer qu'il fut le père fondateur du système monétaire turc et l'éminence grise de ses réformateurs ottomans (il travaillait dans leur ombre), il faut quand même admettre qu'aucun des puissants sarrafs arméniens, juifs ou grecs qui le précédèrent et lui succédèrent, n'a autant montré de volonté pour moderniser l'Empire. Il reste aussi, répétons-le, le créateur du premier établissement bancaire de Turquie. Cette seule action lui permet de se présenter le front haut devant la postérité.

Pour l'anecdote il fut aussi, entre 1832 et 1860, élu dix fois député de la nation française à Constantinople, c'est à dire représentant du commerce français dans cette ville, ce qui est un record de longévité en trois cent huit années d'existence de cette fonction.

Anobli au titre de comte par le pape Grégoire XVI en 1838, il eut l'exceptionnelle faveur de voir son titre reconnu par Napoléon III en 1866. Il fut aussi chevalier, puis officier de la légion d'honneur (1852), commandeur des ordres turcs du Nichan Ifthihar et du Médjidié, chevalier de l'ordre romain de Saint Grégoire le Grand, de l'ordre espagnol de Charles III, de l'ordre de Russie de Saint-Nicolas, de l'ordre portugais du Christ, pour ne citer que les décorations et titres les plus importants.

Jacques ALLÉON s'était marié le 15 juillet 1820 avec la fille d'un négociant livournais, Marie Marion. Le couple eut en tout neuf enfants, qui naquirent tous à Péra ou à Büyükdere. Plusieurs n'atteignirent pas l'âge adulte : Félix mourut en 1822 à peine âgé d'un mois, Thérèse en 1832 à neuf mois, et Charles en 1838 à treize ans. Ce dernier était parti faire ses études en France. Il décéda à Marseille, loin des siens. Une autre fille de Jacques, Célestine, mourut à vingt ans en 1841, probablement en couches.

Les cinq autres enfants étaient :

- *Adélaïde*, née le 3 avril 1823. Elle épousa à Constantinople le 31 octobre 1842 Joseph Cor, veuf de sa sœur aînée, et plus tard sous directeur aux affaires étrangères et professeur au collège de France. Ce gendre de Jacques ALLÉON passe pour avoir été l'éminence grise du grand vizir réformateur Mustafâ Rechîd Pacha, notamment lors de la rédaction du rescrit de Gülkhâne. Adélaïde n'eut qu'un seul enfant, qui embrassa une carrière diplomatique. Elle l'accompagna dans ses mutations et mourut ainsi à Hambourg le 8 mars 1895.

- *Elisabeth*, sœur jumelle d'Adélaïde, elle épousa Jean Lucien Rouet en 1842, chancelier de l'ambassade de France puis agent principal des Messageries Maritimes. Mère de cinq enfants, elle décéda quelques mois avant son père, le 27 mai 1875.
- *Fortunée* naquit le 18 août 1824. Elle se maria à un drogman de l'ambassade Auguste Peltier, le 4 juillet 1844, et lui donna quatre enfants. Elle mourut le 6 décembre 1903.
- *Marie-Louise*, née le 3 août 1833, elle épousa Eugène Perruchot de Longeville le 18 janvier 1855, qui finit sa carrière comme ministre plénipotentiaire de France. Ayant eu six enfants, elle décéda à Paris le 29 juillet 1885.
- Enfin, *Amédée*, qui consacra sa vie à sa passion des sciences naturelles. Mais avant de narrer son histoire, revenons aux deux frères de Jacques, en commençant par Antoine.

Antoine, Théodore naquit le 31 mars 1797 à Constantinople. Élève, comme son frère Jacques, du collège lazariste de Saint-Benoît, il marcha comme nous l'avons dit presque toute sa vie dans l'ombre de son aîné. Pourtant, Antoine fut aussi un grand financier de son temps.

Il semblerait que son rôle dans la maison de banque ALLÉON ait plus particulièrement consisté à entretenir le côté relationnel des affaires, notamment auprès des autorités turques. Effectivement, c'est toujours Antoine que l'on retrouve dans les repas officiels ou les réceptions de palais, et ce au nom des frères ALLÉON. Il fut aussi, pour le compte du gouvernement ottoman, membre d'une quantité non négligeable de commissions financières : règlement de la facture impayée de l'éclairage de Péra (1849), règlement de créance entre la France et la Porte au sujet de la régence de Tripoli et des affaires de Syrie (1846), pour ne donner que deux exemples. À ce stade, il est intéressant de rappeler également la participation d'Antoine dans la création puis la gestion d'une municipalité à Péra (1855-1858). Mais il était avant tout un grand banquier, et se vit pour cette raison décoré de la légion d'honneur au titre de chevalier par le gouvernement français (1850) et d'une croix par le Vatican (1863). Lorsque son frère cessa son activité en 1863, Antoine pensa en faire autant, « après une carrière de cinquante ans ». Il n'en eut pas l'occasion. Sollicité par le gouvernement français pour participer à la création de la Banque

Impériale ottomane, il accepta le rôle d'administrateur qu'on lui proposa. Il fit donc partie du premier comité de cet établissement. La Banque Impériale ottomane avait privilège d'émission. C'est pour cette raison que l'on retrouve la signature d'Antoine sur les billets de banque turcs de 1863 à 1881 !

Antoine ALLÉON, dont la fortune était estimée à vingt millions de francs en 1863, semble avoir très peu quitté sa ville au cours de sa vie. Il décéda pourtant en France, à Courville, le 25 avril 1881. La famille fit rapatrier son corps à Péra, la même année. C'est donc dans sa ville qu'il repose.

Célibataire endurci, il n'eut jamais d'enfant.

Son frère, **Jean**, François, vint au monde le 12 juillet 1798 à Constantinople. C'est le plus obscur des frères ALLÉON. On ne sait que très peu de choses sur lui. Il aurait dirigé une banque à Paris, ce qui expliquerait le peu d'éléments que l'on retrouve à son sujet à Constantinople.

Il s'était uni en 1846 à Honorine Stiepovitch, fille d'un drogman prussien. Celle-ci décéda en 1861, sans lui avoir donné d'enfant. Jean mourut à Büyükdere le 2 septembre 1879.

Revenons maintenant à Amédée ALLÉON, le dernier fils de Jacques. Il naquit le 8 octobre 1838, à Büyükdere, quelques jours seulement avant le décès de son frère Charles. Il fut par conséquent le seul ALLÉON de sa génération à pouvoir transmettre le patronyme familial.

Après une enfance dorée et sans histoire sur les rives du Bosphore, son père le poussa en 1863 à entrer dans sa vie d'adulte. Ce fut une année importante pour Amédée. Il avait vingt-cinq ans. Jacques lui proposa de reprendre ses activités, ce qu'il refusa, comme nous savons. Jacques vendit donc son affaire. Il savait que la fortune qu'il laissait à son fils était suffisamment conséquente pour que les coups du sort ne puissent venir de là. Il souhaita ensuite marier Amédée à une jeune fille d'éducation française, et le fit savoir. Il fut mis en rapport, par l'entremise de leur ami commun le vicomte de Montesquieu, avec le baron Alfred Asselin de Villequier. Ce Normand de souche avait encore une fille à marier, Madeleine. Des entrevues eurent lieu, les jeunes gens se plurent, et les choses furent décidées. Amédée ALLÉON et Madeleine de Villequier s'épousèrent à Paris le 2 octobre 1863. Enfin, et pour en finir avec cette année charnière de la vie d'Amédée, Jacques fit demander au Vatican si son titre de comte, initialement octroyé en viager, put être transmissible à son fils unique. Ce fut accepté le 11 décembre. Amédée devint donc, comme son père, comte palatin, par bref de Sa Sainteté Pie IX.

Si Amédée ALLÉON refusa de se lancer dans une carrière financière, c'est qu'il avait une passion. Il avait manifesté très tôt un vif intérêt pour les arts et pour la nature, en particulier les oiseaux. Il passait son temps à croquer les poses de volatiles d'après nature, pour les reproduire ensuite sur des sujets qu'il empaillait par des procédés qui lui étaient spéciaux. Ses observations le menèrent à explorer toutes les rives du Bosphore, mais aussi à effectuer de longs séjours en France et dans toute l'Europe du sud-est. Il fut l'un des premiers à explorer, dresser la liste des habitants ailés, et expliquer les migrations de certains oiseaux de Roumélie (Turquie d'Europe), et des actuelles Bulgarie et Roumanie.

Amédée ALLÉON faisait très peu de cas de ses recherches, de ses collections et de ses publications. Il communiquait peu, ne mettait pas son travail en valeur. Il était cependant membre des sociétés zoologique et entomologique de France, et du comité international permanent d'ornithologie. Il fut récompensé pour les œuvres qu'il présenta aux expositions universelles de Vienne (1884) et Paris (1889).

Il donna trois de ses quatre collections d'oiseaux naturalisés : à un ami, Jules Vian, au gouvernement impérial ottoman (1864) et au collège français des Lazaristes de Constantinople (1889). Celles-ci furent ensuite éparpillées. Il n'en vendit qu'une, de mille exemplaires, au muséum d'histoire naturelle de Bulgarie, qu'il avait d'ailleurs fondé. On peut encore l'y admirer de nos jours. Le muséum national d'histoire naturelle français de Paris avait acquis et conserve encore quelques exemplaires des collections ALLÉON. Amédée est également l'auteur de deux ouvrages qui, bien que différents, portent le même titre : Nouveaux procédés de taxidermie (1889 et 1898), ainsi que plusieurs études scientifiques. Dans l'histoire, les exemples ne manquent pas où un père eut du génie ou du talent, et son fils ni l'un ni l'autre, se contentant de tirer profit de l'héritage en se donnant l'attitude avantageuse de l'artiste. Si pour Amédée cela est en partie vrai – Il vendit une grande part du patrimoine constitué par son père pour mener un train de vie dispendieux – il n'en demeure pas moins que les études d'Amédée ont passé les épreuves du temps, montrant qu'il avait un véritable talent de naturaliste.

Amédée ALLÉON décéda le 16 janvier 1904 à Makrikeuy (l'actuelle Bakirköy), d'une crise d'apoplexie, dans la grande demeure qu'il possédait au bord de la Marmara. De son mariage avec Madeleine de Villequier, qui lui survécut jusqu'au 13 avril 1911, il eut cinq enfants :

- *Inès*, née le 1^{er} mai 1865 à Büyükdere, et décédée à Constantinople qu'elle n'avait jamais quittée le 7 octobre 1930. Mariée à Paul Le Mesle, elle n'eut pas d'enfant.
- *Marie*, née le 2 août 1866 à Dieppe, et décédée le 4 octobre 1946 à Courbevoie. Elle vécut une grande partie de sa vie en France, et resta célibataire.
- *Irma*, née le 16 août 1867 à Constantinople, mariée à son cousin germain Eugène de Longeville en 1889. Elle eut de lui trois enfants.
- *Maurice*, naquit le 22 février 1870 à Büyükdere. Rentier, il fut un temps au service du musée d'histoire naturelle de Sofia (1905 à 1908). Maurice avait épousé une Pérote, Évelyne Mille. Il rentra en France avec sa femme et ses huit enfants à la fin des Capitulations, en 1923. Il mourut à Paris le 31 juillet 1957.
- *Abel*, né le 4 octobre 1871 à Constantinople. Il aurait eu une maison de commerce à Péra. Abel décéda prématurément le 23 mai 1915, des suites d'une intervention chirurgicale. Il s'était marié en 1897 avec Malvina Dussi, dont il eut quatre enfants. Sa famille rentra en France au lendemain de l'armistice de 1918.

Le retour en France ne fut pas facile pour la jeune génération. Paris, Marseille, Rennes, autant de points de chute qui firent que la famille, naguère unie, se retrouva éparpillée. Ensuite, si la France était leur patrie, ce n'était pas pour autant leur pays. Beaucoup ne s'y étaient jamais rendus. La France d'après guerre avait sa culture, ce n'était pas non plus la leur. Immigrés dans leur propre pays, ils vécurent les difficultés de l'intégration. Enfin, le départ de Turquie avait fini d'entamer le patrimoine familial. Il fallu pour chacun entrer dans la vie active. À l'image de leurs aînés, beaucoup tentèrent naturellement leur chance dans les colonies françaises (Maroc, Tunisie, Sénégal, Indochine). Mais ces pays d'adoption ne remplacèrent jamais dans leur cœur le pays de leur enfance. Tous gardèrent de la Turquie le souvenir doux-amer de la nostalgie.

Que reste-t-il de deux siècles de présence ALLÉON à Péra aujourd'hui ? Quasiment rien. Il n'y a plus aucune trace de leur grandeur passée. Pas de monument ou de mausolée, comme en ont laissé les Camondo, pas de somptueux palais, comme en ont laissé les Zarifi ou les Corpi, pas même une plaque commémorative comme celle en hommage à André Chénier. Le

palais d'hiver de Jacques ALLÉON sur Istiklâl Caddesi (plus tard devenu le magasin Bon Marché) a été détruit dans les années 1970. Le palais d'été de Büyükdere a également disparu, probablement parti en fumée. L'ancienne rue ALLÉON a été rebaptisée *Gazeteci erol dernek sokak*.

Seule trace encore visible, le passage ALLÉON, nom donné aux deux ruelles en croix qui séparent les immeubles formant la cité du même nom, qui existe toujours, et qui compte 48 appartements. Encore que l'orthographe a été corrigée pour devenir *Alyon Geçidi*. Enfin, il existe toujours une chapelle dans la crypte de la cathédrale Saint-Esprit, où sont inhumés, bien à l'abri des regards, cinq générations d'ALLÉON.

De Jean-François à Abel, tous sont là, ensemble. Péra était leur ville. Ils y reposent discrètement.

Christophe ALLÉON

Sources

Archives du ministère des affaires étrangères français, département des archives historiques, Paris (mémoires et documents, Turquie ; Correspondance politique, Turquie).

Archives du ministère des affaires étrangères français, centre des archives diplomatiques, Nantes (série E, finances).

Archives de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, notamment le fonds ancien série J et le fonds nouveau, série M.Q.5.1.

« Notice biographique sur le comte Amédée ALLÉON ». Article de Paul Leve-
rkuhn, paru dans l'Ornis de mars 1904.

« Un commerçant français à Constantinople sous la Révolution française, Jacques ALLÉON ». Article de Christophe ALLÉON, paru dans le bulletin des anciens élèves de l'INALCO de mai 2003.

Un apothicaire ardéchois à Constantinople, Jean-François ALLÉON. Article de Christophe ALLÉON, paru dans le bulletin des anciens élèves de l'INALCO de novembre 2002.

Comment l'Estonie fut annexée à l'Union Soviétique en 1940

Il y a maintenant près de vingt ans que, sous l'effet de la perestroïka gorbatchévienne, le colosse soviétique commençait de se fissurer et de donner des signes de plus en plus évidents de désagrégation.

Les peuples qui naguère lui avaient été annexés par la force se reprenaient à espérer leur prochaine libération. Parmi eux le plus petit en nombre, mais non des moindres quant à sa volonté jamais lassée de guetter dans l'ombre l'espérance, le peuple estonien, se préparait avec intelligence à recouvrer enfin, après un demi-siècle de terreur, d'oppression et d'occupation étrangère, l'indépendance qu'il avait gagnée jadis de haute lutte au lendemain de la Grande Guerre.

Il n'est donc certainement pas inutile de rappeler ici en quelles circonstances l'Estonie perdit sa souveraineté au cours de l'été 1940, d'autant qu'aussi longtemps que dura la dictature communiste, l'annexion à l'URSS a toujours été présentée officiellement comme un acte d'adhésion délibérée que les Estoniens auraient commis dans la joie et l'enthousiasme.

Voici dans le détail l'histoire tumultueuse des relations soviéto-estoniennes entre le moment où l'Estonie accède pour la première fois à l'indépendance et celui où cette même indépendance lui est ravie par un coup de force communiste.

Ainsi pourrons nous mieux comprendre comment une nation européenne reconnue par l'ensemble de la communauté internationale, à commencer par l'Union Soviétique, a pu en d'autres temps être purement et simplement rayée de la carte en un tournemain, par un authentique acte de piraterie demeuré jusqu'ici impuni et méconnu du plus grand nombre.

La naissance de l'État estonien ne s'est pas faite sans douleur. Avant même que l'indépendance ait pu être proclamée, l'Estonie est déjà menacée de mort par un coup de force communiste, le 26 octobre 1917. Un comité révolutionnaire présidé par Viktor Kingisepp, aidé du « soviét des ouvriers et des soldats » de Tallinn que dirige Jaan Anvelt, s'empare du pouvoir par surprise à la faveur de l'effondrement du régime tsariste. Il instaure aussitôt

l'état de siège, la censure, la dictature la plus dure. Malgré la trompeuse apparence que suggèrent les noms de ces deux Estoniens, les auteurs du coup d'État sont des Russes, ce qui explique pourquoi ils s'opposent avec détermination à toute idée d'indépendance. Cette attitude leur aliène d'emblée la quasi totalité de la population ouvrière sur laquelle ils croyaient pouvoir compter. Par la violence, la terreur, les arrestations arbitraires et les exécutions, ils n'en tentent pas moins de s'imposer comme les bolcheviks ont su le faire à Petrograd.

Le 24 février 1918, l'indépendance est néanmoins proclamée par les autorités provisoires estoniennes, à Pärnu où elles se sont réfugiées, et le premier gouvernement est constitué sous la présidence de Konstantin Päts. Malheureusement, deux jours plus tard, le pays est occupé par l'armée allemande que la chute de la Russie tsariste et le traité de Brest-Litovsk ont rendue disponible. Au lendemain de l'armistice du 11 novembre, elle est toutefois contrainte à la retraite.

Sitôt les Allemands partis, les Bolcheviks envahissent l'Estonie et installent à leur suite dans la partie du territoire qu'ils ont pu « libérer » une « Commune du peuple ouvrier estonien » (Eesti töörahava Kommuun) qui ne tarde pas à s'autoproclamer « République Socialiste Soviétique Libre » (Nõukogude Sotsialistlik Vabariik) et se prétend seul représentant légal de l'Estonie.

Le scénario inauguré à cette occasion va devenir en quelque sorte classique dans l'histoire des relations de la Russie soviétique avec les pays étrangers dont elle veut s'emparer. Il consiste à qualifier une attaque délibérée de guerre de libération, puis à présenter comme les porte-parole de tout le peuple quelques agents russes retranchés derrière un agent autochtone qui sert de leurre. Le « gouvernement » ainsi constitué est déclaré seul en droit de parler au nom du peuple en question, ce qui lui vaut comme par hasard l'agrément immédiat de l'URSS ; et pour faire bonne mesure on accuse ceux qui ne sont pas d'accord avec cette mascarade d'être des fascistes ou des traîtres à la patrie. Il en sera ainsi, par exemple, en novembre 1939, quand l'URSS attaquera la Finlande. Un « gouvernement populaire de la république démocratique de Finlande », présidé par le communiste exilé Otto Kuusinen installé en Carélie, prétendra parler au nom de ceux qu'il combat et déclarera traîtres les dirigeants de Helsinki.

À la fin de 1919, repoussée par la toute nouvelle armée nationale estonienne que commande le général Laidoner, la Russie des soviets consent finalement à négocier. Au traité de Tartu, le 4 février 1920, elle reconnaît *de jure*

l'Estonie et déclare expressément « renoncer pour toujours » à tout droit de souveraineté sur son territoire. En même temps, elle reconnaît comme faisant « définitivement » partie du nouvel État la bande de terre située à l'Est de Narva jusqu'au cours de la Plioussa, ainsi que le territoire des Setous, avec Petseri pour chef-lieu, au Sud du lac de Pskov.

Ce traité revêt une importance d'autant plus grande qu'il entraîne du même coup la reconnaissance officielle de l'Angleterre, de la France, de l'Italie et des États-unis, qui jusqu'alors avaient évité de s'engager trop à fond par égard pour leur ancien allié russe.

L'Estonie n'en est pas quitte pour autant avec la menace communiste. La condamnation à mort pour haute trahison de Viktor Kingisepp en mai 1922 et la mise hors la loi du parti communiste estonien n'empêchent pas ce dernier de poursuivre son agitation parmi les masses ouvrières et de mener des activités clandestines. Assuré du soutien actif de la Russie qui le finance entièrement et lui sert de base arrière, il tente un coup d'État le 1^{er} décembre 1924. L'émeute qu'il suscite aurait pu le rendre maître de la capitale, mais elle échoue finalement devant la détermination du gouvernement et le peu d'empressement des travailleurs à se joindre à elle. Cet échec amène le retrait des divisions soviétiques qui avaient été massées à la frontière afin de se porter aussitôt à l'aide des putschistes s'ils avaient réussi, car les dirigeants bolcheviks n'ont pas accepté leur défaite de 1919. Ils rêvent toujours d'envahir la petite république voisine à la faveur d'un soulèvement populaire ou de troubles sociaux, bref ils ne songent qu'à la reconquérir. Malgré les engagements pris à Brest-Litovsk en 1918, malgré le traité de Tartu, malgré un pacte solennel de non-agression signé avec Tallinn en juin 1932, Moscou garde l'espoir d'une revanche. Elle attend son heure comme le rapace guette sa proie.

L'année 1939 est l'année de tous les dangers. L'Estonie se déclare neutre dans le conflit sur le point d'éclater en Pologne, et pour mieux se garantir elle passe avec l'Allemagne un traité de non-agression identique à celui qu'elle a passé avec l'URSS. Ce barrage de papier saura-t-il éloigner la menace ? Elle peut le croire lorsqu'on annonce la signature du pacte germano-soviétique du 23 août, car bien entendu elle ignore qu'à ce pacte a été ajouté un protocole secret qui livre la Finlande, l'Estonie et la Lettonie aux appétits de la Russie, la Lituanie étant provisoirement placée dans la « zone d'influence » allemande. Le calcul du président Päts n'était pas faux dans la mesure où la neutralité de son pays paraissait renforcée et en quelque sorte confirmée par l'équilibre que le pacte établissait entre les deux puissances

qui de tout temps s'étaient disputé sa domination. Si l'Estonie devait son indépendance à l'effacement momentané de la Russie des Romanov et de l'Allemagne des Hohenzollern, elle pouvait aussi espérer la conserver dès lors que la Russie de Staline et l'Allemagne de Hitler semblaient se neutraliser mutuellement.

En fait, l'Estonie ne peut compter sur aucun appui extérieur, elle est terriblement isolée. Au lendemain du partage de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie, elle est à même de constater la fragilité de sa position lorsque surgit inopinément un de ces incidents mineurs qui ont souvent pour effet de provoquer de grandes catastrophes. Un sous-marin polonais, l'*Orzel* (l'aigle) s'est réfugié dans le port de Tallinn. Il a été désarmé et son équipage interné, mais voici qu'il réussit quand même à s'esquiver et à gagner la Suède. C'est le prétexte qu'attendait l'URSS pour sortir de sa réserve. Elle monte sur ses grands chevaux, accuse l'Estonie de mettre en péril la navigation dans le golfe de Finlande, et en profite pour exiger sur un ton comminatoire d'être autorisée à patrouiller aussi dans les eaux territoriales estoniennes. Première atteinte à son indépendance et première entorse à sa neutralité. Le gouvernement Päts cède, peut-être par pusillanimité. En tous cas, il met le doigt dans un engrenage infernal qui, de concession en concession, va finir par le dévorer.

À peine l'incident est-il clos que Molotov repart à l'attaque sous le prétexte anodin d'un accord commercial à conclure. Il convoque à Moscou le ministre estonien des Affaires étrangères Karl Selter, comme il le ferait avec un de ses subordonnés, et il fait appuyer sa démarche par une démonstration militaire. 160 000 hommes de troupes sont concentrés le long des frontières des pays baltes. Qui plus est, le 24 septembre, des avions soviétiques, prétextant la nécessité de surveiller les eaux territoriales, survolent Tallinn à basse altitude, geste qui en d'autres circonstances aurait aussitôt entraîné une note de protestation diplomatique et une campagne de presse. On en est plus là. L'Estonie en est déjà réduite à supporter sans broncher ces avanies, de peur d'aggraver encore les choses. Deuxième atteinte à son indépendance et deuxième entorse à sa neutralité.

Au demeurant, ce n'est pas un accord de commerce que Molotov met sous les yeux de la délégation estonienne accourue à son appel, mais un pacte d'assistance militaire mutuelle. Il n'invite pas ses visiteurs à négocier mais à acquiescer sans délai et sans tergiverser. L'affaire prend le goût acide d'un ultimatum. C'est tout juste s'il leur laisse le temps de lire ce qu'ils sont vertement priés de souscrire. Or, le pacte en question ne vise à rien de

moins qu'à l'installation de bases militaires soviétiques permanentes dans les principaux points stratégiques du pays. L'adjectif « mutuelle » dont est assortie l'assistance si aimablement proposée n'est évidemment qu'une duperie. Qui songerait à demander l'installation de bases estoniennes sur le territoire de l'URSS ? Il s'agit d'un traité léonin destiné à fonctionner à sens unique. En fait, il a pour but de provoquer un début d'occupation militaire de l'Estonie de manière à neutraliser sa capacité de résistance éventuelle aux événements qui vont suivre. Mais pour sauver les apparences de cette période préliminaire où la « diplomatie » soviétique prend encore des gants, le pacte soviéto-estonien est officiellement passé dans le seul but d'assurer la liberté de navigation dans le golfe de Finlande.

Deux jours après son arrivée à Moscou, le 28 septembre, un mois après l'accord secret d'août dernier, Selter appose son paraphe au bas du projet de Molotov, sans qu'il ait pu y apporter la moindre modification. Troisième atteinte à l'indépendance de l'Estonie et troisième entorse à sa neutralité.

Pour parler vrai, la politique de neutralité du gouvernement Pääts n'existe plus. Elle a volé en éclats, car comment être neutre quand dès le lendemain vingt-cinq mille hommes de troupes étrangères entrent en force sur le territoire national pour y prendre leurs quartiers ? C'est beaucoup plus que les effectifs de l'armée estonienne, qui se trouve du même coup littéralement submergée. Et comme cela ne suffit pas encore, le gouvernement doit démissionner pour complaire aux vœux du Kremlin qui ne le juge pas assez docile. Il est remplacé par un cabinet incolore que préside le juriste Jüri Uluots. Quatrième atteinte à son indépendance, et ne parlons plus de sa neutralité.

Deux mois plus tard, l'URSS qui s'en est prise de la même façon à la Finlande mais s'est vu opposer une fin de non-recevoir catégorique de la part du gouvernement de Helsinki, attaque brusquement ce petit pays de quatre millions d'habitants. C'est qu'il est, lui aussi, inclus dans la « zone d'influence » que le protocole secret du 23 août réserve à la Russie des soviets, et celle-ci entend bien annexer les uns après les autres les États étrangers qui lui ont été si libéralement concédés par Hitler. Mais la résistance héroïque des Finlandais au cours de la « guerre d'hiver » (*talvisota*) amène finalement Moscou à se montrer un peu moins exigeante qu'elle l'aurait voulu. Au lieu de s'emparer de toute la Finlande, comme elle l'avait imaginé, elle se contente de prendre l'isthme de Carélie, le territoire de Petsamo et la base navale de Hanko. De la sorte, elle fait du golfe de Finlande un « lac russe » qu'elle contrôle complètement et qu'elle peut

interdire à tout navire jugé indésirable. L'Estonie s'en trouve encore un peu plus prisonnière. Littéralement prise à la gorge, elle ne peut plus rien faire qui serait de nature à déplaire au seul maître des lieux.

La guerre d'hiver a procuré aux Estoniens un répit pendant lequel les Russes, aux prises avec une résistance armée à laquelle ils ne s'attendaient pas, ont provisoirement cessé de les tourmenter. Ce répit s'est toutefois doublé d'une grande amertume, car les bases soviétiques installées chez eux ont servi à bombarder ce peuple frère, d'un courage exemplaire, qui naguère est venu à leur secours et les a aidés à conquérir leur indépendance. Les nombreuses tombes de volontaires finlandais que l'on trouve sur le sol estonien en sont le témoignage émouvant. De fait, cette participation involontaire et passive de l'Estonie à l'agression contre la Finlande est ressentie par tous comme une cinquième atteinte à son indépendance et à ce qui fut sa neutralité.

Une fois réglée l'affaire finlandaise, l'URSS revient à l'Estonie, car malgré les déboires qu'elle vient de connaître, elle n'a pas renoncé à ses rêves de conquêtes territoriales. Elle commence par orchestrer dans sa presse une campagne reprochant à sa petite voisine de ne pas orienter davantage son économie vers elle et de continuer à manifester d'évidentes « sympathies capitalistes ». Puis elle en vient à l'accuser de mauvaises intentions envers « la patrie des travailleurs », dont ses dirigeants refusent de reconnaître « le rôle prédominant dans le maintien de la paix », ceci alors que l'URSS a au cours des derniers mois attaqué la Pologne, agressé la Finlande, menacé les trois États baltes, exigé de la Roumanie, sous peine d'intervention armée immédiate, la rétrocession de la Bessarabie et de la Bucovine du Nord.

Il est vrai que la situation lui est éminemment favorable. L'Allemagne occupe une moitié de l'Europe, la France est à genou, l'Angleterre aux abois et les États-Unis sont plus que jamais isolationnistes. Le 16 juin, alors que les blindés de la Wehrmacht sont à Bordeaux, elle adresse un ultimatum à l'Estonie et à la Lettonie, au prétexte que le traité de coopération passé en 1934 entre ces deux pays lui ferait courir « une grave menace ». On se demande bien quelle menace ces petites républiques, déjà depuis un an ligotées, désarmées, occupées, réduites à merci, pourraient faire courir à l'immense puissance qui s'étend sur l'Europe et l'Asie, de loin le plus grand État du monde, dont la population est 250 fois celle de l'Estonie. Mais il est bien connu que « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ». En tous cas, l'ultimatum est clair : l'Estonie doit dès le lendemain accepter sur son territoire de nouvelles divisions soviétiques, et doit dans le même temps se débarrasser du gouvernement Uluots, accusé d'antisoviétisme.

Uluots s'exécute aussitôt, pensant laisser la place au socialiste August Rei qui a été ambassadeur à Moscou et saura mieux que lui trouver un modus vivendi avec cet encombrant partenaire. C'est une illusion de plus. Il s'agit en réalité de tout autre chose. Moscou a tout bonnement décidé d'installer à Tallinn un homme à elle, un « collaborateur » disposé à faire ses quatre volontés, ou pour mieux dire un homme de paille qui exercera l'apparence du pouvoir pendant que celui-ci se trouvera en des mains soviétiques. C'est Jdanov qui est chargé de la manœuvre. Il arrive à Tallinn sans y être invité et s'y comporte comme en pays conquis. Un inconnu, médecin raté qui écrit parfois de mauvais vers « prolétariens », Johannes Vares, dit Barbarus, est sur son ordre propulsé du néant à la première fonction de l'État. On ne demande même pas l'avis de Konstantin Päts, pourtant encore officiellement président de la République. Dernière et humiliante atteinte à l'ombre d'indépendance que l'Estonie n'a même plus.

Sitôt mis en place, le gouvernement Vares, c'est-à-dire Jdanov, décrète la loi martiale, instaure la censure et la dictature. Toutes les libertés démocratiques sont supprimées. Le seul parti politique admis est le parti communiste que dirige un agent soviétique redoutable : Johannes Lauristin. C'est lui qui prend en main la campagne électorale fallacieuse ordonnée quelques jours plus tard en violation des dispositions constitutionnelles. Mais qui se soucie désormais de cette constitution « bourgeoise » et « fasciste » ? Il s'agit de désigner une chambre des députés entièrement aux ordres de la puissance occupante afin de couvrir du voile d'un semblant de démocratie une annexion par la force que, bien sûr, personne ne veut, hormis une poignée de communistes dévoyés. Une « Union du peuple travailleur estonien » (*Eesti töötava Rahva Liit*) est constituée, qui seule est autorisée à présenter des candidats, c'est-à-dire les candidats dûment agréés par Jdanov et Lauristin. Le résultat est connu d'avance cela va sans dire. Avec un taux de presque 93%, les candidats de la liste unique sont proclamés élus, selon le bon vieux procédé stalinien qui a depuis longtemps fait ses preuves. Après quoi, les nouveaux « élus » n'ont rien de plus pressé que de solliciter la faveur de l'entrée de leur pays dans l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, entrée dont il n'avait pourtant pas été soufflé un seul mot pendant la campagne.

Le 21 juillet, Vares remplace Päts à la présidence ou plus exactement l'en expulse, et huit jours plus tard celui qui incarnait l'indépendance de l'Estonie depuis des décennies est emmené en déportation en URSS par des agents du NKVD. Il n'en reviendra jamais.

Le 6 août 1940, tout est consommé. À la demande expresse d'une délégation communiste conduite par Johannes Lauristin, l'Estonie est admise à devenir la seizième république fédérée de l'Union soviétique. Elle entre en enfer pour plus d'un demi-siècle.

Bernard LE CALLOC'H

???????

Un colloque intitulé « Entre Tradition et Modernité – Où va l'Asie centrale – le Nouveau très Grand jeu » s'est tenu le 15 décembre 2007 à l'Institut Catholique de Paris. Madame Catherine POUJOL, professeur à l'INALCO (Chaire d'Histoire et Civilisation de l'Asie centrale), est intervenue à la fois à la 1^{re} table ronde du matin «Asie Centrale 'Terra incognita'» et à la 3^{me} table ronde¹ l'après-midi «Spécificité du Culturel et du Religieux en Asie centrale ».

Elle a bien voulu nous confier les textes de ces deux interventions, qui seront par ailleurs publiés dans les actes du colloque. Nous l'en remercions vivement

L'Asie centrale ou la nécessité de la modernité : Bilan et enjeu de la production du savoir

Seize ans après la fin du système soviétique, bien des choses ont été dites et écrites sur les cinq républiques d'Asie centrale devenues indépendantes à l'automne 1991 et membres de l'ONU en mars 1992. Des centaines de conférences et de colloques se sont tenus de par le monde, y compris dans la région concernée, pour analyser les enjeux, les performances et les faiblesses qu'elles présentaient, les risques qu'elles couraient. Outre le fait que ces cinq États ont traversé des crises spécifiques, par-delà un socle commun dont le modèle reste incontestablement la Fédération de Russie, il est étonnant de remarquer à quel point le vocabulaire et l'outillage conceptuel utilisé depuis 1991 pour les décrire est relativement restreint et convenu.

Le but de mon intervention est de critiquer le cadre conceptuel dominant dans lequel a été pensée la sortie du système soviétique en Asie centrale et de proposer une lecture alternative, au moins sous forme d'un renouvellement des interrogations. Nous tâcherons conformément au titre annoncé, de

¹. Pour des raisons techniques, la seconde intervention concernant le soufisme ne paraîtra que notre prochain bulletin.

suggérer la nécessité de la modernité, pour nous, spectateurs de l'Asie centrale qui cherchons à savoir où elle va, comme pour ses propres acteurs qui, eux, pensent savoir où elle va.

L'invention d'une tradition d'étude

L'Asie centrale a toujours fasciné les Européens depuis le siècle des Lumières (et même avant), lorsque Montesquieu réfléchissait au modèle du souverain puissant et abusif en prenant l'exemple de Tamerlan. S'appuyant sur la tradition des récits de voyage merveilleux de Marco Polo, Rubruquis, Plancarpin, ancrée depuis la période mongole (xiii^e siècle) et venant compléter la mode des pèlerinages en Orient, plusieurs écoles dites orientalistes se sont formées, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Russie, notamment. Ces Écoles ont, pour la plupart profité de l'apport considérable des conquêtes coloniales en Asie et dans le monde musulman à partir du 19^{ème} siècle pour accroître le corpus documentaire et développer des métiers et savoir-faire particuliers. Outre les traducteurs interprètes utilisés dans la diplomatie et qui ont donc une place à part, en tant que techniciens du contact, les orientalistes, les archéologues, les géographes, se sont naturellement placés à la croisée de l'exigence scientifique et d'une demande politique indéniable, en termes d'influence, mais non déterminante sur le contenu des recherches. Ainsi, l'École française s'est-elle attachée à l'archéologie, l'étude des manuscrits orientaux, les explorations géographiques, comme l'École britannique ou russe, l'École allemande se fixant plus sur les études linguistiques et anthropologiques. Dans tous les cas, il s'agissait d'une approche voulue comme scientifique, incontestablement européoctriste et tissée de représentations convenues du sujet d'étude musulman, arabe, persan, etc...., mais, qui ne se concevait pas directement au service du politique.

Il en va tout autrement des Études centrasiatiques dès lors que l'on quitte l'horizon européen de la longue durée des bons sentiments, notamment pour ce qui concerne l'École américaine. Pragmatiques, arrimées à l'organigramme de la guerre froide, les études sur l'Asie centrale aux États-unis ne concernent, dans leur quasi-totalité, que la période contemporaine et s'articulent en réponse à une forte exigence idéologique qui désignait l'URSS comme le « mal absolu » contre lequel le modèle américain était en compétition permanente jusqu'à sa victoire finale. L'Asie centrale, dans ce dispositif, n'existait pas en tant que champ d'étude en soi. Les spécialistes américains étaient régulièrement consultés par le Département d'État et le

Pentagone, mais pour des questions globales, et leurs analyses pouvaient être prises en compte dans l'élaboration des stratégies à l'égard des pays concernés. Ils le sont toujours, car les études post-soviétiques sont loin d'être obsolètes malgré la « fin de l'histoire ».

De leur côté, les États d'Asie centrale devenus indépendants ont profité de l'héritage soviétique en termes de ressources intellectuelles disponibles dans les Instituts de recherche à l'intérieur des Académies des sciences. Ils ont été assez performants dans leur capacité à mobiliser les historiens pour réécrire l'histoire, et les ethnologues pour reconstruire la tradition supposée perdue depuis la colonisation russe, mais tel n'est pas notre propos aujourd'hui. Ils ont aussi fondé des instituts stratégiques, officines rassemblant des experts compétents chargés de mettre au point les nouveaux paramètres de la sécurité intérieure et extérieure dans chacune des républiques. Outre cette gestion raisonnée du savoir entièrement dédiée au service des nouveaux États, la recherche scientifique résiduelle fait face à une crise sans précédent et parvient à se maintenir (plutôt à titre individuel) grâce à la coopération internationale, mais, là aussi, tel n'est pas notre propos.

Vingt ans après

Les conséquences de l'existence de ces deux approches scientifiques et pragmatiques continuent à se faire sentir près de vingt ans après la chute du mur de Berlin et malgré la nouvelle configuration mondiale issue de l'après-guerre froide. Tout se passe comme si le fantôme de l'URSS continuait à dominer les esprits des chercheurs sur l'Asie centrale (je veux parler de ceux extérieurs à la région). Certes, les conditions de production du savoir ont bien changé. Elles se caractérisent par une série de facteurs positifs comme par exemple :

- l'accès au terrain et aux archives qui est devenu nettement plus facile (existence d'instituts comme l'IFEAC).
- les projets de coopération avec les collègues locaux qui sont rendus possibles.
- le nombre de jeunes chercheurs qui s'est considérablement accru après 1991 du fait d'un engouement soudain pour cette région auparavant ignorée, toujours oubliée puis, redécouverte, siècle après siècle.

- la position des orientalistes dits traditionnels qui a été critiquée comme archaïsante et ethnocentrée. Elle a laissé la place à une génération de spécialistes confirmés et dégagés des lourdeurs anciennes.
- l'afflux de recherches anthropologiques et pluridisciplinaires au détriment des recherches historiques pures.

De même, on a pu noter la prédominance des préoccupations stratégiques, sécuritaires, et d'une façon générale, des études de sciences politiques sur la région.

L'amélioration qualitative des conditions de recherche et du nombre de chercheurs pouvant séjourner sur le terrain pendant de longues périodes aurait dû conduire à un renouvellement sans précédent des problématiques, des interrogations, des conclusions. Ce n'est pas tout à fait ce qui s'est passé, mais il convient d'être optimiste car après plus d'une décennie de « fixation » sur des problématiques bien identifiées, il semble qu'un sursaut bénéfique apparaisse au profit d'une meilleure connaissance des spécificités réelles de la région.

Des conséquences d'une approche inappropriée

Les premières années qui ont suivi l'apparition des cinq États d'Asie centrale dans l'arène internationale ont donné lieu à de nombreuses conférences internationales. Elles étaient, le plus souvent consacrées aux problèmes identitaires et ethniques, aux facteurs religieux, à la mondialisation et à la disparition inéluctable des États, à la nécessité de construire des sociétés civiles inexistantes, de réformer des systèmes économiques intégrés, et les amener vers le marché, d'instaurer la démocratie et l'application des Droits de l'homme en Asie centrale. Ce vaste programme qui repose, pour l'essentiel sur une le credo humaniste des valeurs occidentales, présente cependant une faille notoire, celle de s'appuyer sur une approche biaisée et figée de ce qu'était réellement la société soviétique d'Asie centrale au moment de la chute de l'URSS.

Du fait de l'absence de connaissances précises à son sujet (disponibles en anglais), une certaine partie de la recherche occidentale sur l'Asie centrale s'est fait prendre au piège de la bombe idéologique soviétique à retardement. Les sociétés ouzbèkes, kazakhes, kirghizes, tadjikes et turkmènes au lendemain de l'indépendance devaient s'analyser comme totalement désislamisées, privées de mémoire historique car laminées par

le rouleau compresseur soviétique, russifiées, car fortement russophones, artificiellement construites, car produites par des délimitations de frontières récentes et cyniquement tracées. Tous les jeunes étaient des komsomols dans l'âme, leurs parents des communistes ou assimilés. L'islam officiel fondé par Staline en 1943 en échange de l'effort de guerre demandé aux citoyens soviétiques musulmans, n'était qu'une structure vendue au pouvoir, noyautée par le KGB etc...

Le parasitage du champ d'analyse post-soviétique par des poncifs idéologiques issus des affirmations incantatoires soviétiques elles-mêmes et donc décalés par rapport à la réalité, n'a pas fini de faire des dégâts dans la recherche contemporaine sur cette région.

- Il ne tient pas compte du poids du facteur colonial dans l'entreprise russe de soviétisation de l'Asie centrale (monoculture du coton, extraction des matières premières, priorités de développement durable).
- Il ne tient pas compte des capacités étonnantes de persistance culturelle et de résilience (capacité à rebondir) des populations musulmanes locales habituées aux aléas d'une histoire mouvementée.
- Il ne tient pas compte d'un événement fondateur pour les républiques d'Asie centrale soviétique qu'a été la politique d'indigénisation (korenizatsia) des élites nationales, instaurée après la mort de Staline, par Khrouchtchev et Brejnev et que Gorbatchev n'a pas réussi à interrompre malgré ses velléités de reprise en main par le centre : il était trop tard au moment de la perestroïka. Les pouvoirs d'Asie centrale avaient depuis longtemps inversé le dogme stalinien qui prônait une fédération d'États socialistes dans le fond et nationaux dans la forme. Cela faisait déjà plusieurs décennies que les élites nationales sous la direction avisée et durable (plus de 20 ans) de leurs secrétaires généraux respectifs pratiquaient le « soviétiquement correct » dans la forme pour développer le national dans le fond.
- Enfin, il ignore gravement la capacité des centrasiatiques à combiner plusieurs identités a priori antagonistes pour un esprit cartésien : dirigeant communiste/croyant pratiquant, athée/musulman, russo-phone/ouzbek, kazakh se prenant pour un occidental, mais soucieux de préserver ses richesses nationales.

Tout ceci a des conséquences multiples, à différents niveaux dont voici quelques exemples :

- Au niveau global des relations internationales, mettre en exergue le Kirghizstan comme État le plus démocratique, certes, mais comment s'arranger avec la réalité politique d'une soi-disant révolution des tulipes qui a abouti à un jeu de chaises musicales et une situation anarchique parce que le président actuel n'est pas assez fort ?
- Lancer des quantités de programmes de réformes structurelles sans bien mesurer les lourdeurs d'un fonctionnement traditionnel préexistant fondé sur une panoplie d'actions allant du don au contre don, de l'échange à la corruption.
- Favoriser le déploiement d'ONG dont certaines ont eu des effets bénéfiques, d'autres n'ont fait qu'attiser les conflits entre État et communautés ou entre différentes communautés.

Au niveau de l'expertise individuelle, le fait de partir sur des présupposés faux ou inadéquats peut aboutir à commettre des erreurs d'appréciation :

- Non, la nation turkmène n'a pas été créée par les soviétiques en 1924, ce sont ses frontières contemporaines qui l'ont été ;
- Non, la vallée de Ferghana n'a pas été divisée en trois morceaux de républiques pour que Moscou puisse régner, mais pour des impératifs de développement de l'irrigation, les économistes soviétiques n'ayant pas prévu l'éclatement du territoire en 1991 et la naissance de frontières internationales dans cette zone.
- Non, l'islam n'a pas resurgi du néant en 1991, une tradition d'opposition politique islamiste est avérée depuis le début des années 1970, bien avant l'intervention soviétique en Afghanistan et la révolution iranienne de 1979 qui ont pourtant largement contribué au désenclavement psychologique des musulmans d'Asie centrale.
- Non, l'islam officiel soviétique n'était pas simplement un acteur diplomatique complaisant au service de la politique soviétique au Moyen Orient, il a contribué à préserver l'équilibre fragile d'une communauté musulmane vivant dans un pays officiellement athée.
- Non, la société civile d'Asie centrale n'était pas à créer ex-nihilo en 1991, elle avait déjà ses niches de repli et de persistance, si-

non, comment expliquer la guerre civile au Tadjikistan entre 1992 et 1996 ?

- Non, la question de la Démocratie ne tarade pas les citoyens d'Asie centrale (ce sont plus les présidents qui en parlent au moment des élections). La majeure partie de la population est beaucoup plus sensible à la notion de justice et d'injustice sociale, face à une crise économique qui les touchent gravement.
- Non, il ne faut pas conserver éternellement des pouvoirs présidentiels abusifs en Asie centrale, mais quelle est l'alternative actuelle ?

Il n'est pas anodin qu'un spécialiste américain de l'Asie centrale (J. Shoerberlein) ait déclaré lors d'une conférence internationale (Ankara, 15 septembre 2007) qu'il fallait que les Études sur l'Asie centrale cessent de s'intéresser à l'État pour s'occuper de la société. Il convient au contraire d'être résolument moderne ou même post-moderne. Il convient de lancer des pistes de recherches sur l'exercice du pouvoir dans la région, depuis, bien avant « l'épisode soviétique » qui n'a duré que 70 ans et qui s'est fort bien adapté à quelques notions de bases opérantes dans les sociétés musulmanes du Turkestan et des steppes kazakhes : on peut citer les exemples suivants de convergences islamo communistes qui ont eu une réelle efficacité pendant les décennies post-staliniennes.

- la valeur morale du consensus (ijma), la dénonciation de la corruption
- la stigmatisation de l'opposant qui brise la bonne marche communautaire,
- la crainte de l'étranger et de ses capacités prédatrices et contaminatrices,
- la quête de la justice, de l'égalité sociale (contre la bourgeoisie capitaliste).

En revanche, c'est aujourd'hui que cela se complique car une part de ces positions est reprise par les militants islamistes et leur non application est reprochée aux pouvoirs actuels.

Conclusion

La globalisation des courants intellectuels portée par la prédominance de l'anglais au détriment des autres langues touche de plein fouet la réflexion sur l'Asie centrale. Une chose est sûre. Si l'on ne publie pas en anglais, on n'a aucune chance d'être reconnu comme partie intégrante de la pensée produite sur la zone. Second axiome déterminant, si ce qu'on publie en anglais ne correspond pas à la pensée dominante, il est clair qu'on sera cantonné à la catégorie « pensée alternative et marginale ». Pour autant, faut-il se retirer du jeu et laisser le champ libre aux études utilitaires et pragmatiques au service du politique, quel qu'il soit ? La question est posée. Si l'Europe veut continuer à défendre sa mémoire culturelle et son foisonnement d'approche et de sensibilités, elle a aussi une carte à jouer dans la défense du pluralisme dans les langues du savoir, dans les sujets abordés, dans les concepts mobilisés. Bien sûr, nous savons tous qu'à terme le savoir total sur n'importe quel espace de la planète sera disponible en anglais sur des moteurs de recherche surpuissants. Mais en attendant cette ère de la boulimie informationnelle réduite au conformisme du support technologique et linguistique, profitons du peu de temps qui nous reste pour conjuguer la liberté de pensée des chercheurs en sciences humaines avec la liberté des grands espaces des steppes et des déserts d'Asie centrale. C'est peut-être cela la dernière modernité, une véritable responsabilité qui nous incombe en ce début du 21^{ème} siècle. Il faut aussi formuler le souhait que nos amis et collègues d'Asie centrale, toujours friands de modernité et d'innovation, soient eux aussi capables de « penser moderne » pour trouver des réponses à la question : où va l'Asie centrale ? Pour eux, c'est devenu, une nécessité.

Catherine POUJOL
Professeur à l'INALCO

Littérature



Lors du Salon du Livre 2008, à Paris, l'invité d'honneur était Israël, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la création de l'État. C'est pourquoi nous avons demandé à Michelle TAUBER de nous présenter l'évolution de la littérature israélienne.

Y. L.

Vers une littérature israélienne universelle

En ce début de troisième millénaire, le dynamisme créatif de la littérature israélienne est plus que jamais en plein foisonnement. Des éditeurs attentifs, soucieux de promouvoir des œuvres novatrices vont à la rencontre d'auteurs inédits, et ceci aussi bien en Israël qu'à l'étranger. C'est dire que cette littérature trouve aujourd'hui une place attitrée dans les librairies françaises et que la régularité, voire parfois le flux des traductions d'ouvrages israéliens peut surprendre étant donné les dimensions exiguës de leur pays d'origine.

Afin de mieux mesurer l'importance et la variété de la littérature actuelle, quelques définitions et données chronologiques sont nécessaires. Si la plus grande partie de la littérature israélienne voit le jour en hébreu, elle s'exprime également dans d'autres langues. Il existe ainsi bon nombre d'ouvrages publiés dans les deux autres langues du pays, l'arabe et l'anglais, ou encore dans diverses langues maternelles, telles le russe, le français, le polonais ou le yiddish.

La littérature hébraïque

Un patrimoine millénaire, plus d'un siècle de sionisme et soixante ans d'existence de l'État d'Israël ont façonné une culture israélienne. Celle-ci est constituée de multiples composantes ethniques et ces origines plurielles de la population juive israélienne signent la rencontre entre l'orient et l'occident. Aussi la production littéraire intègre-t-elle les diverses influences sociales et culturelles ainsi que les réalités du pays dans le contexte géopolitique du Moyen Orient. En Israël, les changements ont été brusques et rapides,

comme en témoignent la période pionnière, la lutte pour l'indépendance, la construction de l'État, les guerres et les vagues d'immigration successives venues du monde entier. La littérature hébraïque est née à la fin du XIX^e siècle, dans le cadre du processus de laïcisation des communautés juives en Europe centrale et orientale et du projet sioniste qui passait notamment par la rénovation de la langue hébraïque. Dans les toutes premières décennies du XX^e siècle, son centre s'est déplacé en Palestine et, avec la création de l'État d'Israël, il est devenu le lieu par excellence de la création littéraire hébraïque.

Du collectif à l'individu

Au lendemain de la guerre des Six Jours, il apparaît nettement que les conceptions idéologiques qui prévalaient jusque-là et défendaient l'idéal sioniste socialiste ne résistent pas à l'expansion rapide de la nouvelle société. Les écrivains tentent de jeter d'autres bases : le collectif fait place à l'individu, le héros est remplacé par l'anti-héros d'une autre réalité. Peu à peu, les prosateurs et les poètes substituent aux sujets nationalistes et socialistes des thèmes individualistes et existentiels : l'amour, le désir, le sexe, la mort, la quête de l'identité personnelle, le non-sens de la vie et l'absurdité de la guerre. Au premier rang des romanciers de cette génération figurent Amos Oz, A.B. Yehoshua, Yoram Kaniuk, Yehoshua Kenaz et Yaakov Shabtai. Ces écrivains consomment la rupture avec les modèles idéologiques et concentrent leur œuvre sur l'individu. Tout en expérimentant de nouvelles formes narratives et des styles divers incluant le réalisme psychologique, l'allégorie et le symbolisme, ils n'hésitent pas à remettre en cause les réalités politico-sociales d'Israël. Par ailleurs, de nouveaux thèmes sont abordés : le village arabe chez Anton Shammas, écrivain arabe-chrétien d'expression hébraïque ; une société décadente présentée par le biais du fantastique avec Yitzhak Orpaz ; la place des nouveaux immigrants juifs originaires de pays arabes dans la société israélienne par Sami Mikhaël.

La shoah et l'individu

D'autres écrivains accèdent également à la reconnaissance internationale, tels David Shahar, David Grossmann, Meir Shalev, Aharon Appelfeld. Tous considèrent la littérature comme un moyen d'accéder à sa propre individualité. La shoah est abordée sous de nouveaux modes d'expression où la distanciation est de rigueur. La langue poétique d'Aharon Appelfeld dépeint des personnages « délocalisés », dans le temps et dans l'espace,

puisque son œuvre se situe principalement dans l'Europe centrale d'« avant » la shoah. Ces anti-héros, dépossédés de leurs racines juives soit par l'assimilation soit par la shoah, errent à la recherche d'eux-mêmes. Il est significatif que l'écrivain lui-même définisse sa quête littéraire comme un puissant désir de renouer le lien perdu avec son Europe centrale d'origine, son « chez lui ». Il est vrai qu'il est l'un des rares auteurs qui ne situe pratiquement aucun de ses romans en Israël.

David Grossmann, né en Israël après la shoah, est le premier auteur à aborder le sujet sans l'avoir vécu. Dans *Voir ci-dessus : amour*, il relate la quête de Momik, dix ans, qui décide d'entreprendre une enquête secrète sur le pays mythique de Là-Bas, habité par la Bête nazie, enquête qui deviendra l'obsession de sa vie.

En ce qui concerne Amir Gutfreund, on peut parler véritablement d'écrivain atypique. Alors qu'il est lieutenant-colonel dans l'armée de l'air israélienne, il écrit son premier roman : *Les gens indispensables ne meurent jamais*, le titre original : *Shoah shelanou*, signifiant : 'notre shoah'. Il s'agit tout d'abord d'un témoignage littéraire de la génération des enfants des survivants puisque Amir Gutfreund a écrit ce livre pour ses parents rescapés et qu'il leur est dédié. Comme l'explique Amir, le narrateur,

« La shoah revêtait deux aspects : l'un, celui des commémorations scolaires avec ses six millions, ses flambeaux et placards noirs, et l'autre, sa sœur jumelle, qui avait engendré non pas six millions cette fois mais une foule de personnages concrets, pas seulement réduite à grand-père Yosef, papa et maman, mais qui comprenait aussi des figures plus banales, en marge de l'existence. »

Ce sont ces « figures banales » qui sont les véritables héros du livre de Amir Gutfreund.

La littérature féminine

La littérature féminine n'est certes pas un phénomène nouveau dans la littérature hébraïque, mais la présence d'écrivaines s'est accrue de façon significative ces dernières années. Ainsi Shulamit Hareven, première femme membre de l'Académie de la langue hébraïque, est à la fois peintre de la solitude féminine et poétesse biblique de la sortie d'Égypte. Batya Gur, surnommée la « P.D. James israélienne », s'élève dans ses romans contre les injustices sociales et les préjugés. Shulamit Lapid, première femme présidente de l'Association des écrivains israéliens, édite également des romans policiers psychologiques ; mais en choisissant comme décor Beer

Sheva, capitale du Néguev, l'auteure choisit de décrire une autre réalité économique, loin de l'ébullition de Tel Aviv, plongeant le lecteur dans un milieu industriel avec en toile de fond le chômage et ses répercussions. Dans un tout autre registre, Gabriela Avigur-Rotem confronte l'héroïne de *Canicule et oiseaux fous* à un demi-siècle de l'histoire d'Israël – de l'utopie du projet collectiviste à une lucide désillusion – qui passe par un retour obligé aux racines de l'Europe occidentale et orientale.

La toute dernière génération de ces femmes écrivaines rejette de façon catégorique la centralité de l'expérience israélienne. Leur œuvre reflète l'aliénation, le désespoir et l'angoisse devant le monde moderne. Yehudit Katzir et Yaël Hedaya mettent en scène des hommes et des femmes en quête de l'amour ou du bonheur, s'illusionnant sur l'un et l'autre, métamorphosant la banalité en tragédie, l'insignifiant en traumatisme. Zeruya Shalev concentre ses écrits sur la vie conjugale. L'érotisme, abordé sous une forme psychologique, est souvent au cœur de ses romans. Mais c'est Orly Castel-Bloom, figure dominante de ce groupe, qui remet en question les idées artistiques reçues et présente un univers cauchemardesque dans lequel consommation d'images, de biens matériels, obsession de l'argent, vies atomisées se rejoignent dans un temps sans frontières. Des dix-neuf nouvelles qui composent *Les radicaux libres*, O. Castel-Bloom dit qu'elles constituent

« des tentatives de l'individu d'appartenir à la communauté humaine et de se laisser entraîner par le quotidien, de se mêler presque chimiquement aux autres, tout comme les radicaux libres, ces molécules ou éléments mobiles chargés d'air, qui suivent un sujet pour se mêler à lui. Les personnages de ces histoires se meuvent au cours de leur vie sur un axe situé entre un arbitraire absolu et une signification momentanée. Et dans chaque nouvelle, la mort les guette, exactement comme dans la vie réelle. »

Les post-modernes

Orly Castel-Bloom fait partie de ces auteurs qui, nés dans les années cinquante et soixante, veulent avant tout s'inscrire dans la création littéraire universelle en se détachant du particularisme qui caractérise la littérature israélienne jusqu'alors. Ces écrivains posent un regard nouveau sur les réalités israéliennes et sont marqués par les guerres de Kippour, de Liban (1982), du Golfe (1991), des deux Intifadas (1987 et 2002) ainsi que par les traités de paix avec l'Égypte et la Jordanie, et le désengagement du Sinai

en 2005. Un de leurs sujets de préoccupation majeure est le lien entre la religion et l'État, qui pose le problème épineux de la démocratie. Laïcs et orthodoxes sont de plus en plus partagés. Ces auteurs désirent aller au-delà de l'expérience israélienne et souhaitent voir leurs œuvres accueillies dans la mouvance littéraire mondiale. Etgar Keret, écrivain, scénariste et réalisateur est également auteur de bandes dessinées. Il mêle à la réalité des éléments fantastiques, maniant souvent le paradoxe à la limite de l'absurde. Son écriture se définit dans l'Israël de la fin du xx^e, début du xxi^e siècle et se définit comme postmoderne. Écrivain insolent et salubre, il a inventé une écriture singulière : celle de la violence instantanée, quotidienne qu'accompagne toujours son antidote, son contrepoids d'humanité. Ainsi le recueil intitulé *Crise d'asthme* rassemble quarante-huit « textes-clips » – l'expression est de la traductrice Rosie Pinhas-Delpech – minimalistes, fantastiques et provocateurs. Ils se jouent de la vraisemblance, font exploser les représentations attendues, brouillent les pistes, traduisant l'inquiétante absurdité d'un monde à la dérive.

Le théâtre

Le théâtre israélien jouit également d'une belle vitalité. Il se trouve que les œuvres complètes de l'un de ses plus grands auteurs sont en cours de traduction en français ces dernières années et que plusieurs de ses pièces ont déjà été montées en France et en Europe. Il s'agit de Hanokh Levin (1943-1999) auteur prolifique de cinquante pièces dont trente-quatre ont été jouées sur scène. Cette œuvre théâtrale inclut des comédies, des drames, des cabarets satiriques, des nouvelles et des poésies. Ses pièces traitent uniformément de la tristesse de l'existence et de la bassesse de l'humanité. Qu'il situe l'action dans le microcosme de la famille ou du quartier, à Tel Aviv ou dans un ailleurs géographique improbable, dans un espace abstrait ou symbolique, Hanokh Levin invente une forme de tragi-comédie moderne, mélange de provocation, d'humour et de poésie, mais aussi de cruauté et compassion pour le genre humain.

La poésie

La poésie occupe également une place très importante dans cette littérature, et, contrairement à la poésie en France, elle touche un large public. Ainsi, chaque vendredi, le supplément des journaux du week-end publie les nouveaux poèmes de jeunes auteurs afin de les diffuser le plus largement possible. Il faut préciser que la poésie hébraïque a existé sans

interruption depuis l'époque biblique et qu'elle porte en elle à la fois la tradition millénaire et les influences des pays de la diaspora. La poésie hébraïque contemporaine entrelace des thèmes personnels avec des motifs traditionnels souvent détournés de leur sens originel. La langue hébraïque « parle d'elle-même » en ce sens que son lexique éveille des myriades d'associations avec les diverses strates qui la composent : langue de la Bible, de la Mishna, du Talmud, des midrashim – récits brodés autour du texte biblique -, de la Kabbale entre autres. Vers le milieu des années cinquante émerge un groupe de jeunes poètes dont l'hébreu est la langue maternelle. Contrairement aux générations précédentes qui avaient acquis la langue hébraïque soit de façon scolaire en diaspora, soit en émigrant en Palestine, ces poètes maîtrisent d'emblée la langue parlée dont ils font leur outil poétique essentiel. Avec Yehuda Amihaï à leur tête, ce groupe, nommé *Likrat*, composé entre autres de Natan Zakh, Dan Paguis, Ted Carmi et David Avidan adopte une écriture minimaliste et elliptique où le vers libre est roi, et se place en retrait de l'expérience collective pour observer la réalité dans un style familier. Leurs références majeures vont de Pouchkine et Schiller à la poésie anglo-saxonne moderne. L'œuvre d'Amihaï est ainsi marquée simultanément au coin de cette langue familière, de l'ironie et de métaphores métaphysiques. Ces poètes proclament haut et fort la fin de la poésie idéologique et rompent totalement avec les structures traditionnelles de Natan Alterman et Abraham Shlonsky. Aujourd'hui on peut parler de la poésie hébraïque comme d'une polyphonie intergénérationnelle où des poètes de trente ans répondent en écho à leurs aînés de la poésie médiévale de l'Âge d'Or espagnol. Ainsi dans un langage direct, voire argotique Meïr Wieseltier récuse tout romantisme et fait de l'image de Tel Aviv le symbole d'une réalité. Israël Eliraz, Rony Somek, Miron Izakson, Dori Manor font également partie de cette nouvelle génération. Les poétesses ont une place non moins importante : Dalya Ravikovitch, d'abord attirée par l'exotisme « baudelairien » adopte ensuite le ton et la poétique développés par le groupe *Likrat*. Elle commence à écrire en vers libres, dans une langue plus idiomatique non dépourvue d'ironie. Sa poésie adopte un certain intimisme dans une forme d'écriture voisine de la conversation ou du dialogue. La poésie de Yona Wollakh est caractérisée par son « abondance d'énergie nerveuse » (Gabriel Levin). Elle mêle rythmes de musique rock, argot de Tel Aviv, théories freudienne et jungienne. Et comme dans la psychanalyse, la sexualité en est le pivot central. Toute une génération de jeunes Israéliens se sont reconnus dans cette poésie sauvage, intellectuelle et fortement

rythmée. Yonah Wollakh a d'ailleurs écrit des chansons qui ont remporté un vif succès pour un groupe de musique rock.

La littérature pour la jeunesse

Ce pan de la littérature est loin d'être négligeable dans la mesure où bon nombre d'écrivains et poètes « pour adultes » produisent également pour la jeunesse. Ceci remonte à la fin du XIX^e siècle lorsque, avec la renaissance de l'hébreu, les auteurs se font un devoir littéraire d'écrire aussi à l'intention des enfants. Il s'agit en fait non seulement de créer un corpus quasi-inexistant jusque-là mais également de créer des mots nouveaux dans une langue qui s'éveille à la vie quotidienne après deux mille ans d'assoupissement.

La littérature pour la jeunesse, encore assez peu traduite en français, comporte des textes originaux mais aussi de nombreuses traductions de la littérature mondiale. Depuis la fin des années soixante, la transmission des valeurs idéologiques des adultes a cédé la place au monde des enfants ou adolescents et les sujets sont des plus variés. On y trouve aussi bien les thèmes de la mort, du divorce, de la famille monoparentale, du handicap, de l'adolescence que l'immigration de Juifs de communautés diverses, la shoah, ou les figures marquantes de l'histoire du pays. Amos Oz, David Grossmann, Daniella Carmi, Galila Ron-Feder, Yoram Kaniuk, Ouri Orlev, Yaakov Shabtai et tant d'autres contribuent généreusement à cette littérature. La bande dessinée, genre totalement nouveau en Israël, a été mise au goût du jour par Etgar Keret. Des co-auteurs, dessinateurs de talent, mettent ses textes en images : Assaf Hanouka dans *la journée de la terre*, Rutu Modan dans *Fou du cirque*.

D'autres langues pour la littérature israélienne

Plusieurs auteurs de langue arabe nés ou ayant grandi en Israël produisent dans leur langue maternelle. Émile Habibi (1922-1996), né à Haïfa d'une famille arabe protestante, a œuvré comme écrivain et homme politique. Humour noir et satire sont ses deux armes littéraires de prédilection. Lauréat de plusieurs prix littéraires, il s'est vu décerner, entre autres, le prix des Droits de l'Homme partagé avec Yoram Kaniuk pour leur ouvrage commun *La terre des deux promesses*. Samih Al-Qassim, d'origine druze, est directeur de la Fondation des Arts à Haïfa. Traduite en plusieurs langues son œuvre comprend plus d'une vingtaine de recueils poétiques, des récits, une pièce de théâtre et des essais.

La représentante israélienne la plus importante en langue polonaise est sans conteste Ida Fink. Rescapée de la shoah, elle arrive en Israël en 1957. En 1983 elle publie son premier recueil de nouvelles. Tout son art consiste à raconter dans un style simple, direct, quasi impassible, de « petits instants » qui seraient banals s'ils n'étaient vécus à l'ombre de la mort.

Avec les vagues successives d'immigration de l'Union soviétique d'abord puis de la Russie, les auteurs en langue russe abondent même si souvent ils adoptent l'hébreu comme langue d'écriture, tels Alona Kimhi ou Boris Zaidman.

La production littéraire en russe est représentée essentiellement par Félix Kandel, David Markish, fils du célèbre poète yiddish Peretz Markish assassiné en 1952, Eli Luxembourg et Svetlana Schönbrunn. Ils évoquent dans leur œuvre la vie des Juifs en ex-Union soviétique et en Israël où ils se sont retrouvés.

N'oublions pas la production française dans laquelle figurent Claude Vigée, poète, Ami Bouganim, romancier. André Chouraqui (1917-2007), avocat, penseur, écrivain et homme politique, est une figure hors du commun. Engagé toute sa vie dans le rapprochement des trois religions monothéistes, il renouvelle la traduction de la Bible en français. Avec sa traduction de l'Ancien Testament à partir du texte hébreu, il souhaite faire passer en français le parfum des racines hébraïques. Le résultat, étonnant, nous donne une Bible aux résonances poétiques inédites jusque-là. Il traduit également le Nouveau testament et le Coran (ce dernier assorti de commentaires) afin de présenter ces trois œuvres comme un triptyque.

Ce panorama de la littérature israélienne actuelle est loin d'être exhaustif. Néanmoins il s'en dégage une constante à savoir l'aspiration de toute une génération non seulement à se libérer définitivement du carcan de l'idéologie, mais aussi à sortir d'un particularisme socio-politique pour accéder à une création qui relève de l'universel. L'engouement au cours des dernières années d'un public non-juif pour les œuvres traduites en français peut laisser espérer que la voie est désormais ouverte et que la littérature israélienne a acquis ses lettres de noblesse au sein du concert littéraire des Nations.

Michèle TAUBER

Maître de conférences en littérature israélienne

Université Paris VIII

Bibliographie pour une approche de la littérature israélienne contemporaine

- Anthologie de la prose israélienne contemporaine*, Albin-Michel, Paris, 1980.
- Anthologie de nouvelles israéliennes contemporaines*, Gallimard, Paris, 1998.
- Anthologie d'écrivaines israéliennes* (ouvrage collectif), Métropolis, Genève, 2008.
- Chant d'Israël, Anthologie de la poésie hébraïque moderne*, Caractères, Paris, 1984.
- Anthologie de la poésie en hébreu moderne*, Gallimard, Paris, 2001.
- Anthologie : Chacune a un nom : femmes poètes et artistes d'Israël*, Caractères, Paris, 2008.
- PARIENTE Mickaël, *Littératures d'Israël* (Biographie et bibliographie d'auteurs israéliens traduits en français entre 1948 et 2002), Éditions Stavit, 2003.
- PARIENTE Mickaël (en complément) *La littérature israélienne traduite en français et publiée entre 1948 et 2005 : étude bibliographique et socio-littéraire*, Thèse de 3ème cycle soutenue à l'Université Paris 8 le 12 décembre 2006.



Les taches sombres de Minush Jero (1932-2006), un exemple de l'arbitraire du totalitarisme dans le théâtre albanais

Quelques repères sur le théâtre en Albanie

Le théâtre n'était ni populaire ni répandu en Albanie avant la Première Guerre mondiale. La première pièce de théâtre albanaise, *Emma*, a été écrite en 1887 par un italo-albanais, Françesk Anton Santori (1819 – 1894), représentant du mouvement culturel et littéraire des Arberesh d'Italie. Ce drame parle d'un sujet primordial pour la diaspora albanaise : celui de l'immigration, sous un angle patriotique et romantique.

Sous le régime communiste, le théâtre est devenu une arme de propagande. Les pièces ont été soumises à une censure encore plus rigoureuse que la littérature : toute créativité a été étouffée, d'où un retard dans l'essor du théâtre narratif.

Les taches sombres (*Njolla të murrme*) est une pièce de Minush Jero. Elle comporte 30 scènes. Le récit est construit autour de l'autocritique de Lea, enseignante, de son mari Luan, médecin, et de leur fils, Lirim, étudiant. Un chœur joue un rôle très important dans la pièce à côté de ces trois personnages : il instruit le procès populaire du couple. Dans le chœur se confondent les voies de la rumeur et de l'institution judiciaire.

La pièce a été écrite en 1968 et présentée pour la première fois, l'année suivante, au Théâtre Çajupi de Korça (Albanie du Sud), dans une mise en scène de Mihallaq Luarasi.

Elle a été interdite de 1969 à 1992 en Albanie et redécouverte, en France, par la compagnie « l'Espace d'un instant » que dirigent Céline Barcq et Dominique Dolmieu à Paris.

Le succès de la pièce et sa longévité viennent de son universalité et du lien manifeste qu'elle a su construire entre le théâtre et la société.

Le contexte

Le contexte historique et politique

Durant la période communiste (1944-1991), l'État albanais est sous le pouvoir d'un parti unique. Le chef du Parti du Travail (PTA), le parti communiste local, et chef de l'État, Enver Hoxha, cultive ce que Jean-Paul Champseix¹ appelle « l'arbitraire stalinien albanais ».

Le système politique albanais va aller en se durcissant sans connaître les mesures de libération vécues dans d'autres pays du « bloc de l'Est » qui vont dans le sens d'une plus grande émancipation sociale à la fin des années 1960. Au contraire, Enver Hoxha ferme le ministère de la justice et supprime la profession d'avocat. Comme l'a rappelé Ardian Marashi², pour Enver Hoxha : « Les écrivains sont les auxiliaires du Parti ». La littérature et le théâtre sont réduits à entonner les louanges d'Enver Hoxha, et à mettre en scène « le héros positif, la lutte des classes et la formation de la jeunesse dans l'amour du Parti » !

Minush Jero a écrit sa pièce en 1968, dans une période de tensions politiques nationales et internationales. L'Albanie est étroitement alliée avec la Chine maoïste depuis sa rupture avec l'URSS en 1961. Elle subit le contrecoup de la révolution culturelle (abrogation des droits d'auteur, interdiction des représentations d'œuvres étrangères, etc.). Tout le monde se doit de dénoncer tout le monde pour lutter contre les influences extérieures du « révisionnisme bourgeois ».

Le Parti cherche des œuvres révolutionnaires pour « l'édification communiste des masses ». Sous la dictature, la littérature sert donc l'idéologie. Elle est au service de « l'homme nouveau socialiste ». Il s'agit là d'un être d'abstraction qui doit obéir au parti tout puissant...

Et pourtant, la littérature représente une force de résistance contre la dictature...

La dictature communiste et le théâtre

Quelques mots sur la vie de l'auteur

Minush Jero est né en 1932 à Vlora, une ville côtière au sud de l'Albanie, là où le canal d'Otrante est le plus étroit, face à l'Italie. Après des études militaires, il devient officier à Durrës, le plus grand port du pays, sur la côte

1. Dans une communication sur le totalitarisme albanais à l'INALCO le 21 décembre 2007.

2. Dans une communication sur la littérature albanaise sous la dictature à l'INALCO le 30 novembre 2007.

Adriatique, à 25 km de la capitale. Dans la seconde ville du pays, il s'initie au théâtre avec la troupe du Théâtre Moisiu.

En 1960, il est renvoyé de l'armée pour ses conceptions politiques et entre alors à l'Université de Tirana. Il devient professeur de littérature, dans sa ville natale, à Vlora. En 1967, il est transféré pour y être interné dans un village reculé, de nouveau pour des motifs politiques.

Dans les mêmes années, il devient également auteur dramatique. Il est, notamment, l'auteur de *Noces pendant la guerre* (*Dasmë gjatë luftës*) en 1956, *Dehors il pleut* (*Jashë bie shi*) en 1963, *L'histoire d'une nuit* (*Historia e një natë*) et *Le moulin des djinns* (*Muliri i xhindeve*) en 1964, *Les indomptables* (*Të pamposhtur*) en 1970.

Minush Jero est l'auteur de la pièce considérée comme la plus célèbre du théâtre albanais : *Les taches sombres* (*Njolla të murrme*). En effet, à la fin de 1969, *Les taches sombres* est joué au Théâtre Çajupi de Korça, où elle remporte un grand succès. En mars 1970, la pièce est reprise à Tirana au festival albanais de théâtre où elle remporte le premier prix. Peu de temps après, elle est rejouée en présence des membres du Comité du Parti, dont Enver Hoxha en personne. La pièce est interdite le soir même et qualifiée de « décadente, bourgeoise et anti-prolétarienne ». Elle disparaît du répertoire théâtral albanais.

Hoxha déclare que *Les taches sombres* est une œuvre « révisionniste [et qu'elle] incarne le manifeste du libéralisme en Albanie ». Le dictateur albanais a compris que la pièce, si elle utilise les canons du réalisme, n'en est pas moins une sévère critique du régime et de ses méthodes.

Tous les protagonistes sont donc persécutés. Minush Jero, l'auteur, et Mihallaq Luarasi, le metteur en scène, sont arrêtés et condamnés à 8 ans de travaux forcés. Minush Jero est interné dans les camps de Burrel et de Spaç (Albanie du Nord) pour « agitation et propagande contre le parti du pouvoir populaire ».

À sa sortie de prison, Minush Jero travaille comme ouvrier dans une usine de produits en plastique. Au début des années 1980, il dirigera ensuite le Salon d'Art et la fondation « Torra » à Durrës.

Minush Jero est décédé en Albanie le 22 mars 2006.

Les canons du réalisme socialiste

Pendant la période communiste, la création théâtrale nationale est largement marquée par l'idéologie communiste du « réalisme socialiste » qui pénètre tous les secteurs et tous les niveaux de la société. Au nom des principes

du « marxisme léninisme », la censure est très puissante et contrarie la création artistique.

En 1970, *Les taches sombres* représente un véritable engagement de l'auteur, un appel à témoins, une critique de la réalité dans laquelle la dramaturgie fonctionne selon des règles comparables à celles d'une enquête de police politique. Réformiste, Minush Jero se croit protéger par la vague démocratique populaire qui va se briser en 1972...

Dans un article paru le 18 novembre 1970, le n° 275 (6627) du journal du Parti « La voix du peuple » critique *Les taches sombres* :

« ... entre deux ou trois autres pièces au contenu insignifiant, il en est une qui présente des erreurs idéologiques particulièrement graves. C'est le cas du drame de Minush Jero, Les taches sombres, présentée au Théâtre Çajupi, et mis en scène par Mihallaq Luarasi.

Alors qu'il avait pourtant bien commencé en fustigeant les vilenies et les survivances du passé, l'auteur a conçu un drame mort-né.

Les taches sombres vise à traiter d'une série de problèmes sociaux qui ont à voir avec la formation des nouveaux canons du réalisme socialiste dans la société. Cette œuvre s'intéresse aux relations maritales et aux relations sociales, aux devoirs des parents dans l'éducation de leurs enfants, à la responsabilité de l'école et de la société dans la formation de la nouvelle génération, etc.

S'il s'agit bien de problèmes importants et actuels, la façon dont l'auteur a décidé de les traiter est une erreur. Son point de vue n'est pas réaliste. En ne présentant que les côtés malfaisants de la société, il a conçu une œuvre où priment des idées et des personnages négatifs, ignorant par-là le combat enthousiaste des masses sous la conduite du Parti pour éliminer ces survivances du passé...

... en opposition avec les principes de l'art du réalisme socialiste qui visent à refléter la réalité du processus révolutionnaire, l'auteur de cette pièce déforme la réalité et présente des protagonistes qui n'appartiennent pas à notre société mais sont empruntés au révisionnisme bourgeois ... »³.

La censure lui reproche donc de ne faire aucune place au « héros positif ». Le fait que Minush Jero fait appel à un chœur, comme dans les tragédies antiques, est à souligner. Mais du point de vue du metteur en scène français, Dominique Dolmieu, le chœur ne doit pas être considéré comme un élément mythologique, autre que très formellement. La présence d'un

3. Traduction de l'albanais par Évelyne Noygues.

choeur est totalement légitime dans une véritable démocratie populaire au sens théorique. « *vox populi* », « *zeri i popullit* », « La voix du peuple »... Le véritable danger, c'est que le choeur exprime la vérité, et que cette vérité échappe au contrôle du parti, lorsqu'elle est énoncée par un artiste, par le biais de son oeuvre et surtout au théâtre, où le plateau, du fait que la chose se passe en temps réel et sans intermédiaire, peut aussi échapper à la censure (mais pas forcément aux sanctions !).

Toute référence à la mythologie était interdite en Albanie sous la dictature communiste. Comme l'a fait remarquer Ismail Kadaré : « Si les mythes antiques sont d'une brûlante actualité dans les régimes communistes... que feront les peuples à la sortie de ces mêmes régimes communistes ? » ...

Le contenu

Analyse du contenu

Les événements se déroulent fin janvier 1967. On assiste à un drame familial avec un couple qui fait son autocritique. Lea et Luan révèlent leur vie conjugale au cours d'un dialogue largement interrompu par un chœur qui conteste leurs explications et leur demande des comptes. Ils s'interrogent sur leur échec à élever leur fils selon la morale dictée par la société. Et peu à peu un fossé se creuse dans le couple...

Le fait que les événements évoqués par les protagonistes recouvrent leur vie conjugale est une donnée indispensable pour comprendre et déchiffrer le problème que recèle la pièce, à la fois drame politique et philosophique. « Depuis quand te mêles-tu de philosophie ? – Depuis que tu es devenu libéral », répond Lea (scène 21 page 93 de l'édition en français).

Le texte met en balance l'honneur d'un homme et la vie d'un enfant. Elle parle d'utopie et de corruption à travers des personnages qui oscillent entre repentir et révolte. Mais c'est entre le chœur – dans lequel se confondent les voix de la rumeur et de l'institution – et le couple déchiré que s'engagent le dialogue et la polémique.

À travers un dialogue entre une famille et un chœur, ordonné comme une instruction judiciaire, l'auteur utilise le réalisme socialiste pour le mener à sa propre perte. La situation est dans l'impasse : c'est le sens de la dernière scène de la pièce qui est la plus importante. Dominique Dolmieu fait remarquer que c'est d'ailleurs celle qui manquait les premières fois où il a réussi se procurer le texte ...

Les taches sombres peut être considérée comme une oeuvre clef du théâtre des Balkans. Elle a été écrite alors que l'Europe en 1968, connaissait une

certaine démocratisation. Elle reste le souvenir douloureux d'une tentative de révisionnisme terminée en déchirure, un engagement de l'auteur qui lui a coûté 8 ans de rétention.

Comme l'écrit Luan Rama, écrivain, homme de presse et de cinéma, ancien Ambassadeur d'Albanie en France de 1997 à 2001, dans la préface de l'édition française : « La pièce *Les taches sombres* restera dans l'histoire du théâtre albanais comme une œuvre significative et symbolique, qui dénonce la façon dont les régimes totalitaires en arrivent à tuer l'art, briser les artistes, asphyxier l'esprit moderne et novateur, et faire silence sur la vérité. La vie de cet auteur dans le goulag albanais en est un exemple édifiant. Encerclé de barbelés pointus et surveillé par les tours de guet des gardes en armes, face à ce coin de ciel livide, Minush Jero n'imaginait pas que sa création connaîtrait une seconde vie, qu'un jour elle serait exhumée de ce cimetière gigantesque édifié par la censure albanaise de jadis ... ».

Redécouverte de la pièce par sa version française

Œuvre classique du théâtre albanais, la pièce a été interdite jusqu'en 1992 et redécouverte en France par la compagnie « l'Espace d'un instant » que dirigent Céline Barcq et Dominique Dolmieu à Paris. Une première lecture publique a eu lieu le 25 juin 1996 à l'Alliance française de Paris, sur une traduction réalisée par Christiane Montécot l'année précédente.

La pièce est présentée au Théâtre l'Échangeur de Bagnolet en 1998, dans le cadre d'une saison albanaise organisée par « l'Espace d'un instant ». La même année, la compagnie française part en tournée en Albanie : au Théâtre Moisiu de Durrës, au Théâtre national de Tirana et au Théâtre Migjeni de Shkodra. A Shkodra, notamment, la pièce interprétée en français est particulièrement bien accueillie. Comme se rappellent Céline Barcq et Dominique Dolmieu : « Le public semblait parfaitement connaître la pièce, pourtant interdite pendant 30 ans. ». Minush Jero était présent aux représentations données au Théâtre de l'Échangeur, comme pendant toute la tournée en Albanie.

Le texte *Les taches sombres* est publiée, en 2001, par les éditions « l'Espace d'un instant », et toujours disponible à la librairie de la Maison d'Europe et d'Orient⁴ (3, passage Hennel – 75012 Paris).

4. Dossier réalisé à partir de la documentation mise à disposition par la Maison d'Europe et d'Orient à Paris.

*

* *

Encore une fois, on voit que c'est « l'homo politicus » qui fait de Minush Jero un écrivain de théâtre dont une partie de l'œuvre a pu s'exporter au-delà des frontières étroites de son pays. On peut donc qualifier son œuvre d'écriture de la dissidence.

Comme le souligne Luan Rama dans sa préface : « Pour nous, Minush Jero était le dramaturge moderne, l'homme de l'art courageux et novateur, qui, à travers sa pièce cherchait à secouer l'euphorie idéologique marxiste-léniniste de la société albanaise, pour l'avènement d'un monde plus sûr, plus progressiste et plus humain ».

Comme l'a repris la traductrice de la version française de cette pièce : « Fait rarissime, le réalisme socialiste est ici utilisé pour sa propre perte, déstructuré par sa propre logique. Ce drame est l'histoire d'un long orage, d'un crépuscule, l'histoire aussi d'une chute, d'une profonde détresse intérieure dissimulée derrière l'étrange masque de la tragédie dans l'utopie communiste. L'absence de héros positif, le procédé de reconstitution des événements et l'usage de différents niveaux de distanciation vis-à-vis de ces événements, la présence d'éléments tels que le chœur des masses populaires, en font une œuvre contemporaine de premier plan, clef du théâtre albanais et de l'histoire des Balkans ».

Ismail Kadare a lui aussi évoqué le drame de Minush Jero dans *Printemps albanais*, paru en chez Fayard. Il écrit : « ... l'atmosphère de fête qui régnait dans la salle du Théâtre national durant la représentation du drame *Les taches brunes*, de M. Jero, la plus admirable pièce de théâtre de cette époque, avait servi de prétexte à l'interdiction de l'œuvre et à la condamnation de son auteur. ».

La langue de la censure imposée par le régime totalitaire albanais a réussi à le faire taire. Il n'empêche que cet écrivain est aussi un « homo poeticus ». On peut penser que lui aussi considérait la littérature inutile mais indispensable...

Évelyne NOYGUES

Diplômée des Langues O'



Les valeurs de डोम्ब « ḍomba », le mot sanskrit d'où est issu le nom du peuple rrom

Avant-propos : petit détour par l'étymologie

Du point de vue étymologique, il est désormais acquis que le nom du peuple constitué par les Rroms, Sintés et Kalés, c'est-à-dire les Rroms au sens large, dérive du mot sanskrit डोम्ब « ḍomba » d'une manière parfaitement logique en termes d'évolution phonétique. En effet, l'évolution normale du [ḍ] rétroflexe¹ aboutit bien à ce système un peu complexe qui maintient en rromani actuel un contraste entre deux types de « r », l'un roulé comme dans la plupart des langues d'Europe et l'autre qui peut avoir plusieurs réalisations différentes selon les parlers mais qui – sauf neutralisation locale, se distingue du précédent. Ce dernier est écrit depuis plus d'un siècle « rr ».

En général le « r » moderne provient d'un [r] ancien alors que le « rr » provient d'une dentale rétroflexe ancienne [ṭ, ḍ, ṭṭ, etc...] (c'est-à-dire ट, ड, ट्ट, etc...).

Ce double « rr » peut être réalisé selon les parlers d'un grand nombre de manières, l'essentiel étant qu'il s'oppose à « r ». Exemples en rromani :

- **rani** « dame » ≠ **rrani** « branche »
- **ćoripen** (ou **ćorimos**) « vol, larcin » ≠ **ćorripen** (ou **ćorrimos**) « pauvreté »
- **bar** « haie; jardin » ≠ **barr** « pierre, caillou ».

Dans la réalité, sa prononciation peut être un [rr] long, un [ʀ] grasseyé, un [h] ou un [x], voire un [ɣ] comme en Espagne et au Mexique, où l'on écrit « Gom » – ce qui rend le [ɣ] initial de l'espagnol; la prononciation rétroflexe, comme en Inde, se rencontre encore en Turquie, Bulgarie et Albanie du sud. Sur le plan synchronique, il est vrai toutefois que dans

1. Toute cette introduction est largement empruntée au cours de linguistique rromani dispensé à l'INALCO par M. Courthiade. Voir aussi « Etudes tsiganes » n° 22 de septembre 2005, p. 135.

un bon nombre de dialectes (pour plus du tiers des locuteurs au niveau européen), le « rr » est devenu « r » roulé, faisant disparaître le contraste entre « r » et « rr » sous une même prononciation [r]. Pourtant ce qui a fait ignorer cette opposition, c'est que de nombreuses descriptions dialectales ont été effectuées par des personnes qui ne l'ont pas « entendue », car dans leur langue maternelle elle n'est pas pertinente, c'est un simple trait individuel de prononciation, un accent. Il est significatif qu'elle apparait pour la première fois à l'écrit en 1890 dans le premier dictionnaire rédigé par un Rrom, le *Magyar és Czigány Nyelv Gyök-Szótára*, de Sztojka Ferencz, de Nagyida, publié à Paks (Hongrie) avec 12.000 entrées. Bien des lexiques seraient à revisiter et récrire en distinguant « r » et « rr ». Ce qui a semblé aux oreilles étrangères une homonymie entre « pauvreté » et « vol » a ainsi fait écrire au XIX^{ème} siècle que les tsiganes ne font pas la différence entre les deux... explication bien venue à leur prétendue propension à la délinquance dans les conceptions de l'époque – la surdité phonologique servant de cette manière le racisme et la surdité mentale. Sur le plan diachronique, les exemples ne manquent pas de [r] de vieil et moyen indien ayant évolué en [r], c'est même le développement normal, et ceci en toute position (initiale, médiane, finale). En revanche, les dentales rétroflexes de vieil et moyen indien ont une destinée différente d'une part en positions médiane et finale – où elles deviennent en général [r] et d'autre part à l'initiale, où l'évolution est plus difficile à saisir en raison du petit nombre de lexèmes commençant par une rétroflexe : une dizaine de racines en sanskrit², moins encore en pāli. Pourtant, la présence de deux mots rromani (en plus de la racine « rrom~ »), commençant par « rr » et correspondant à une rétroflexe initiale moyen-indienne (rroj « cuillère »³ et rran, var. rrani, rranik « branche »⁴) établit cette filiation. A ceci s'ajoute qu'en finale on a souvent correspondance entre « rr » rromani et rétroflexe de moyen-indien et néo-indien. Enfin, lorsqu'une rétroflexe indienne ancienne est consolidée par une nasale de même nature, elle donne dans de nombreux parlars rroms un « rr » (à côté d'autres évolutions locales). Inversement, le nombre d'initiales rétroflexes est bien plus considérable dans les langues modernes comme le hindi et plus encore le népali. Ces rétroflexes sont souvent issues de dentales anciennes, si bien que le fait qu'un « d » dental de vieil indien a pu devenir rétroflexe en hindi ou en népali, n'est pas un argument pour écarter le fait qu'une vieille rétroflexe

2. Pour Colin Masica (p. 157) : « pratiquement jamais à l'initiale dans la langue ancienne ».

3. Cf. moyen indien *ḍōva* et hindi *डोई* [ḍōi] « grande cuillère en bois ».

4. Cf. vieil-indien *दण्ड* [ḍaṇḍa > *ḍaṇḍa/*ṛaṇḍa] et hindi *डंडा* [ḍaṇḍā].

a pu se maintenir telle quelle en rromani comme dans les exemples ci-dessus. Inversement, on n'a pas de cas de [r] ancien ayant évolué en « rr » du rromani (« rr » englobant les diverses réalisations mentionnées plus haut). En tout cas, ni la confusion à l'oreille entre « r » et « rr », ni le fait que certains « ḍ » du hindi proviennent de « d » dental en vieil indien, ne permettent de vaticiner en prétendant que Rrom viendrait de राम « Rāma », et que le peuple rrom descendrait par conséquent du septième avatāra de Vishnou... idée qui a été lancée par un certain Janis Petrovs, dont les sympathies nazis dans sa jeunesse peuvent expliquer la passion pour le mythe d'une filiation divine.

Il n'est pas question de développer ici davantage la dimension étymologique, mais avant de passer à l'aspect sémantique et culturel, il semblait utile de montrer comment, en croisant les évolutions en diachronie avec les comparaisons en synchronie, on arrive à établir que le nom des Rroms vient bien, linguistiquement parlant, du « vieil indien » डोम्ब « ḍomba »

Questions soulevées par le mot डोम्ब « ḍomba »

Les mots vieil-indien डोम्ब « ḍomba » et indien moderne डोम् « ḍom » (équivalent au premier mais plus récent) sont donc de la plus haute importance pour les Rroms: c'est l'endonyme de leur peuple et celui de l'individu membre de ce peuple. Il est à relever que le nom commun « rrom » signifie également en langue rromani « époux » et son féminin « rromni » « épouse ».

Furent soutenues par le passé plusieurs interprétations plus ou moins fantaisistes de l'origine du mot « rrom » : nous avons déjà mentionné telle velléité de le faire venir du sanskrit राम « rāma », qui, outre le nom du dieu-roi d'Ayodhya, est un adjectif signifiant « plaisant, beau ». D'autres ont cru lui trouver une origine dans le mot « roum » (à cause du sultanat médiéval de Roum en Anatolie), mot arabe signifiant « chrétien » (particulièrement « chrétien Byzantin »), d'autres de la ville de Rome, ou de la province balkanique de Roumélie... Il serait vain d'énumérer et d'analyser ici des étymologies inexactes car fondées sur la méconnaissance de l'opposition « r »/« rr », alors que nous connaissons à présent de façon claire et indubitable l'origine de « rrom » qui est डोम्ब « ḍomba ».

La principale question qui se pose en considérant l'attestation de ces nombreuses occurrences concerne la signification de ce mot (nous emploierons le singulier puisque « ḍomba » et « ḍom » sont en fait le même

mot). Recouvre-t-elle une réalité homogène ? A-t-elle un lien avec une ou plusieurs castes ? Peut-on mettre en évidence une cohérence sémantique satisfaisante aux points de vue ethnologique, sociologique ou religieux entre les emplois de ce mot selon la localisation, la profession, les croyances des hommes appelés « ḍom » ? En fait, serions-nous en présence du nom d'une profession, d'une ethnie, ou d'une jāti ? Mais, en ce cas, pourquoi d'une part « ḍom » est-il aussi répandu dans tout le nord de l'Inde et même dans les pays limitrophes, désignant des groupes indo-européens, dravidiens ou tribaux ? Pourquoi les Roms d'aujourd'hui porteraient-ils le nom de cette supposée jāti puisque d'après les récentes découvertes historiques ils semblent descendre de la population de Kannauj (dans l'actuel état de l'Uttar Pradesh) faits prisonniers par le sultan turco-afghan Mahmoud de Ghazni en 1018 lors d'un de ses nombreux raids sur l'Inde du Nord, tous âges, sexes, couleurs de peau et jāti confondus ? Et comment des métiers (puisque les jāti sont étroitement liées à une profession), cités dans tous les dictionnaires de langue indienne existant en Europe, aussi différents que « musicien », « vannier », « militaire », « pêcheur », « employé des champs de crémation » porteraient-ils le nom d'une même jāti ?

C'est à ces questions que notre étude va tenter de répondre, sans espérer bien sûr de succès évident ou définitif, car d'une part la notion de jāti est de plus en plus fluctuante, et d'autre part ces groupes sont innombrables, chaque jour -ou presque- en voyant apparaître un nouveau. Il est important en tout état de cause de ne pas confondre cette notion avec celle de « varna » ou de « caste ». Pour Louis Frédéric c'est en effet une grave erreur que d'assimiler « caste » à jāti puisque les dalit, intouchables et par conséquent non-castés, sont susceptibles d'être groupés en jāti, terme qui a pris de plus en plus la signification de « métier ».

Néanmoins, une réflexion globale s'impose, sous-tendue par un fait de linguistique diachronique: le mot « ḍom » a engendré le mot « rom », désignant un peuple en diaspora, sans territoire compact, certes, mais qui possède une langue très vivante, une culture riche et une conscience collective très fortes puisqu'elles ont survécu à tant de siècles d'exil et de persécutions. Il n'est pas inutile de rappeler que le socle proprement indien de la langue romani est le même, avec des variations phonétiques, bien sûr, d'un bout à l'autre de la planète, et ceci quel que soit le dialecte (sauf substitution d'un mot ancien par un emprunt local, sous la pression de la « langue dominante »), ce qui indique une origine commune d'une région

géographiquement bien circonscrite. Seuls les emprunts aux langues des pays traversés par les Rroms divergent.

Mot capital pour les Rroms, « ḍom » est également digne d'intérêt pour les linguistes et chercheurs de toutes disciplines qui étudient leur langue et leur culture, mais aussi le monde indien.

Il est donc important de rechercher, à partir des sources, les sens de डोम्ब ḍomba en évitant par là même les prises de position peu rigoureuses des colonisateurs britanniques, tentés dans leurs traductions hâtives et leur goût excessif pour la taxinomie de classer les « ḍoms » dans les « castes criminelles », voire dans les « scheduled tribes », expressions fourre-tout malveillantes et sans signification précise, alors que les historiens et sociologues indiens les définissent, certes comme des gens de condition modeste, mais exerçant des professions parfaitement honorables : musiciens, chanteurs, artistes ambulants, vanniers, travailleurs du fer, travailleurs agricoles, pêcheurs. Dans cette optique, il est logique de commencer la recherche en se plaçant dans les âges les plus reculés de l'Inde classique et s'efforçant de découvrir les occurrences de « ḍomba » et de « ḍom » dans des textes sanskrits classiques, puis moyen-indiens avant d'aborder les divers usages vernaculaires et les valeurs que les dictionnaires modernes donnent à ce mot.

Dans la littérature sanskrite classique

Quatre ouvrages importants de la littérature sanskrite classique dans lesquels apparaissent les mots « ḍomba » « ḍom » « ḍombī » ou « ḍombīka » ont été relevés (noter qu'en sanskrit védique les consonnes rétroflexes n'apparaissent pas à l'initiale des mots).

1) कथासरित्सागर : Le Kathāsaritsāgara de Somadeva (dit aussi Somadevabhata)

C'est un monument du kāvya, où se mêlent le charme du conte oriental et l'élégance du style, incluant – entre autres œuvres qu'il a « absorbées », le Vetālapañcaviṃśatika, « les Contes du Vampire », recueil de vingt cinq histoires épiques écrites vers les 7e-8e siècles par un auteur inconnu, mais dont les recensions les plus célèbres sont celle de Śivadāsa, puis de Somadeva lui-même.

Ces contes du Vampire, dans lesquels un vampire plein d'humour raconte vingt cinq histoires savoureuses au roi Trivikramasena – assimilé à un des

souverains d'Ujjain qui portèrent le nom de Vikramāditya, et finit par lui sauver la vie pour le remercier de l'avoir porté sur son épaule, furent écrits séparément, connurent plusieurs recensions, et à la fin furent inclus dans le Kathāsaritsāgara.

On trouve le même thème d'un mensonge amenant un personnage à tomber dans un piège mortel dans le corpus principal du Kathāsaritsāgara, où un infortuné ḍomba est abusé par une sorcière du nom de Siddhikarī : celle-ci pousse le ḍomba qui la poursuivait à se pendre lui-même, et dans le Vetālapañcavimśatikā où il n'apparaît pas de ḍomba, mais où il s'agit plutôt du nom du roi ami du Vampire et de la localisation de l'histoire.

Dans les chapitres 1 et 2 du Kathāsaritsāgara, le mot ḍomba apparaît dans les śloka 157, 174 et 175, à titre de simples citations, sans qu'il ne s'y rapporte dans le texte sanskrit une histoire, la mention d'une profession ou d'une quelconque action. On dirait familièrement : « le ḍomba ne fait que passer par là ». La traduction anglaise, elle, signale simplement « un homme de basse caste ».

Dans le chapitre 11, il est fait allusion à une caste de ḍomba sans plus ample développement. C'est seulement dans le chapitre 13 qu'un ḍomba est campé comme un véritable personnage auquel il arrive une bien funeste aventure :

« Le ḍomba et la sorcière », chapitre 13, śloka 96 (recension de Kāsināth Pandurng Parab, Ed. Tukārām Jāvajī, Bombay, 1903) :

सैवं मुषत्वा पच्छन्नं प्रत्यूषे साथ नरियौ ।

sarvam muṣitvā pracchannam pratyūṣe sātha niryayau

Ayant tout dérobé secrètement au point du jour alors elle s'enfuit

मृदङ्गहस्तवो मोषाय डोम्बः कोऽप्यन्वगाहुतम् ॥

mṛdaṅgahastvo moṣāya ḍombaḥ ko 'py anvagāhutam

Un tambour à la main, par la voleuse un domba en train de courir

न्यग्रोधस्य तलं प्राप्य सा दृष्ट्वा तमुपागतम् ।

nyagrodhasya talam prāpya sā dṛṣṭvā tamupāgatam

Puis.....

डोम्बः सद्धिकिरी धूता सढैन्येवेढमबवति

ḍombaḥ Siddhikārī dhūrtā sadaunyevedam abravīt

ḍomba Siddhikārī astucieuse feignant le désespoir dit ces paroles...

मत्वेततितवृक्षेऽसौ डोम्ब पाशमसज्जयत

matveti tatra vṛkṣe'sau ḍomba pāśamasajjayat

après avoir ainsi pensé là près de l'arbre voyant que le *ḍomḇa* qui l'avait rattrapée

Traduction de Penzer (Ed. Sawyer, 1927) :

« Un *ḍomba*, tenant son tambour à la main, s'approcha de la voleuse (en fait la sorcière Siddhikārī) et la poursuivit à toute vitesse... Il la vit qui avait atteint le pied d'un arbre nyagrodha et l'approcha... Siddhikārī, astucieuse, feignant le désespoir dit ceci ... après avoir réfléchi, au *ḍomba*, voyant qu'il l'avait rattrapée là, près de l'arbre... »

Le texte continue en citant cinq fois le mot « *ḍomba* » : la voleuse raconte une histoire abracadabrante au *ḍomba*, prétend qu'elle veut se pendre à l'arbre pour échapper à son mari (en fait elle veut échapper à son maître à qui elle a dérobé de l'or), demande au *ḍomba* de lui montrer comment elle doit s'y prendre pour se pendre, et l'amène à se pendre lui-même par trahison, en le faisant monter sur son tambour... Certes la trahison de la voleuse et la crédulité du *ḍomba* ne sont pas ici d'une grande signification, mais ce qui est intéressant en revanche, c'est que le *ḍomba* « tenait son tambour à la main » ce qui indique clairement qu'il s'agit d'un musicien.

Une telle histoire de crédulité fatale se retrouve dans le vingt cinquième et dernier conte du *Vetālapañcavimsatikā* (traduction de Louis Renou, Ed. Gallimard, NRF 1963). La personne abusée n'est pas là un *ḍomba*, mais un ascète perfide, et on ne peut s'empêcher d'opérer un rapprochement : le roi Trivikramasena, héros des Contes, est un *avatāra* du roi légendaire d'Ujjain, Vikramāditya, région où vivait traditionnellement, dit-on, une importante population de *ḍomba*.

A propos du *Kathāsaritsāgara*, on trouve dans un texte anglais de compilation (« North Indian Notes and Queries », vol. 5) la note suivante, qui mérite d'être relevée :

« Une croyance étrange existe dans le caractère sacré du fer chez les dom, « tribu criminelle » du Nord de l'Inde. Ils auraient hérité de l'âge de pierre la conviction qu'il est blasphématoire de commettre un cambriolage à l'aide d'un outil de fer, quiconque désobéirait à cette prescription serait exclu de la communauté, et les yeux du coupable lui sortiraient de la tête... »

Ce n'est là qu'une réflexion d'un militaire britannique, et non d'un véritable ethnologue. Cet Anglais, assez crédule pour admettre qu'il existait des outils de fer à l'âge de pierre, ne faisait que véhiculer des racontars à propos d'une population dont il ignorait probablement tout. De plus, comment aurait-il connu les coutumes de l'âge de pierre en Asie du sud ? Avait-il été archéologue dans une vie antérieure ?

Mais au-delà d'une certaine naïveté, un élément doit retenir notre intérêt : le caractère sacré du fer. Ce caractère sacré a été peut-être observé par le Britannique (non pas à l'âge de pierre mais pendant la période du Rāj) comme faisant partie des croyances et coutumes des Dom. Or nous savons que le travail des métaux, et en particulier du fer, reste une spécialité rom même encore à notre époque. Y aurait-il là l'amorce d'une indication, sinon de caste, au moins de profession traditionnelle ?

2) राजतरंगिणी : La Rājatarangiṇī de Kalhaṇa, et autres histoires traditionnelles similaires de rois amoureux de dombī, causant de ce fait de graves dommages au Dharma.

La Rājatarangiṇī « La Rivière des Rois », est également une œuvre très importante de la littérature sanskrite classique. C'est une chronique écrite par le brahmane Kalhaṇa en 1148, qui narre sous forme d'un long poème épique de 7826 śloka l'histoire des rois du Kaśmīr depuis leur origine, celle-ci étant évidemment plus légendaire qu'historique! Les taraṅga (en sanskrit : « vagues ») les plus anciens sont mythiques, voire puraniques, mais les plus récents apportent des renseignements historiques crédibles. Cette chronique fut reprise plusieurs fois sous la plume d'autres auteurs, mais on retrouve régulièrement dans chaque recension une histoire d'amour édifiante: le roi du Kaśmīr Jāyāpiṇḍa, un lettré très respecté, chef de guerre émérite vainqueur d'une célèbre série de campagnes (la tradition veut qu'il aurait même rapporté de Kānyākubja un magnifique simhāsana, trône à pattes de lion !) fit venir un jour à sa cour un célèbre chanteur ḍomba nommé Raṅga, accompagné de ses deux filles d'une très grande beauté,

Haṁsī et Nāgalatā. Tombé follement amoureux de Haṁsī, il l'épousa très officiellement et combla toute la famille d'honneurs, faisant ministres certains de ses nouveaux « alliés ».

Une telle conduite inhabituelle fit scandale, soit par jalousie, soit par sa nature adharmique (rappelons que les mariages inter-varna sont absolument prohibés dans la religion brahmanique) et, dans la recension la plus connue, fut assassiné. Dans d'autres recensions, il abdiqua en faveur de son fils et préféra s'exiler dans la forêt avec son épouse ḍombī pour devenir ascète et maître tantrique, plutôt que de renoncer à elle. Les passages relatant cette histoire se trouvent dans le cinquième taraṅga⁵ (la scène se passe à la cour du roi Jāyāpiḍa, qui a invité un célèbre chanteur ḍomba du nom de Raṅga et sa troupe, afin de se régaler d'un concert de qualité).

śloka 354 :

तस्मिन्पसङ्गे रङ्गाख्यं पञ्ख्याते डोम्बागयनं ।

tasminprasāṅge raṅgakhyaḥ prakhyate ḍombagayanah

(le roi) étant ainsi de bonne humeur nommé Raṅga célèbre ḍomba arriva

« Alors le roi était de bonne humeur, un célèbre ḍomba nommé Raṅga arriva dans le hall du palais... »

śloka 359 :

खवृन्देनानुयातोथ पञ्चवशिङ्गोडोम्बगायनं ॥

Accompagné d'une foule le ḍomba fit son entrée

« Alors, le ḍomba fit son entrée, suivi d'une troupe... »

śloka 380 :

सन्तोष्य हारखेयूरकुण्डलैडोम्बमण्डलम् ।

santesya hāraḥkeyuṅḍalāidombamaṇḍalam

ayant été très contenté colliers de perles, bracelets, boucles d'oreilles, ḍomba groupe

« La troupe du ḍomba, très satisfaite d'avoir reçu des colliers de perles, des bracelets, des boucles d'oreille... »

5. Texte sanskrit vérifié et annoté par Aurel Stein, Ed. Munshi Ram Manohar Lal (Delhi), traduit en anglais par Ranjit Sitaram Pandit, revu par Jawaharlal Nehru en personne (Ed. Sahitya Academy, New Delhi), et traduit en français par Jeanne Gamonet.

śloka 381 :

चुतेसोवतचिण्डताण्डवयुत॥ डोम्बः स्वनामान्यतः ।

cuteśe āvaticāṇḍatāṇḍavayutaṁ ḍomba svanāmānyata

rapide une danse impétueuse Tāṇḍava le ḍomba son propre nom différent

«ainsi donc le ḍomba désigna le roi une fois, et au cours d'une danse Tāṇḍava extrêmement rapide prononça son propre nom une autre fois.... »

śloka 389 :

प॥वृद्धहेतुता॥ प॥प डोम्बसेवनचक्रिका ॥

pravṛddhahetutam prapāṁ ḍombasevanacakraikā

cause de l'avancement obtenu ḍomba services effectués

« car les ingénieux services rendus par les ḍomba (en tant que ministres) devinrent la cause de leur promotion »

śloka 396 :

राजकौटुम्ब्यद्माना॥ डोम्बाना॥ नृगितामुखान् ।

rājakaudumbyadṛmānāṁ ḍombānāṁ nirgatāmukhān

du roi fiers d'être de la famille des ḍomba sortis de la bouche

« (un ordre) sorti de la bouche des ḍomba fiers d'être de la famille royale... »

Ces quelques fragments sanskrits épars ont été cités ici pour que le lecteur remarque l'insistance de l'auteur qui ne parle pas de Raṅga en l'appelant « le chanteur », ou simplement « Raṅga », mais toujours « le ḍomba ». Entre ces éléments de śloka proposés on voit des courtisans extrêmement élégants se montrer curieux d'assister à une représentation musicale donnée par des artistes ḍomba, de basse extraction certes, mais très réputés.

Nous ne pouvons passer sous silence le fait que, même dans une histoire qui se passe dans un palais, l'auteur qualifie les ḍomba invités du roi à trois reprises de श्वपका śvapāka, c'est à dire de « personnes d'une caste méprisée ». Ce mot de śvapāka est très ancien: on le trouve dans le Yajur Veda, dans la Bhagavad Gita et dans les Lois de Manu (chap.10); il est particulièrement dévalorisant. C'est un composé dont le premier terme

« śva- » signifie « chien », le second « pāka » signifie « cuisson, fait de rôtir » et l'ensemble « mangeur de chiens ». Les śvapāka sont également dans certaines énumérations de castes, souvent confondus avec les caṇḍāla. D'après les lois de Manu, ce sont les « derniers des hommes ».

Néanmoins, les deux filles de Raṅga stupéfient le noble public: « Avec leurs regards lumineux, elles firent que l'assemblée, à qui la curiosité faisait tendre le cou, ressemblât à un tableau... Par la grâce des jeux de leurs yeux ravissants et étincelants, ce fut comme si une seconde fois une pluie de fleurs s'abattait sur la salle ».

Dans les śloka suivants, la beauté, la perfection du chant, les attitudes lascives et le charme extraordinaire des deux jeunes filles captivent le roi, et un flagorneur pervers, « qui possédait un goût certain pour le mélange entre castes » (lequel aboutit toujours traditionnellement à des représailles sociales et diverses catastrophes) pousse le roi à céder à sa passion naissante. C'est pour cette raison que celui-ci réjouit la troupe des ḍomba en les couvrant de bijoux. Puis le roi oublie totalement les règles du Dharma. Aveuglé par l'amour, il fait de Hamsī sa première reine et lui octroie un privilège traditionnel très apprécié par les courtisans de haut rang : pouvoir être éventée par un éventail fait de queues de yak (Ndlt : c'est un privilège royal rare, sinon divin : dans la statuaire brahmanique c'est à l'aide d'un éventail en queue de yak qu'on évente les divinités et qu'on en éloigne les mouches). La famille obtient aussi des faveurs exorbitantes : le poète nous indique dans le śloka 388 que « ceux qui auparavant étaient nourris des restes de ses repas devinrent conseillers à la cour du roi aussi bien que des souverains ultérieurs ».

Le drame progresse dans le śloka 396 cité supra : un ordre sorti de la bouche d'un ḍomba, être inférieur mais devenu membre de la famille royale, ne peut plus désormais être transgressé... le Dharma est très gravement violé...

Pour résumer la suite de cette tragédie, disons que Raṅga reçoit un village en apanage, devient fort présomptueux, violent, abusant des femmes, causant un scandale inouï à la Cour, transgressant toutes les règles brahmaniques possibles... et le roi finit pas être assassiné par ses proches pour que soit restauré l'ordre.

Ce n'est pas le seul exemple de violation du Dharma dont sont responsables des ḍomba; un autre figure dans la Rājatarāṅginī: dans le sixième taraṅga, on trouve à partir du śloka 69 l'histoire d'un roi du nom d'Unmattāvanti qui « bien qu'honorable », et « versé dans les Veda » omet de se débarrasser

de serviteurs qui avaient mangé des restes de repas de *ḍomba*, répugnante impureté conduisant à une cascade de catastrophes.

On doit remarquer dans cet autre récit plusieurs confusions regrettables entre *ḍomba* et *caṇḍāla*, les seconds étant issus d'unions inter-varna étant traditionnellement classés sans équivoque parmi les intouchables, voire parmi les aborigènes relégués au rang de « tribaux quasi-préhistoriques », alors que si les *ḍomba* sont parfois appelés « intouchables », il sont plus généralement considérés comme des « gens de basse caste », ce qui n'implique pas le même niveau d'impureté. Malgré tout, on mesure quels sont les châtimts auxquels s'exposent les hommes de haute extraction en se commettant avec des femmes de basse condition ou en touchant à une nourriture impure, puisque l'un de ces châtimts est qu'ils contractent la lèpre. Cette confusion provient probablement du fait que les personnes de basse naissance habitaient sans doute des quartiers voisins et se livraient également à des tâches apparentées.

On lit aussi dans le septième *taraṅga* que pour purifier un village où des gens biens nés se sont « associés » (on ne précise pas si c'est sexuellement ou socialement) à des *ḍomba* ou à des *caṇḍāla* il n'existe qu'un seul remède : l'incendie de toutes les maisons.

On remarque ainsi dans ce *taraṅga* que les *ḍomba* vivent souvent avec des tribaux, mais sans suggérer qu'ils auraient été eux-mêmes d'origine tribale.

La *Rājatarāṅginī* dans son texte sanskrit, quelle qu'en soit la traduction britannique, place évidemment les *ḍomba*, malgré leurs talents ou leur beauté, tout en bas de l'échelle sociale. Nous verrons que les classifications postérieures des groupes ethniques ou professionnels de l'Inde effectuées par les Britanniques à travers le prisme du regard raciste qu'ils portaient dans les Îles britanniques sur les « Gypsies », sont encore plus confuses que celles qu'on peut déduire des textes sanskrits et qu'elles s'alignent toujours sur la qualification la plus basse faite aux *ḍomba*. D'un autre côté, du point de vue indien – et en nous limitant aux textes sanskrits accessibles à ce jour, il semble en résumé que les *ḍomba* vivent près des *candāla*, que si un roi épouse une *dombī* il s'ensuit des catastrophes et que manger leurs restes de repas est un acte des plus impurs. Dans ces conditions, on peut se demander comment l'union rapportée dans la *Rājatarāṅginī* a tout simplement pu être possible, surtout sous la forme officielle d'un mariage, et ceci quel que fût le degré d'aliénation passionnelle du roi.

L'histoire du roi et de la *ḍombī* existe dans un autre texte, étranger à la *Rājatarāṅginī* et rédigé par le maître bouddhiste Gyalwa Karmapa. Le récit se situe dans les mêmes lieux, il commence de façon identique mais se termine de façon différente.

L'hagiographie en question, qui nous est parvenue sans indication de date, nous apprend que Cakravarman, ancien roi du Kaśmīr, qui avait accédé au trône en 936 grâce à des campagnes militaires victorieuses (en cela le récit ressemble au début de l'histoire du roi de la *Rājatarāṅginī*) et devenu par la suite « Sri Ḍombi Heruka », grand maître tantrique, avait renoncé à la royauté au bout d'un an pour aller vivre avec deux sœurs, artistes « non castées » (donc intouchables) filles d'un *ḍombi* (dans ce texte il est bien écrit *ḍombi* et non *ḍomba*) nommées *Hamīsī* et *Nāgalatā* (il s'agit donc des deux mêmes jeunes filles). « A cette époque, note le commentateur anglais, les *ḍom* étaient des *gypsy minstrels* », mais il est clair que sous la plume de l'Anglais qui a écrit les biographies des Historical Saints le vocable « *gypsy* » ne pouvait pas avoir de signification ethnique précise et sérieuse, puisqu'il était employé en bloc et sans discernement par les colonisateurs pour de nombreuses populations plus ou moins mobiles, mais aussi pour les « employés de champs de crémation ».

Malgré cette référence dévalorisante, ce roi, comme il est narré dans le cinquième *taraṅga* de la *Rājatarāṅginī*, tomba en extase devant la fille de l'artiste *ḍom*, il l'épousa ainsi que sa sœur, et concéda tant d'honneurs à sa belle-famille impure que les gens de cour certes ne l'assassinèrent pas, mais le forcèrent à fuir dans la forêt, où il devint ascète et maître spirituel, un *Yogi* renommé. Dans la forêt, c'est par le grand maître *Virupa* que le roi déchu fut initié aux secrets du *maṅḍala* de *Sri Hevraja* et il atteignit le stade de la renonciation suprême grâce à la pratique du *Hevraja-sadhana*.

Mais son royaume sombrant dans l'anarchie, les brahmanes eux-mêmes le prièrent de revenir, et il apparut chevauchant avec *Hamīsī* une tigresse enceinte (qui était en fait *Nāgalatā*), coiffé du chignon de *Śiva*, paré d'ornements *śivaïtes* dont une guirlande de cobras venimeux et déclarant : « J'ai perdu ma caste en me déclassant avec une « *outcaste woman* » (ce qui correspond à « intouchable » puisque non-castée et non à « femme de basse caste »). Il demanda lui-même à subir une crémation purificatrice qui eut lieu pendant sept jours et réapparut en dansant sur le feu, conférant à son peuple une grande élévation spirituelle si bien que son royaume devint un paradis...

Cette fin édifiante glorifie le sacrifice du roi Ḍombi-Heruka, et son biographe insiste sur le fait qu'il était devenu un Mahāsiddha, grand maître tantrique auteur de nombreux traités.

L'histoire là est quelque peu étonnante : le roi, devenu « Mahāsiddha Ḍombi Heruka » devient un maître tantrique qui entraîne tout son peuple au sommet de la spiritualité après avoir épousé deux femmes non castées ! Et c'est un maître bouddhiste qui écrit l'éloge d'un Mahāsiddha śivaïte ! La dévotion du roi à Śiva l'aurait-elle « racheté » à ce point ? L'auteur met ensuite ses lecteurs en garde contre une confusion avec un autre Mahāsiddha appelé « dombia » mais qui aurait appartenu à la caste modeste des « dhobī », les blanchisseurs d'aujourd'hui (l'inimitié entre les Ḍoms et les dhobī est d'ailleurs un fait constant et semble-t-il encore vivace de nos jours). Mais l'orthographe est là pour nous empêcher de nous fourvoyer.

Quel crédit peut-on apporter à cette version ? Les légendes indiennes sont foisonnantes, et parfois contradictoires, tout ce qu'on peut en garder raisonnablement c'est le caractère inférieur, quoique infiniment séduisant, de la Ḍombī qui cause de grands bouleversements lorsqu'elle est extraite de sa condition première.

3) बृहत्वराहमहिरिसम्हतिः : La *Brhatvarāhamihirasamhitā* « Grand Recueil de *Varāhamihira* »

Il s'agit ici d'un traité d'astrologie, contenant également des données astronomiques, météorologiques, mathématiques ainsi que des digressions poétiques, écrit vers 570, attribué à *Varāhamihira*, un savant attaché à la cour du roi *Vikramāditya*, mort en 587. On y trouve dans le chapitre « Cercle des quartiers des planètes » l'énumération d'une série de présages, de bon ou de mauvais augure, en relation avec la position des astres, concernant des catégories détaillées de façon très minutieuse de la société indienne.

Chapitre 87, śloka 33

अथ पञ्चवमे नृपभये॥ मारीमृतदर्शने॥ च वक्तव्यम्॥

Atha pañcvame nṛpabhaye mārīmṛtadarsanaṃ ca vaktavyaṃ Aussi dans la 5^e émise danger venant d'un roi vue de morts de la peste la vue et responsable

षष्ठे तु भयं ज्ञेयं गन्धर्वणां सडोम्बानां

ṣeṣṭe tu bhayaṃ jñeyaṃ ghandarvanām sadombānām

Dans la 6^e et danger qu'il faut connaître venant de Ghandarva accompagnés de ḍomba

« Un présage venant de la cinquième division signifie : danger venant d'un roi ou de la vue de personnes mortes de la peste, et de la sixième : un danger venant de Ghandarva (ce mot pouvant aussi être simplement traduit par « musiciens ») accompagnés de ḍomba ».

S. Divedi traduit le mot sanskrit « ḍomba » par « acrobates » en anglais. Cette traduction semble être due à une intention de rapprocher les activités des musiciens et des ḍomba, auxquels on attribue souvent le métier de danseur ou d'acrobate aussi bien que celui de musicien.

4) दशरूप (ou दशरूपक) : Daśarūpa ou Daśarūpaka « Canons indiens de la dramaturgie »⁶ de Dhanañjya. Le ḍombika comme genre littéraire?

Dhanañjya écrivit vers 980 ce traité qui devint le livre de référence concernant le théâtre indien. Dans le chapitre V, il opère une classification de tous les genres théâtraux existants très codifiés, allant des plus nobles, les रूपक rūpaka, qui commence par les नटक naṭaka (mot issu de la racine sanskrite नट- nat- ou टाट- nāt- « danse sacrée »), classique aux genres mineurs, les उपरूपक uparūpaka. La liste des genres mineurs, qui énumère dix huit formes de « drames », commence par le नातिका nātikā, classification reprise dans l'Histoire de la littérature sanskrite de Krishnamarachariar.

Chapitre 22, intitulé दृष्यकाव्य dṛṣyakāvya (Ed. Motilal Banarsidass).

D'après A. Berriedale Keith, auteur de « The Sanskrit Drama in its Origin, Development, Theory and Practice » (Oxford Clarendon Press, 1924), les uparūpaka autres que les nātikā et les सट्टका saṭṭakā (comédies héroïques) furent peu représentées. Mais comme il s'agit d'œuvres « peu nobles », il est tout à fait possible que leurs représentations n'aient pas eu souvent l'occasion d'être signalées.

6. Biographies des « Historical Saints », publiée en Angleterre.

Plus tard, Saraḍatanaya ajouta à ces dix huit genres mineurs quatre autres types théâtraux, moins élaborés, dans lesquels les sentiments sont moins élevés et les personnages plus populaires. Le vingt et unième genre mineur se trouve être le **डोम्बोक** ḍombika, dit aussi **गुणमाला** ou **कुदामाणि**. Cet ajout est également signalé par S.N. Dāsgupta (Ed. Calcutta University) qui situe l'apparition des ḍombika à une période suivant celle du grand Kālidāsa. Les commentateurs postérieurs appellent aussi ce genre **दोवी** dovī ou **द्रोवी** drovī. Ce seraient des **मार्ग** mārga, pantomimes ou « gesticulations pantomimiques », différentes des **देशी** deśī, mouvements rythmés. L'art mimétique ne se confond pas avec la danse classique, c'est une imitation de situation. Cette notion de pantomime pourrait s'accorder avec celle d'acrobate citée dans le traité d'astrologie: les ḍomba, par ailleurs musiciens, auraient été spécialistes d'une sorte d'expression corporelle à visée didactique préfigurant la gestuelle des artistes de rue, de cirque ou de « commedia dell'arte » destinée probablement à des représentations de plein air données à la périphérie des temples, sous des formes peut-être comparables aux « mystères » de l'Occident médiéval et destinées à diffuser certains éléments de la tradition de manière accessible au bas peuple, tradition par ailleurs jalousement gardée par les hautes castes.

Textes historiques ou légendaires anciens compilés en d'autres langues que le Sanskrit

Texte māgadhī

On retrouve en littérature moyen-indienne māgadhī l'histoire quelque peu modifiée du roi et de sa belle ḍombī:

« Guidé par son guru Virupa, un roi avait atteint par sa piété des pouvoirs surnaturels – les siddhi. Or, il s'éprit d'une ḍombī... et l'acheta à son père. Devant les catastrophes qui s'abattirent sur le Magadha à cause de cette union adharmique, devant les récriminations de la Cour et des gens de haute caste, le roi abdiqua en faveur de son fils et s'en alla dans la forêt avec son épouse de basse caste. »

Texte tibétain

« Il apparaît que Trungmz-ze Rimpoche, de grand renom, découvrit que le célèbre lama Trungpa Kunga Gyalsen n'était autre qu'une réincarnation de Cakramarman, dit aussi « Dombi Heruka », sauvé de son amour adharmique par la méditation » (site web « quanduc.com »).

Textes bengali

La récurrence de cette histoire de mésalliance se manifeste au Bengale : parmi les quatre vingt huit maîtres « siddha du chemin du tantra » se trouve un personnage appelé « dombi » (écrit avec un « d » dental) déclassé à l'époque des rois Pālā (légende attestée entre 750 et le début du 11^e siècle). Mais les textes n'en disent pas plus. On ignore s'il s'agit du même roi amoureux. On sait seulement qu'un personnage apparaissant dans la description d'un tantra était un dombi.

Cependant, dans cette légende apparaît un personnage bien plus intéressant : Kalo Dom, dont on ne précise pas la caste, mais qui est un héros défiant Yama, le dieu de la Mort, « dont il n'a pas peur », et que certaines traditions orales très répandues identifient à Dharmarāja, hypostase du Yudhiṣṭhira du Mahābhārata (voir les compilation des ballades populaires de Dhekur par R.M. Sarkar). Ce personnage apparaît aussi dans l'œuvre de Rabindranāth Thākūr.

Les exploits de Kalo Dom sont difficiles à identifier, mais ce qui est traditionnel, c'est la bravoure et la nature martiale de la caste des dom. Ces qualités sont bien connues au Bengale (elle ont été plusieurs fois célébrées dans des « prabad », proverbes bengali) alors qu'elles sont passées sous silence dans les textes de la littérature sanskrite classique. La pūjā dédiée au héros combattant dom tient une place importante dans les rites bengali de la religion hindouiste, surtout dans les classes populaires. Remarquons que ces classes vénèrent souvent des divinités pré-aryennes. Kalo Dom, dont le culte possède des caractéristiques indubitablement monothéistes, l'était peut-être ? Nous n'avons pu déterminer s'il était dédicataire ou non de pūjā hindouiste ou, au cas où il aurait été un héros extrêmement ancien, si les rites qui lui étaient dédiés faisaient partie d'un substrat antérieur aux temps védiques. De toute façon, s'il s'agit là d'une tradition antérieure à l'époque indo-européenne, elle mériterait fort d'être étudiée plus profondément.

D'autres ballades bengalis à caractère folklorique, relevées par S. M. Sankar, évoquent souvent des stéréotypes guerriers du dom.

Le mot *dombi* (avec un « d » dental) se trouve encore dans un fragment du *Charyapada*⁷, le plus ancien recueil de poèmes mystiques bengali bouddhistes existant, appelé aussi *Charyagiti* et datant du 8e-9e siècle, qui contient ces vers :

« bahatu dombi baha lo dombi batata bhaila ucchara
sadsurupaa pasae jaiba punu jinaura »

ce qui signifie mot à mot qu'un « dombi a traversé une rivière », mais il s'agit en réalité d'une métaphore spirituelle : en fait le dombi « a atteint la sainteté par la pratique de la méditation »

Enfin, le mot apparaît encore deux fois dans un texte non encore traduit de *Kanhapada*, poète bouddhiste du 10e siècle, publié dans le recueil du « *Koto Nodi Shorobar* » d'Humayun Azad (Ed. Agami Prakashan, Dhaka 1992) et qui contient quelques vers de bengali médiéval dans lesquels on peut lire :

« nagarer baire dombi tomar kumre-ghor
Tumi brahman nemrake chume-chue jao
Ogo dombi ami tomakebiye korbo
Amighrinahin kanha-kapalik, jogi o ulongo... »

Ces vers étant écrits dans une forme difficile de bengali médiéval, nous regrettons de ne pas avoir encore rencontré de spécialiste qui puisse les traduire, mais des recherches sont actuellement entreprises par le professeur de langue et civilisation bengali, M. Philippe Benoit; c'est le fait qu'ils contiennent le mot « dombi » qui a retenu notre attention.

Notons pour terminer notre incursion au Bengale que la « *Banglapedia* », encyclopédie on-line de la culture bengali, propose la définition suivante de « dom » : « communauté intouchable dont les fonctions traditionnelles consistent en assistance aux autopsies, en travaux de nettoyage dans les hôpitaux, bien que certains soient engagés pour des travaux manuels domestiques... ».

Cette mention, qui semble tirée directement d'un rapport britannique colonial, contredit bien sûr l'attestation de héros dom parés de qualités martiales, mais la crédibilité des sites web est loin d'être absolue et nous ne pouvons citer « *Banglapedia* » qu'à titre anecdotique – d'autant que les informations indiennes modernes s'appuient plus souvent sur des sources britanniques que sur le savoir indien traditionnel.

7. Le passage considéré se trouve dans un poème écrit sur des feuilles de palme, découvert par Haraprasad Shastri en 1907 au Népal et édité par Tanmaya Bhattacharya (Université de Los Alamos, Santa Fe, USA).

Pour l'instant, même si la revue des textes anciens ne nous a pas fourni d'identification sans équivoque de la valeur de डोम्ब « ḍomba », il est au moins possible de conclure des quatre ouvrages sanskrits cités plus haut que les ḍomba sont présentés comme des artistes polyvalents, même si dans le troisième c'est plutôt la traduction anglaise que l'original sanskrit qui les qualifie d'« acrobates ». Musiciens, chanteurs ou danseurs régaland les spectateurs de l'éloquence des mouvements de leurs corps, ils peuvent atteindre une telle renommée que des rois les invitent à leur cour. Ils procurent à leurs contemporains de grands agréments.

Mais ces dons ont une lourde contrepartie négative : les ḍomba sont itérativement étiquetés « gens de basse caste » ou même « personnes d'une caste méprisée » assimilées à des mangeurs de chiens... Ils fréquentent des caṇḍāla, l'union d'un homme de haute naissance avec une ḍombī entraîne des catastrophes dharmiques, les restes de leurs repas sont impurs, ils peuvent être dangereux lorsque se présentent certaines configurations célestes et leur type de représentation est classé comme un art des plus mineurs.

Le récit en magadhi ne fait que recouper la deuxième recension de Rājataranṅinī, de même que le texte tibétain. La tradition bengali est plus surprenante avec le personnage prestigieux de Kalo Dom et la présence du mot Dombi – les deux avec « d » dental. Quel rapport existe-t-il, s'il y en a un, avec le mot qui nous intéresse ici ?

En deçà des questions soulevées par le bengali, la contradiction principale, celle entre artiste apprécié et homme de peu, demeure singulière. Pourquoi cette relégation d'artistes au bas de l'échelle sociale indienne ? En ce qui concerne les joueurs de tambour, on peut toujours l'expliquer par le fait que frapper de la main le cuir de l'instrument constitue un geste impur, puisqu'il met le corps en contact avec une matière honnie. Mais le chant ? Les cieux brahmaniques sont peuplés de गन्धर्वे gandharva, chanteurs et musiciens célestes, demi-dieux, abondamment représentés avec grâce dans la statuaire religieuse. Et la pantomime ? Pourquoi serait-elle une marque d'infériorité ? Aucun texte ne mentionne qu'elle ait été obscène ou diffamatoire – par exemple en ridiculisant un roi ou un autre personnage révééré. Peut-être alors parce qu'elle est plus populaire que le drame héroïque ? Serait-ce tout simplement parce que les musiciens, chanteurs ou danseurs sont recrutés parmi les couches les plus défavorisées de la société, leurs familles ne possédant pas de terre ? Le tabou de toucher des membranes de tambour en peau animale aurait-il été si fort ? Les artistes

seraient-ils toujours issus d'union inter-castes ou inter-varna comme les *çaṇḍāla*, impurs depuis les temps védiques ? Il semble bien que non, puisque d'après George Weston Briggs (« The Chamars », collection « Religious life in India » Ed. Association Press, Calcutta 1920) les *çaṇḍāla* sont comme les *cāmar*, voués au travail du cuir, mais n'exercent jamais de professions artistiques. Les *çaṇḍāla* sont les plus impurs parmi les impurs, ce qui n'est pas le cas des *ḍomba*.

En réalité l'association entre d'une part les différentes catégories d'artistes hautement appréciés, aujourd'hui encore, dans les temples et dans les espaces attenants, et consacrant leur vie à transmettre au peuple de manière imagée les enseignements divins, dans une expression dépouillée des surcharges qui déroutaient le profane, et d'autre part les gens qui manipulaient la peau des tambours, a pu se faire d'assez bonne heure. La racine *ḍam/ḍom* pourrait être issue d'une onomatopée, dans la mesure où près de la moitié des rares mots sanskrits à initiale « ḍ » ont un rapport avec l'idée de percussion ou de bruit, comme par exemple **डम्बर** *ḍambara* « sonorité, résonance », que l'on trouve dans le *Harṣacarita* de *Bāṇa* au VII^e siècle de notre ère (composé à Kannauj), et l'extension d'un mot dérivé d'une onomatopée à toute une catégorie d'artistes ne semble pas illogique. Quant au rattachement à telle ou telle caste, nous verrons en étudiant les différents sens du mot *ḍomba* (ou de ses variantes *ḍom*, *ḍum* ou autres), que si les exceptions à une certaine dévalorisation sociale sont rares, il n'y a pas dans la tradition indienne proprement dite d'identification de ces artistes comme étant des hors-caste.

Sur le plan de la création artistique et littéraire, un élément – et non des moindres, vient remettre en question les idées reçues sur ce groupe socio-professionnel, puisque Georges Briggs, s'appuyant sur des chroniques du Mysore, avance que le **डोम्ब** *ḍomba* le plus célèbre de l'histoire indienne n'aurait été autre que... *Vālmīki*, auteur du célèbre *Rāmāyaṇa* et pour cela appelé en Inde *Adikāvi* (poète des poètes) et *Mahārṣi* (grand prêtre)... Ceci signifierait-il qu'au-delà des interprètes, nous avons affaire également à des créateurs ? En effet, le poète aveugle *Nābājihī*, (auteur du *Bhakta Mālā*) contemporain d'*Akbar*, aurait aussi été *ḍom* lui aussi⁸. Quoi qu'il en soit, la jeunesse « turbulente » (il aurait été bandit de grand chemin) et « l'origine modeste » (dacoit, dalit) de *Vālmīki* sont un lieu commun de sa biographie, mais Briggs, qui a consacré sa vie à l'étude des groupes peu connus de la société indienne, et Macauliffe, administrateur colonial

8. Voir pour ce dernier la « Vernacular Literature of Hindustan » de Grierson.

britannique (dans le vol.6 de ses Mémoires), sont pratiquement les seuls occidentaux à faire allusion à son origine ḍomba.

Quel crédit accorder aujourd'hui à une affirmation si surprenante, pratiquement apocryphe ? Comment interpréter ce silence sur une origine ḍomba de Vālmīki ? Ignorance, tabou ou dédain ? Il apparaît utile d'entreprendre de nouvelles recherches dans les sources primaires, et ceci avec précaution, car d'après un article du Dr. Dev Singh Assur, il y eut au Panjab un scandale récent qui finit devant les tribunaux : un metteur en scène indien avait osé réaliser un film mettant en scène Vālmīki dans sa jeunesse détroussant des voyageurs et le tribunal de Sangrar a fini devant l'ampleur de la levée de boucliers par rendre en 2000 un arrêt interdisant le film ! C'est dire si la respectabilité du Mahāṛṣi est bien gardée encore de nos jours ! Malheureusement, l'anecdote ne dit pas si le film présentait Vālmīki comme un ḍom[ba]... En tous cas elle montre l'actualité de considérations que l'on pourrait croire à tort strictement philologiques et dépassées.

Jeanne GAMONET

?? FONCTIONS



Conférences



À l'initiative de notre Association, la conférence de Véronique Cheynet-Cluzel s'est tenue dans un amphi de Dauphine, afin de permettre aux étudiants de participer à cette soirée au même titre que les anciens élèves

Histoire du Grand Dictionnaire Ricci de la langue chinoise

Le 5 février 2008, à la demande de Françoise Moreux, Présidente de l'Association des Anciens Élèves et Amis des Langues Orientales, j'ai présenté l'histoire du Grand dictionnaire Ricci de la langue chinoise, une histoire qui a du sens tout particulièrement quand elle est dite dans le cadre de l'INALCO puisque nombre de ses auteurs, réviseurs et correcteurs sont passés par cette noble institution.

Isabelle RABUT, Directrice du Centre d'Études Chinoises de l'INALCO nous accueillait et nous a témoigné de son enthousiasme en exposant quelques éléments de linguistique.

La version papier du Grand Ricci a été publiée en décembre 2001, année charnière pour la sinologie française et même mondiale, puisqu'avec un tel ouvrage, les outils dont disposent l'étudiant, le sinologue, le chercheur, le passeur de culture, ont fait un saut que l'on peut qualifier à l'échelle de l'histoire des dictionnaires, de saut quantique. La publication en étant faite, que de meilleurs témoins que de laisser parler les directeurs et contributeurs de ce grand œuvre en reprenant, ci-après, la préface des 7 volumes.

L'histoire était trop puissante pour que la publication soit un point final. Je ne peux reprendre ici toute l'histoire passionnante de l'Association Ricci en charge du Grand Ricci, toutes les étapes, tous les tournants du travail pour la publication du Grand Ricci, la liste de tous les mécènes contributeurs sans lesquels le travail n'aurait pu aboutir, vous les trouverez sur le site grandricci.org.

Projets de publication et temps forts rythment la vie de l'association ; Après parution, le bureau de l'Association a défini de nouveaux objectifs et s'est donné comme but de développer le formidable héritage de la version papier du Grand Ricci en créant une base de données informatique, publiable sous forme de CD Rom, en éditant des dictionnaires thématiques avec pour chaque ouvrage, un chef de projet, une équipe de sinologues spécialistes, un mécène privé dont le premier, le *Dictionnaire Ricci des plantes de Chine*, a vu le jour en 2005.

Sont à paraître, le *Dictionnaire Ricci de médecine chinoise* par Élisabeth Rochat de la Vallée, le *Dictionnaire Ricci des inscriptions oraculaires* par le Père Lefeuvre, le *Dictionnaire Ricci du droit* dont le chef de projet, le juriste Hubert Bazin est aussi membre du bureau de l'association. D'autres projets verront le jour à la demande d'institutions ou parce que des sinologues ont développé ou sont prêts à collaborer à de nouveaux corpus.

En octobre 2005, une exposition à Shanghai « 400 ans d'échange culturels entre la Chine et l'Europe » retraçait l'histoire du Grand Ricci et de ses ancêtres, dans le cadre de la clôture de l'année de la France en Chine. Depuis plus d'une dizaine d'années, Jean-Claude Luyat filmait tous les acteurs et événements fondateurs de l'histoire du Grand Ricci et l'association lui a demandé de produire un film de 17 minutes pour l'exposition - ce film a aussi été montré lors de la conférence du 5 février. Le public très ému dans le cadre de l'immense bibliothèque de Shanghai, a découvert des images de Claude Larre et des autres pères fondateurs comme les pères Raguin et Lefeuvre, ce dernier seul encore en vie qui lors de la soirée de la sortie du Grand Ricci, en mentionnant ses amis disparus, s'est écrié « ils sont là ! ». En 2007, l'association a fêté ses 20 ans et a organisé la « Conférence Ricci » au Centre Sèvres et, le 24 octobre, a remis à Benoît XVI, un exemplaire des 7 volumes. L'Association Ricci prépare sa contribution aux événements de l'année 2010 qui sera une année importante car année anniversaire des 400 ans du décès de Matteo Ricci et année de la prochaine Exposition Universelle à Shanghai.

Véronique CHEYNET-CLUZEL
Vice-présidente Association Ricci

Préface du Grand Ricci

En mai 1601, Matteo Ricci obtenait de l'empereur Wan-li 萬曆 (1573-1620) la permission de s'installer à Pékin, ainsi qu'un terrain situé au sud-ouest de la capitale. Ricci et ses compagnons jésuites étaient en quête de pareille autorisation depuis leur entrée en territoire chinois, en 1583. Le dialogue Chine-Occident qui prend forme à ce moment précis de l'histoire ne s'interrompra plus. Il repose, en son principe et son commencement, sur l'écoute, la patience, le respect. Le long cheminement de Matteo Ricci nous le rappelle : il n'y a pas de raccourci à la rencontre. L'apprentissage d'une langue comme celui d'une culture exigent toujours patience, humilité, souplesse. L'entrée dans la densité humaine des cultures est une aventure dont les avancées technologiques ne nous feront pas faire l'économie, et les avancées technologiques elles-mêmes peuvent parasiter la rencontre si nous croyons qu'elles rendent superflues la patience qu'elle exige. C'est sur cette conviction que les Instituts Ricci de Paris et Taipei ont bâti leur mission et leur travail, c'est dans la fidélité à cette patience de principe qu'ils ont mené à terme l'entreprise de ce Dictionnaire.

Le *Grand Dictionnaire Ricci* est une œuvre dont l'histoire mériterait d'être narrée pour elle-même. Ce n'est point l'objet de cette préface que de compléter pareille narration. Il ne sera mentionné ici que les faits qui permettront au lecteur d'entrer dans une intelligence plus profonde de l'outil dont il dispose. À l'évidence, un dictionnaire n'est pas une compilation indifférente. Le matériau qu'il organise est le résultat de choix, quelquefois non exprimés, qui en déterminent la substance et la forme. La Préface aidera le lecteur à apprécier de manière tout à la fois plus savoureuse et plus critique l'ouvrage qu'il tient en mains.

L'histoire du *Grand Dictionnaire Ricci* nous livre un témoignage exceptionnel de persévérance. Dans l'histoire courte' si l'on ose dire, le « Ricci » est en effet le résultat de plus de cinquante ans de labeur accompli par des jésuites et des chercheurs associés. Dans l'histoire longue, la passion des jésuites pour la langue, la littérature et la culture de l'Empire du Milieu s'est vite traduite par l'édition de travaux lexicographiques. Le premier dictionnaire chinois-français (le *Dictionnaire de la prononciation chinoise et européenne*)

est l'œuvre du jésuite Nicolas Trigault, en 1626. En 1884, le père Séraphin Couvreur publie le *Dictionnaire français-chinois contenant les expressions les plus usitées de la langue mandarine*, un volume de 1 026 pages. Au tournant du xx^e siècle paraîtront successivement le *Dictionnaire chinois-français* (1890), le *Petit dictionnaire chinois-français* (1903), tous deux réalisés par le père Couvreur, et le *Petit Dictionnaire chinois-français* (1904) du père Auguste Debesse. En 1904, le père Couvreur publie une édition révisée de son ouvrage de 1890 sous le titre de *Dictionnaire classique de la langue chinoise*, cette version comprenant 21 400 caractères chinois. Ce volume, ainsi que celui des *Caractères chinois : étymologie, graphies, lexiques* (1899), par le père Léon Wieger, sont, en quelque sorte, les ancêtres directs du *Grand Dictionnaire Ricci*. L'année 1936 voit la parution, au beau milieu de la tourmente que traverse la Chine, du *Vocabulaire des sciences mathématiques, physiques et naturelles* du père Charles Tarranzano, publié en deux forts volumes.

Durant la guerre sino-japonaise (1937-1945), les pères André Deltour et Henri Pattyn, entreprennent la rédaction d'un dictionnaire analogique ainsi que d'autres travaux lexicographiques. À la même époque, un jésuite hongrois, Eugène Zsamar, conçoit un projet grandiose : la rédaction d'une base de données lexicographiques à caractère encyclopédique entre le chinois et cinq langues, à savoir le hongrois, l'anglais, le français, l'espagnol et le latin. Un projet qui n'aurait peut-être même pas connu un commencement d'exécution sans les loisirs forcés des missionnaires expulsés de Chine à partir de 1949. À cette date justement, les pères Zsamar et Deltour se retrouvent à Macao, accompagnés d'un stock de deux cents dictionnaires et lexiques, qu'ils ont sauvé de la tourmente¹. Le fichier primitif sera fondé sur le *Guoyu Cidian* 國語辭典, le *Cihai* 辭海 et le *Ciyuan* 辭源, ensemble enrichi par les apports des dictionnaires de Matthews, Wilhelm et Rüdenberg, et d'autres dictionnaires anglais-chinois. Cinq équipes linguistiques se mettent au travail, à Macao d'abord, puis à partir de septembre 1952, à Taichung, au centre de Taiwan². Une vingtaine de jésuites³, assistés par une équipe de collaborateurs chinois, se

1. Le père Deltour transporta ces documents au moyen de huit malles, six de livres et deux de manuscrits, lors de son départ de Pékin vers Macao.

2. Les sections hongroise et française sont ouvertes en 1950, les sections espagnole et latine en 1951 et la section anglaise en 1953. Les premiers jésuites français à travailler sur le projet sont les pères André Deltour, Octave Brière, Joseph Motte et, pour un temps assez court, Maximilien Laplazie.

3. Le nombre de jésuites mobilisés autour du projet a varié fortement au fil du temps. En 1954, on en compte de vingt et un à vingt-sept - espagnols (dont le père Juan Goyoaga, un temps directeur général du projet), hongrois, français, américains, canadiens, italiens (ces derniers dans la section latine). En 1959, les cinq « *tapuscrits* » sont terminés, après quoi le nombre de jésuites consacrés à cette tâche diminue fortement. En

rassemblent autour de grandes tables tournantes sur lesquelles ont été fixés des pupitres à huit faces et deux étages montés sur roulements à billes, pupitres sur lesquels sont disposés les ouvrages de référence. Ce sont près de deux millions de coupures de dictionnaires collées sur fiches cartonnées et classées selon la romanisation Wade-Giles qu'ils rassemblent ainsi, un matériel encore conservé à l'Institut Ricci de Taipei. En novembre 1952, le père Joseph Motte décrit ainsi le commencement de l'entreprise :

« Un travail préliminaire a consisté à réunir en un fichier les matériaux contenus dans les meilleurs dictionnaires existants, soit chinois-européens, soit purement chinois. Pour cela, on a découpé et collé sur fiches les notices ou les traductions en français, anglais ou allemand de ces différents dictionnaires [...] On a d'abord réuni en les collant sur une fiche ou sur un paquet de fiches agrafées ensemble les notices ou les traductions relatives à un caractère ou une expression donnée. Ceci a donné un total de 300 000 fiches (ou paquets de fiches). Un premier triage a permis de réduire ce nombre à 180 000 en éliminant nombre d'expressions surannées ou de peu d'intérêt. Au cours du travail de rédaction nous opérons encore une sélection plus sévère, mais par contre nous introduisons d'autres expressions qui ne se trouvaient pas dans le fichier primitif, si bien qu'en fin de compte le chiffre total des expressions sera d'environ 180 000. »⁴

Il écrit encore, avec un bel optimisme :

« Nous aurons fait la moitié de l'ouvrage à la fin de l'année 1952. Maintenant que notre méthode de travail est définitivement arrêtée, nous évitons les tâtonnements inévitables au début d'une entreprise de ce genre. Nous prévoyons que, si les finances ne font pas défaut, une année suffira pour achever le manuscrit. Restera alors l'impression ».⁵

Dès l'année suivante, il s'avère que la méthode utilisée exige nombre d'aménagements. Le processus de révision sur la première mouture, entamé vers septembre 1954, montre très vite que la quasi-totalité des définitions de départ nécessite ajouts et corrections⁶. D'une certaine façon, le père

1961, l'équipe du Dictionnaire (qui est encore plurilinguistique) compte trois pères employés à plein-temps, ainsi que six pères et deux Frères y travaillant à temps partiel. Le nombre d'assistants chinois passe de quinze environ à sept, puis à quatre.

4. *Chine Madagascar*, janvier 1953, p. 10.

5. *Ibid.*, p. 14.

6. Le père Raguin note que c'est vers cette époque que l'équipe commence à utiliser le dictionnaire *Dai KanWa Jiten* 大漢和辭典 de Morohashi et le *Zhongwen da cidian* 中文大辭典, qui vont beaucoup contribuer à transformer et enrichir nombre des traductions originales.

Motte n'avait pas tort : dès 1954, le matériau de base du Dictionnaire était, pour l'essentiel, rassemblé - mais c'était sa révision qui allait prendre près de cinquante années supplémentaires... Dans un témoignage personnel, le père Raguin écrit :

« Le groupe français donnait son texte qui pouvait servir de référence à chacune des autres équipes. Au bout d'un certain temps, le texte français revenait à ses auteurs. [...] Parfois surgissaient des problèmes difficiles à résoudre et des batailles qui pouvaient durer plusieurs jours. On avait alors recours aux assistants chinois qui, eux aussi, étaient bien embarrassés. [...] Le fruit de ce travail fut la mise en forme des cinq traductions dans des cahiers identiques⁷. Sur la page de gauche, on imprimait, avec les moyens du bord, simple polycopieuse et machines à écrire, les caractères chinois, les composés et leurs numéros d'ordre. La page de droite était réservée aux traductions. La version française comprend quarante volumes. Chacune des pages de droite était tapée à la machine à écrire, en cinq exemplaires, sur papier fin, pour pouvoir utiliser un papier carbone. Une fois reliés, deux volumes étaient conservés à Taichung, un exemplaire était envoyé aux Philippines, un autre aux États-Unis, et, pour les français, un autre à Paris. »⁸

En février 1956, Yves Raguin, devenu dans l'intervalle directeur des travaux, présente le Dictionnaire dans un article d'*Études*. Sur la question des délais, sa prudence lui inspire une formule habile :

« Quand cela finira-t-il ? Il paraît sage de dire simplement : il ne faudra pas plus de temps qu'il n'en a fallu pour amener l'œuvre au point où elle en est. Sauf imprévu, évidemment ».⁹

Le même article d'*Études* livre quelques autres détails caractéristiques :

« De 8 heures du matin à midi et de 14 heures 30 à 18 heures, tout le monde est à son poste, comme des ouvriers à leur place le long d'une chaîne d'assemblage. [...] Commence la difficile tâche de la révision. »¹⁰

7. Cette collection constitue ce que l'on nomme les différents « tapuscrits ».

8. Les précautions que décrit ici Yves Raguin découlaient de la crainte d'une attaque continentale contre l'île de Taïwan. Des copies étaient donc envoyées en des endroits où se trouvaient des correspondants jésuites sinologues.

9. « Une grande entreprise lexicographique, la collection de dictionnaires chinois des pères jésuites de Taichung (Formose) », *Études*, février 1956, p. 261.

10. *Ibid.*, p. 202.

La lenteur soudaine des travaux, après l'effervescence des débuts, déconcerte les Supérieurs jésuites en charge du projet. Par ailleurs, le développement des activités apostoliques à Taiwan entraîne le départ de nombre de pères vers des champs différents. Les sollicitations extérieures se multiplient, à tel point que le père Raguin lui-même est envoyé, en 1959, au Vietnam. À son retour, en 1964, il doit d'abord faire face au décès du père Thomas Carroll, un jésuite américain dont les formations lexicographique et archéologique étaient des plus précieuses pour le Dictionnaire. Ce coup dur orientera le père Lefevre vers les recherches sur les inscriptions oraculaires - l'importance qui leur est donnée demeure l'une des caractéristiques principales de la partie étymologique du *Grand Dictionnaire Ricci*. Par ailleurs, c'est à cette époque qu'il faut se rendre à l'évidence : la masse imposante du « tapuscrit » ne se prêtait pas encore à la publication. Alors naquit le projet d'un lancement à trois étages, une idée qui demeurera le principe directeur du père Raguin tout au long des décennies suivantes : publier tout d'abord un « petit dictionnaire » de 5 000 à 6 000 caractères et d'environ 50 000 expressions; sortir ensuite un dictionnaire intermédiaire; et enfin couronner le tout du *Grand Dictionnaire Ricci*, dont on reporterait la publication *sine die*, pour en assurer une qualité maximale. De façon étonnante, ce projet a fini par se réaliser presque à la lettre. La parution du *Dictionnaire français de la langue chinoise*, en 1976, a permis d'assurer la continuité de l'entreprise. Le *Dictionnaire Ricci de Caractères Chinois* a bien joué le rôle de dictionnaire intermédiaire et de rampe de lancement pour la publication du grand œuvre. En même temps que démarrait ce nouveau projet, le père Raguin travaillait aux fondations de l'Institut Ricci de Taipei (créé officiellement en 1966), la structure qui allait être désormais en charge de la confection du Dictionnaire. Pour le père Raguin, le ralentissement de l'entreprise lexicographique permettrait d'en assurer une qualité accrue, grâce au travail sur des champs spécifiques, religions et culture chinoises en particulier, qui donnerait un enracinement plus profond au projet ainsi poursuivi.

La publication du *Dictionnaire français de la langue chinoise*, en 1976, première étape du nouveau projet, a dû beaucoup au père Joseph Motte. Il choisit, avec l'assistance de Monsieur Zhang Ke ming 張克明¹¹, les caractères et expressions contenus dans le fonds du dictionnaire polyglotte, puis mena à terme l'entreprise de révision sur la base ainsi constituée. Le père

11. Monsieur Zhang Ke Ming a travaillé trente-neuf ans au Dictionnaire. Il a notamment conçu et préparé les index du premier *Dictionnaire français de la langue chinoise* de l'Institut Ricci.

Jean Lefevre fut le responsable de l'édition. Cette dernière étape s'avéra presque aussi pénible que la révision. Il y eut jusqu'à cinq corrections d'épreuves, et le processus total dura trois ans. Mais le soin apporté à ce premier *Dictionnaire Ricci* et la clarté de sa mise en pages contribuèrent beaucoup à son succès. Un dictionnaire identique chinois-espagnol, édité par le père Fernando Matteos, vit le jour un peu plus tard, suivi d'une version ronéotypée chinois-hongrois.

Plusieurs facteurs vont alors converger pour donner une figure différente au projet du *Grand Dictionnaire Ricci*. Tout d'abord, le père Claude Larre crée en 1971 l'Institut Ricci de Paris. C'est le lieu à partir duquel seront associés au projet un nombre croissant de sinologues français, progressivement invités à réviser le matériel réuni par l'équipe jésuite. Le fait que le projet du *Grand Dictionnaire Ricci* n'ait finalement abouti que pour sa partie française trouve son explication principale dans cet apport. Cette entreprise deviendra peu à peu un projet fédérateur de la sinologie française dans son ensemble. En second lieu, le soutien et l'intérêt de personnalités extérieures, en particulier de Monsieur Michel Deverge, alors conseiller culturel à Taiwan, permettent de mobiliser des financements nouveaux et d'organiser la recherche de fonds autour d'une structure, l'*Association Ricci du Grand Dictionnaire Français de la Langue Chinoise*, fondée à Paris en janvier 1987. À partir de cette date, les contributions des ministères français et taiwanais et celles de nombreux mécènes privés (la liste se trouve en tête du volume I) viendront à l'appui du concours jésuite.

La fin des années quatre-vingt du xx^e siècle et les progrès de la micro-informatique naissante vont permettre le recours à cet outil et donner une impulsion décisive à l'aboutissement final du projet. La décision d'informatiser le travail s'imposa d'elle-même à ce stade, et se fit sous l'impulsion du père Yves Camus à Taipei. Elle impliquait cependant que l'on puisse disposer de systèmes d'exploitation, de gestion de bases de données ainsi que de traitement de texte et de mise en page, tous capables de traiter les constituants de la langue française aussi bien que ceux du chinois. À une époque où l'informatique était encore quasi-universellement tournée vers l'anglais, il n'existait encore pratiquement aucun outil standard répondant à cette exigence essentielle.

Le père Camus, avec l'aide de Thierry Pairault, l'un des premiers sinologues à s'être intéressé aux problèmes informatiques créés par l'usage simultané du chinois et du français, entama la solution du problème par le recours à un logiciel de bases de données spécialisé dans le domaine de la chimie

(*Texto*); son utilisation astucieuse et son adaptation partielle à l'utilisation du chinois (réalisée avec l'aide de Yann Ong à l'Institut Ricci de Paris) permirent la saisie de l'ensemble des données existantes et leur première structuration.

Pendant une dizaine d'années, parallèlement au travail de base de saisie, des tirés à part des différentes branches du savoir ainsi que des listages du vocabulaire général feront l'aller et retour entre Paris et Taipei, jusqu'à ce que l'ensemble des corrections, modifications et ajouts soient établis et saisis sur le support informatique.

Cependant, et malgré les évolutions techniques très rapides, le chemin d'une utilisation efficace de l'outil informatique était à ce stade encore long, et l'édition par ce biais encore difficilement réalisable. Les polices de caractères chinois disponibles étaient en particulier très limitées, et il n'existait aucun moyen de représenter les caractères archaïques chinois.

C'est alors que le projet reçut providentiellement le soutien de l'Institut d'Informatique de l'Université de Lausanne (UNIL) et de son directeur, le Professeur François Grize. Parallèlement, l'Institut Ricci de Paris se dota d'une véritable structure informatique, mise en place et dirigée depuis 1995 par Amnon Yaïsh. Dès lors, mettant en œuvre des techniques très sophistiquées de l'informatique, le Dr. Pierre Mellier développa à Lausanne une série de traducteurs qui rendirent possible le passage des données saisies à Taipei vers un formalisme standard (SGML). C'est grâce à la persévérance et aux efforts de Pierre Mellier et d'Amnon Yaïsh que cette dernière transformation des données put se réaliser; elle allait permettre non seulement leur structuration finale très fine et précise, mais aussi leur utilisation à l'avenir dans un système de mise en pages moderne et ouvert. Pour mener à terme le projet du Dictionnaire, il fallut créer des polices de caractères chinois originales comportant tous les caractères utilisés dans le Dictionnaire mais absents des polices informatiques courantes, et élaborer les procédures informatiques pour leur utilisation dans des systèmes qui n'étaient pas conçus pour le permettre. En particulier, sous la direction d'Amnon Yaïsh à Paris, fut conçue la seule fonte numérique de caractères archaïques chinois existant à ce jour. Cette fonte unique rassemble toutes les formes d'écriture sur os, écaille de tortue et bronzes sélectionnées par le père Jean Lefevre, et dessinées fidèlement à l'encre de Chine, sous son contrôle, par Catherine Rocco et Huang Shang Yi.

La mise en page finale fut donc faite à Paris sous un système novateur et sophistiqué - *FrameMaker+SGML*. Les procédures et les techniques utilisées

furent validées par l'édition du *Dictionnaire Ricci de caractères chinois* en 1999. Plusieurs fois, Pierre Mellier et Amnon Yaish durent modifier et enrichir le système pour l'adapter aux évolutions techniques et pour en faire un outil capable de traiter de façon efficace une masse extraordinaire de données adaptables et modifiables. Leur préoccupation constante fut d'assurer pour l'avenir l'utilisation des données sur d'autres supports (cd-rom) ou pour d'autres projets.

En octobre 1996, le père Yves Raguin quitte la direction de l'Institut de Taipei. Est mise alors en place une nouvelle structure d'organisation, le Comité de Direction et de Supervision du *Grand Dictionnaire Ricci*, qui réunit les pères Claude Larre, Jean Lefeuvre, Yves Camus, et Benoît Vermander, ainsi que Mademoiselle Élisabeth Rochat de la Vallée, et qui associe à ses travaux le père Jean-Yves Calvez. Ce Comité décide de transférer à Paris, toutes les saisies informatiques, effectuées jusque là à Taiwan, décision qui prend effet au mois d'août 1998.

L'année suivante voit donc la publication du *Dictionnaire Ricci de caractères chinois*, qui réunit dans un ensemble indépendant l'étude des 13 390 caractères singuliers. Jean Lefeuvre, Pierre Marsonne et Élisabeth Rochat de la Vallée ont, avec d'autres, veillé à intégrer les découvertes paléographiques et les travaux lexicographiques les plus récents.

Pour chacun des 13 390 caractères, les traductions se présentent avec une richesse amplement diversifiée et toujours située. Les sens s'étagent du général au particulier; les équivalents français sont sûrs et critiques, et couvrent le déroulement de la langue chinoise à travers les siècles. Ils se subdivisent, le cas échéant, selon les diverses prononciations possibles du caractère. Pour plus de 2 000 caractères, l'étude commence aux origines de l'écriture, c'est-à-dire les inscriptions dites oraculaires sur écailles de tortue et omoplates de bœuf et les formes gravées sur bronzes. Elle se poursuit par la présentation des sens que le caractère revêt successivement dans les Livres Classiques; une sélection d'ouvrages a été opérée, commençant avec le *Livre des Documents* (*Shu Jing*) 書經 et le *Livre des Odes* (*Shih Jing*) 詩經 et s'achevant avec le *Shuo Wen Jie Zi* 說文解字. Ce sont les usages anciens.

Le *Grand Dictionnaire Ricci* associe quelques 300 000 expressions à ces caractères singuliers. Composées de deux ou plusieurs caractères, ces expressions sont le tissu de la langue chinoise. Sous l'impulsion de Claude Larre et d'Élisabeth Rochat de la Vallée, une équipe, qui ne cessera de s'enrichir, associe à Paris de jeunes sinologues à des universitaires de renom, afin de

vérifier l'acuité des traductions et la convenance de certains choix. Chacun fait profiter l'équipe de ses expériences propres, du champ de vocabulaire acquis au cours de ses études et de ses séjours en Chine, de sa sensibilité personnelle. Des Chinois francophones complètent cette équipe.

Pour réviser et harmoniser ce vocabulaire, la même équipe a recherché, dans la tradition chinoise, les ensembles formés par des éléments naturellement reliés entre eux à l'intérieur de divers domaines (Astronomie, Physique, Musique...) ou associés dans des relations intersystémiques (théorie des *Cinq Agents* ou *Éléments*, Numérogie...). Ainsi, chaque composant de la langue peut-il être logé, orienté, spécifié ou, au contraire, globalisé, suivant le contexte auquel il appartient.

Un grand nombre d'expressions ont été réparties en près de deux cents « *branches du savoir* », lesquelles couvrent aussi bien le vocabulaire propre à la culture chinoise (*Littérature chinoise, Peinture chinoise, Astronomie chinoise, Mathématiques chinoises, Médecine chinoise...* que la traduction en chinois des arts et sciences occidentaux (*Peinture, Mathématiques, Médecine...*). Les réviseurs ont également voulu couvrir les nouveaux champs du savoir humain (*Informatique, Électronique, Biochimie, Nucléaire, Écologie...*), dont le vocabulaire est souvent encore en voie de formation. Ils n'ont pas négligé l'une des caractéristiques essentielles de la langue chinoise : la richesse en locutions, proverbes ou encore citations des Livres classiques. Grâce à l'indexation informatique et aux tirés à part qu'elle permet, chacune des branches du savoir a pu être soumise à un sinologue, français le plus souvent, spécialisé dans le domaine présenté, qui a veillé à l'exactitude et à la cohérence du choix des expressions et de leur traduction. Les aller et retour entre les spécialistes et les responsables d'édition, puis entre Paris et Taipei ont permis d'affiner l'approche et de faire, dans la plupart des cas, une œuvre originale.

Ainsi, plus que d'un dictionnaire, c'est désormais d'une base lexicographique quasi-encyclopédique dont il faut parler. Les ressources de l'informatique permettront son enrichissement et son actualisation en toutes directions. L'édition sur support numérique est d'ores et déjà prévue. Elle présentera des moyens de recherche et de recoupement, impossibles sur le support papier.

*

* * *

Il reste à parler de l'esprit qui, dès les origines, a inspiré cette entreprise. Si la mondialisation a accru de manière exponentielle les contacts culturels et linguistiques ainsi que les outils destinés à les faciliter, la communication n'en court pas moins le risque d'être appauvrie par une fonctionnalisation, un utilitarisme accrus. En contraste, les avatars du Dictionnaire témoignent de la valeur sans prix de l'échange - ou, pour le dire autrement, de sa gratuité. Le *Grand Dictionnaire Ricci* est semblable à un arbre. Il est comme armé de deux énormes grappes de racines, plongeant l'une dans le terreau de la langue française, l'autre dans celui de la langue chinoise, et il en tire une nourriture commune. Ce terreau, c'est l'humus de la langue, ses origines, la multiplicité des sens des caractères chinois, le dépôt laissé par les siècles, les subtilités de la langue française qui permettent de cerner au mieux les nuances de l'usage chinois. C'est ainsi que le Dictionnaire s'élève jusqu'au faite. Le faite, c'est l'univers de pensée qui se déploie à l'horizon des langues, la façon dont les particularités de leur vocabulaire et de leur usage ouvrent sur l'universel humain. Sur les branches du Dictionnaire poussent les fruits savoureux de la sagesse de nos cultures, qu'il appartient au lecteur de cueillir et de goûter. Le Dictionnaire est une œuvre qu'on entreprend « à la base », qui part de la longue recension des particularités, mais c'est aussi une œuvre qui ouvre sur un horizon : il témoigne que la quête de la vérité n'est pas séparable d'une quête de communication.

Un dictionnaire donne accès à l'*esprit* d'une langue dans la mesure où il oblige à en serrer la *lettre*. En d'autres termes, on reste dans l'abstraction tant que l'on sépare une *culture* de la vie d'une *langue*. Le choix délibéré des initiateurs du *Grand Dictionnaire Ricci* d'inscrire l'ouvrage dans le terreau de la culture et de l'histoire, au travers desquels la langue chinoise s'est formée et continue à évoluer, témoigne d'une position de fond sur la nature d'un dictionnaire et le rapport à la langue qu'il introduit. Un dictionnaire n'est pas à entendre comme une simple *réserve*, où on irait puiser. Il est appelé, en effet, par *la nature même des langues humaines*, à partir précisément de leur diversité structurelle. Un dictionnaire bilingue est la mise en correspondance de la *mémoire* de deux langues, qui dans l'oralité ou l'écriture assure la compréhension mutuelle. On éclaire un terme en lui donnant sa place dans un paradigme. « Dans une langue, il n'y a que des différences », nous révélait déjà Saussure. Un dictionnaire bilingue nous renvoie ainsi à l'expérience de base de l'arbitraire du langage, la rencontre de l'étranger, où et où seulement s'apprend ce qu'est une langue.

Ces remarques nous permettent d'effectuer un retour sur le projet initial du Dictionnaire en cinq langues. Un tel projet pouvait paraître au départ constituer une économie de temps: les travaux sur la base chinoise servaient à confectionner simultanément cinq dictionnaires, grâce à la présence de collaborateurs parlant ces langues. Les raisons de renonciation au projet ont été évidemment multiples. Toutefois, à partir des réflexions précédentes, on voit que cette manière de faire revenait à multiplier les précisions sémantiques naissant à l'intersection du contact entre les langues. Cette procédure, très fructueuse pour enrichir le résultat final, en chacune des langues, s'est cependant avérée bien plus gourmande de temps que ne l'aurait été le projet d'un « simple » dictionnaire bilingue.

Ce qui précède illustre la *valeur culturelle* du dictionnaire comme tel. On pourrait penser, en effet, que l'entrée dans une culture se fait par le contact avec ses *œuvres*, littéraires, artistiques, en quoi se rencontrent individus et institutions. Le dictionnaire aurait un rôle utile, mais seulement instrumental. On illustrerait cela en faisant remarquer que le meilleur moyen d'entrer dans une culture n'est pas de lire un dictionnaire du début à la fin, en continu. Mais la méthode serait mauvaise seulement parce que l'on aurait fait erreur sur la nature du commencement dans un dictionnaire : sa première page n'est qu'apparemment son début. L'ordre d'un dictionnaire est, radicalement, arbitraire. Le commencement, dans le dictionnaire, est celui où commence l'usager, l'ouvrant à la page où il pense trouver le renseignement qu'il cherche. Très souvent, la lecture débutée à ce point renverra à une continuation. C'est là-dessus que repose la permanence du dictionnaire. Il ne peut jamais aller sur les rayons, comme c'est le cas du livre lu, d'autant mieux « rangé » que l'on sait comment il s'ordonne. Le dictionnaire est toujours disponible à un nouveau commencement. Dans ce jeu même d'un commencement toujours recommencé, la traduction ici manifeste son caractère indispensable pour la vie d'une langue. Il faut en effet convoquer toutes les « subtilités » du français, en découvrir d'autres même, si possible, pour relever le défi du chinois. Inversement, le chinois y a gagné de n'être pas enfermé en lui-même, dans le « on ne peut pas traduire cela », l'impossible se produisant, et manifestant la puissance d'éveil que représente le chinois pour l'autre culture qui cherche à l'entendre. Alors, une œuvre telle que le *Grand Dictionnaire Ricci* fait entrer dans la *chair* d'une langue, et la première caractéristique de la chair c'est sa fragilité intrinsèque. Cette fragilité s'est d'abord manifestée dans la longue durée de la préparation, avec tous ces moments où le projet aurait pu définitivement

échouer. Fragilité et fécondité conjointes du dictionnaire qu'illustre aussi cette expérience que tout utilisateur a faite une fois ou l'autre : l'article qui donne cinq ou six sens, et qui permet d'en trouver un septième, qui est cette fois, pour ce que l'on cherche, le « mot juste ».

Plus avant encore, le *Grand Dictionnaire Ricci* constitue l'outil essentiel pour une entrée en profondeur non seulement dans la langue chinoise mais encore dans son écriture. La richesse des caractères, de leurs graphies, de leur histoire, de leur sens, de leurs combinaisons dessine une infinité de parcours au travers desquels se conjuguent les variations phonologiques et celles du geste écrit, du geste calligraphique enraciné dans un rapport intime au corps et à l'univers tout entier. Là encore, en permettant une appréciation aussi large que possible des ressources du chinois tels qu'on les trouve dans la matérialité de son écriture c'est aux mille détours d'une cosmologie que le Dictionnaire donne accès. Les *Dossiers et Annexes* sont également là pour faciliter cette entrée.

Il n'est point besoin de dictionnaire bilingue quand il n'y a qu'une langue, ou bien lorsque, devant la multiplicité des langues, on renonce à entendre celles de ses voisins. Ces deux situations extrêmes sont illustrées conjointement par le mythe de Babel. À l'inverse, la présence de dictionnaires qui font le pari de plonger dans l'histoire d'une langue témoigne d'une expérience essentielle : s'engager dans la communication ne signifie en rien le fait de rejeter la langue maternelle, c'est au contraire offrir un hommage double à la sagesse qui a nourri la pensée de chacun des partenaires. Chacun fait alors le pari de s'entendre « de langue à langue », car c'est ainsi que la pensée se greffe et s'enrichit, et qu'on peut goûter, dans l'échange, dans la transformation mutuelle, quelque chose de la vérité, comme on fait d'un fruit savoureux. Le travail têtue qui aboutit à la sortie du *Grand Dictionnaire Ricci* signifie que « traduire » est toujours une tâche à mener au travers d'un échange culturel quotidien, que vraiment traduire c'est vraiment aimer et comprendre. En 1956, le père Yves Raguin écrivait :

« Le souhait de ceux qui auront passé plusieurs années de leur vie à élever ce monument, c'est que beaucoup y trouvent les clés qui leur serviront à ouvrir les portes [...] par lesquelles on accède à l'âme même d'un peuple et non celles qui s'ouvrent à quelque visiteur d'occasion. Il faut, pour

comprendre la Chine, savoir communier en patience à l'âme secrète de ceux qui l'habitent. »¹²

Près d'un demi-siècle plus tard, ce dont témoigne le *Grand Dictionnaire Ricci*, ce n'est pas seulement d'une tâche du passé, c'est encore d'un rêve d'avenir.

Le comité de coordination et de décision
du Grand Dictionnaire Ricci

12. *Études, art. cit.*, p. 267.



Dans le cadre de l'Amicale d'hébreu, Madame Danielle DELMAIRE, Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Charles de Gaulle – Lille III, nous a donné une brillante conférence intitulée « Les camps de juifs dans le nord de la France : 1942 – 1944 », le mardi 11 décembre 2007. Le texte que nous reproduisons est celui de la communication faite au colloque « L'année 1942 et les Juifs de France », en juin 1992 et déjà publiée dans la revue TSAFON, numéro 9-10, été automne 1992.

Été 1942 : l'antichambre d'Auschwitz Les « camps des juifs » dans le Boulonnais

Remarque liminaire : sources utilisées pour cette communication

Afin d'éviter d'alourdir le texte des références dans les notes par d'incessantes répétitions, j'ai dressé la liste des sources et des témoignages utilisés pour cette communication. Chaque source ou témoignage est précédé d'un numéro qui sera repris avec la mention : cf. source n° ... pour fournir la référence d'une citation ou d'un fait.

Sources éditées

1) *Crimes ennemis, La persécution raciale*, Service d'information des crimes de guerre, Office français d'édition, Paris, 1947, dans la collection « Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre », cet ouvrage publie des témoignages et des rapports sur la persécution raciale notamment le chap. VIII, p. 159 à 173 traite des « Camps de travail dans le Nord de la France ».

Sources d'archives

- Archives du Ministère de la Santé Publique et de la Famille (M.S.P) à Bruxelles, Administration des victimes de la guerre : des rapports d'enquêtes réalisés immédiatement après la Libération y sont conservés ainsi que des listes d'internés :
 - 2) Rapport 31 : dossier contenant des enquêtes sur les différents camps.
 - 3) Rapport 4 : rapport définitif sur le camp de Dannes-Camiers.
 - 4) Rapport 5 : rapport définitif sur le camp de Calais
- Archives de Yad VaShem à Jérusalem ; Yad VaShem collecte tous les documents et les témoignages des survivants de la Shoah :
 - 5) O-2/894 : Témoignage de Herz Zukerman
 - 6) O-2/658 : Témoignage d'Adolphe Dab
 - 7) O-3/753 : Témoignage d'Alter Kleiman
- Archives municipales de Boulogne-sur-Mer :
 - 8) H-37 : Dossier sur l'hôpital Saint-Louis de Boulogne-sur-Mer.
- Archives du YIVO Institute à New York :
 - 9) Archives de l'U.G.I.F, cotes CX-5, XC 20-1, XC 20-5 à 7, XC 20-9 et 10, CXI 103-86. Je dois à l'amabilité de M. M. Rajsfus d'avoir pu prendre connaissance de ces documents, qu'il en soit vivement remercié.
- Archives du C.D.J.C. à Paris
 - 10) Archives de l'U.G.I.F, cote CDXXV-30/46

Témoignages

- Oraux :
 - 11) M. A. Magnier de Dannes, entretien du 4 août 1987.
 - 12) M. L. Weinblum de Liège, ancien détenu, entretien du 10 août 1988.
- Enregistrés :
 - 13) M. B. Mersel de Jérusalem, ancien détenu, entretien du 9 octobre 1990.

• Écrits :

- 14) Sœur Aimée de Boulogne-sur-Mer, religieuse, ancienne infirmière à l'hôpital Saint-Louis, lettre du 5 juillet 1988.
- 15) M. J. Berman, de Bruxelles, ancien détenu, lettre d'avril 1989 et déjà parue dans le *Bulletin de MÉMOR*, n°10, octobre 1989, p. 37 à 41.
- 16) M. F. Cadart d'Hazebrouck, ancien médecin à l'hôpital Saint-Louis, lettre du 16 juillet 1988.
- 17) M. A. Caron de Pont-de-Briques, près de Boulogne, extraits de son journal, lettre du 24 septembre 1988. M. Caron a déjà eu l'extrême obligeance de me procurer des clichés du camp de Dannes, reproduits dans le *Bulletin de MÉMOR*, n°8, décembre 1987, p. 56.
- 18) Abbé M. Dantan de Boulogne-sur-Mer, ancien secouriste ambulancier de la Croix Rouge, lettre du 30 juin 1988.
- 19) Mlle Moisson de Boulogne-sur-Mer, ancienne infirmière chef de la Croix Rouge, lettre du 3 juillet 1988.
- 20) M. B. Neumann de Bruxelles, ancien détenu, réponses à un questionnaire, octobre 1987.
- 21) M. L. Weinblum (voir n°12), réponses à un questionnaire, octobre 1987.
- 22) M. L. Zurek de Liège, ancien détenu, lettre du 26 septembre 1988.

Je remercie vivement toutes ces personnes, témoins à divers titres des sévices subis par les prisonniers juifs, de leur aide efficace pour me permettre de raconter l'histoire de ces camps de la souffrance dans le nord de la France. Deux études que j'ai entreprises antérieurement ont fait l'objet d'une publication :

- 23) Les « camps des juifs » dans le nord de la France (1942-1944), *Bulletin de MÉMOR*, n°8, décembre 1987, p. 47 à 64 ; cette étude fut traduite en hébreu dans *Dapim* ou *Studies on the Holocaust Period*, vol. IV, University of Haifa, Israël, p. 131 à 150.
- 24) Actes de la table ronde sur : Les « camps des juifs » dans le Boulonnais (1942 – 1944), Boulogne-sur-Mer, 24 septembre 1988, dans *Bulletin de MÉMOR*, n°10, octobre 1989, 45 p. (MÉMOR : Mémoire de l'Occupation et de la Résistance en zone interdite).

*
* *
*

Été 1942 : l'été terrible, l'été des rafles, l'été des premiers trains de la Solution finale, l'été des « camps des juifs » dans le Boulonnais, antichambre des camps d'Europe centrale.

Lorsqu'en 1942, Hitler songea à protéger la nouvelle Europe des attaques anglaises ou américaines, il confia à l'Organisation Todt (O.T.) la tâche d'édifier le Mur de l'Atlantique mais auparavant l'O.T. avait déjà réalisé la construction de formidables ouvrages défensifs sur la côte du Pas-de-Calais. Pour accomplir ces pénibles travaux, elle avait fait appel à des volontaires sans obtenir de grands résultats aussi finit-elle par exploiter la main d'œuvre requise et prisonnière comme les réfractaires et surtout les juifs. Pour les uns comme pour les autres, la journée sur le chantier ou au camp devint vite une épreuve mais pour les juifs l'épreuve se transforma en calvaire.

L'histoire de ces camps reste peu connue. Quelques auteurs ont rappelé leur existence¹ puis, à leur suite, j'ai entrepris une recherche plus approfondie, à partir de deux fonds d'archives² et de plusieurs témoignages³, qui a aboutit d'une part à la publication d'un article⁴ et d'autre part à la tenue d'une table ronde où se rencontrèrent de nombreux témoins : les anciens prisonniers juifs et les Boulonnais qui avaient tenté d'atténuer leurs souffrances⁵. Depuis j'ai complété cette recherche en récoltant quelques témoignages complémentaires⁶, en consultant un dossier déposé aux Archives municipales de Boulogne-sur-Mer⁷ concernant l'hôpital Saint-Louis où furent soignés certains détenus et en disposant de photocopies de lettres échangées entre l'Association des Juifs en Belgique et l'Union

1. J.-M Fossier, *Zone interdite*, Paris, Éditions sociales, 1977, p. 674-678 ; G. Bataille, *Boulogne-sur-Mer, 1939 – 1945*, Dunkerque, Les Éditions des Beffrois, 1984, p. 98-101 ; M. Steinberg, *L'étoile et le fusil*, vol. 2 : 1942, *Les cent jours de la déportation des juifs de Belgique*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1984, p. 143 – 154.

2. Archives du Ministère de la Santé Publique et de la Famille (M.S.P.), Administration des victimes de la Guerre, à Bruxelles et archives de Yad VaShem à Jérusalem (cf. sources).

3. Témoignages oraux ou écrits recueillis par moi-même lors d'entretiens avec d'anciens détenus belges et français et avec des habitants des villages où se trouvaient les camps et autres témoignages rassemblés immédiatement après la guerre, cf. source n°1.

4. Cf. source n°23.

5. Cf. source n°24.

6. Ces compléments d'information me furent apportés par un questionnaire envoyé à six anciens détenus vivant encore en Belgique et retrouvés par l'intermédiaire d'une annonce dans la revue belge *Regards*. J'ai pu aussi interroger plus longuement un de ces témoins ainsi que des Boulonnais qui avaient participé à la table ronde du 24 septembre 1988. Enfin un ancien prisonnier, retrouvé en Israël, m'a confié ses souvenirs sur une cassette. Cf. sources n°11 à 22.

7. Cf. source n°8.

Générale des Israélites de France qui se trouvent au YIVO Institute à New York⁸. Cette présente communication utilise donc ces nouvelles données et étudie plus particulièrement les camps durant l'été 1942 c'est-à-dire durant la première période, alors que la population internée est la plus dense.

Bref rappel de l'état des connaissances sur les « camps des juifs »

Implantation des camps

L'existence de ces camps résulte de la conjonction de deux impératifs imposés par Hitler en 1942 : accomplir la Solution finale donc l'extermination des juifs et défendre l'Europe contre une éventuelle invasion anglo-américaine donc achever la ligne de défense le long du rivage atlantique. Or, au printemps 1942, à la suite d'une série d'ordonnances, les juifs de Belgique et plus précisément les juifs immigrés se trouvaient en majeure partie réduits au chômage et bientôt menacés de déportation. À ce même moment, les travaux de fortifications avançaient lentement car la main d'œuvre volontaire ne se présentait pas en nombre suffisant et même la réquisition n'avait pas apporté le complément nécessaire de travailleurs. La mise au travail forcé des juifs de Belgique sur les chantiers du Mur de l'Atlantique donnait la solution aux deux problèmes aussi dès juin 1942 des juifs reçurent-ils des convocations pour se rendre sur des chantiers dans le nord de la France. De la mi juin à la mi août 1942, un contingent d'environ 2 000 juifs vint peupler les camps du Boulonnais auquel il convient d'associer le camp Les Mazures dans les Ardennes qui s'ouvrit en même temps pour héberger également les juifs de Belgique soumis au travail forcé. Trois mois plus tard, à la fin du mois d'octobre, cette main d'œuvre au rendement diminué par les conditions de vie n'était bonne qu'à l'extermination et servit donc d'appoint pour permettre aux convois XIV, XV, XVI et XVII de quitter Malines pour Auschwitz, les 24 et 31 octobre 1942, avec leur cargaison complète. Quelques téméraires risquèrent une évasion, souvent heureuse, avant que le train n'ait quitté le territoire belge. Ainsi prenait fin la première période des camps ; ici comme en Europe centrale, les nazis avaient profité au maximum des forces des exterminables.

En fait, les départs des derniers jours d'octobre n'avaient pas vraiment vidé les camps : les juifs de nationalité belge et les « maris d'aryennes »

8. Cf. source n°9.

avaient été épargnés, mais ils étaient peu nombreux tant dans le Boulonnais qu'aux Mazures. Commença alors la seconde période pendant laquelle la population des camps resta réduite malgré quelques arrivées. La troisième période correspond à l'été 1944, de mai à août, lorsque les camps se remplirent à nouveau de détenus du camp de l'île d'Aurigny – juifs, demi juifs ou « maris d'aryennes » - qui, sans relâche, travaillèrent au déblaiement des voies de communication après et même pendant les bombardements alliés. À l'approche des troupes libératrices, dans les derniers jours d'août 1944, les Allemands regroupèrent les prisonniers au camp de Samer puis organisèrent un ultime convoi pour la déportation que la résistance belge parvint à stopper définitivement près de Dixmude.

Des conditions de vie inhumaines

Sur les chantiers, les travailleurs forcés s'épuisaient à des tâches de bétonnage et de terrassement pour la construction de blockhaus, de batteries de tir, de routes d'accès aux gares et aux plages. Le travail durait plus de dix heures et pouvait atteindre dix-huit heures par jour, parfois les prisonniers restaient sur place trente-six voire quarante-huit heures pour l'édification d'un blockhaus qui ne pouvait être interrompue. Le camp se trouvait à plusieurs kilomètres de distance et le parcours à pied allongeait encore la journée de travail. Parfois, les gardes s'enivraient pour se tenir éveillés alors les coups tombaient plus drus et plus fréquents. Tout contact avec un autre prisonnier non juif ou un travailleur requis était strictement interdit.

Au camp, d'autres tâches attendaient les détenus : le nettoyage des lieux ou tout simplement les punitions toujours humiliantes comme les séances de gymnastique durant lesquelles les détenus exténués devaient ramper puis se relever en courant sans cesse. Des baraquements servaient à l'hébergement. L'hygiène et les soins faisaient totalement défaut et si un médecin se trouvait sur place, c'était un détenu lui aussi qui ne disposait d'aucun médicament et plusieurs prisonniers sont morts à cause des mauvais coups ou de l'absence totale de soins. La faim causait également des ravages car la nourriture ne suffisait pas : un peu d'eau colorée au malt pour le matin, des soupes claires, du pain, du saucisson ou de la margarine pour le midi et le soir, devaient satisfaire ce travailleur de force heureux encore s'il n'était pas rentré trop tard le soir, après la distribution.

La population des villages voisins des camps et des chantiers tenta de soulager la misère des prisonniers, en leur procurant quelque nourriture,

en leur épargnant occasionnellement une lourde tâche notamment à la gare d'Étaples, et au besoin en favorisant leur évasion.

Nouveaux témoignages, nouvelles connaissances sur les « camps des juifs »

La répartition des camps

La hiérarchie de l'ensemble des camps s'établissait comme en Europe centrale autrement dit les différents camps étaient des Kommandos qui dépendaient du « lager Tibor » de Dannes. Ce camp entouré de miradors et de barbelés⁹ se trouvait à la sortie du village de Dannes et comportait deux sections : la première pour les Israélites et la seconde « pour les déportés de différentes nationalités ». Ces deux sections sont indépendantes l'une de l'autre et nettement séparées... Le lager Tibor est le centre administratif des différents Kommandos de la région, dont les dirigeants faisaient partie de l'O.T.¹⁰. La totalité des Kommandos était située dans le Boulonnais (voir la carte) sauf le camp Les Mazures dans les Ardennes mais qui se rattachait à Dannes. En effet le 28 juin 1943, le vice-président de l'U.G.I.F écrit une lettre à un prisonnier de ce camp avec comme adresse : « Camp Les Mazures, Dannes-Camiers, Ardennes »¹¹ et dans les rapports des enquêtes réalisées immédiatement après la guerre par le Ministère de la Santé belge, ce Kommando est toujours associé aux camps du Boulonnais¹². La plupart de cette dizaine de Kommandos ne fonctionnait pas en permanence mais seulement le temps de réaliser un ouvrage non loin de là sauf Les Mazures qui resta peuplé sans interruption de juillet 1942 jusqu'à sa liquidation le 4 janvier 1944. Aussi après l'évacuation des détenus vers Auschwitz à la fin du mois d'octobre 1942, les quelques juifs qui furent épargnés quittèrent les camps secondaires pour rejoindre le camp principal à Dannes comme l'atteste, entre autres témoignages, un courrier échangé entre un ancien prisonnier et le maire de Boulogne après la guerre¹³.

9. Cf. source n°3, p. 9 où se trouve une description du camp qui concorde avec d'autres témoignages et particulièrement celui de M. Duhamel qui reconstitua le plan du camp, reproduit dans source n°24, p. 35.

10. Cf. source n° 3, p. 9-10.

11. Cf. source n° 10.

12. Cf. source n° 2.

13. Cf. source n° 8, lettre de l'avocat du détenu qui séjourna au camp de Boulogne du 14 août 1942 au 31 octobre 1942, jour où il regagna le camp de Dannes-Camiers pour y rester jusqu'à son évasion le 3 septembre 1944. Le rapport définitif sur le complexe de Dannes-Camiers déposé aux Archives du M.S.P. mentionne également les transferts vers Dannes, à la fin du mois d'octobre 1942, suite au grand départ vers l'est.

Le transport vers le Boulonnais

Durant l'été 1942, des juifs de Belgique, souvent jeunes et issus de l'immigration, reçurent une convocation pour se rendre en gare où un convoi devait les emmener au travail dans le nord de la France. En acceptant ils épargneraient, leur assurait-on, des représailles à leur famille, jeune épouse et enfants ou parents âgés, ils seraient rétribués et leur absence ne durerait que trois mois¹⁴. En réalité, les familles connurent la déportation durant ce même été, de plus ni le prisonnier, ni sa famille, n'obtint la moindre rémunération et le séjour dans le Boulonnais s'étendit effectivement sur trois mois mais il se termina à Auschwitz ! Tout n'était que mensonge pour ne pas effaroucher les victimes. Pourtant quelques-uns, flairant le piège, hésitaient à partir et demandaient un sursis : H. Zuckerman réussit à différer son départ de deux mois, la première convocation lui arriva le 7 juin et il ne quitta Anvers que le 5 août 1942¹⁵ ; A. Dab fit la même tentative : « À l'époque de cette convocation, ma femme était enceinte. J'ai demandé au Judenraad de Bruxelles une remise, elle m'a été accordée, mais j'ai dû répondre à ma deuxième convocation car je me suis alors heurté au refus du Judenraad d'Anvers de faire quoi que ce soit pour me faire exempter. Je suis parti, espérant qu'ainsi on laisserait ma femme en paix »¹⁶ Les Allemands se déchargeaient sur les offices belges du travail pour réquisitionner cette main d'œuvre afin d'éviter des remous dans la population¹⁷ mais ils encadraient les prisonniers dès le rassemblement en gare, durant le trajet et sur les lieux de la détention. À moins d'être bien introduit dans les milieux de la Résistance, il était quasiment impossible de se soustraire à cette convocation : « il fallait partir ou vivre clandestinement et durant l'été 1942 la vie clandestine était encore mal organisée »¹⁸.

Bien que le Boulonnais se trouve peu éloigné de la Belgique, le voyage prenait plusieurs heures, souvent toute une nuit¹⁹ et paraissait long aux 100 à 300 personnes qui constituaient le convoi et qui en ignoraient la destination exacte. La plupart des trains achevait leur voyage en gare de Dannes-Camiens commune aux deux villages et de là les prisonniers, chargés de bagages qu'on leur avait laissé prendre, se rendaient à pied au

14. Ces détails sont rappelés dans la plupart des témoignages écrits (archives) ou oraux (entretiens).

15. Cf. source n° 5.

16. Cf. source n° 6. Sa femme et son fils qu'il ne vit jamais furent déportés en son absence !

17. Cf. M. Steinberg : 1942, *Les cent jours...* *op.cit.*, p. 145.

18. Cf. source n° 12.

19. Cf. source n° 7.

camp distant de quatre à cinq kilomètres. Les témoins sont unanimes dans le souvenir pénible de cette marche.

Mauvais traitements, l'antichambre des camps de l'est

À l'arrivée, les prisonniers étaient soumis à une fouille complète des bagages et des personnes toutefois nombre d'entre eux parvenaient à cacher quelques sommes d'argent qu'ils avaient prudemment emportées²⁰. Suivaient un appel et un discours féroce ment antisémite dont la pédagogie consistait à démontrer que le temps était venu pour les juifs de se mettre enfin au travail et de servir l'Allemagne²¹ !

Et en effet, les juifs internés perdirent la santé à édifier les lignes de défense de l'Europe soumise au Reich. Quelques-uns s'interrogent encore sur la réelle utilité des travaux accomplis, tel le déroulement puis l'enroulement de fils de fer barbelés rouillés autour de croisillons de fer effectués sur la plage par L. Weinblum²². Les conditions de vie du camp ne permettaient pas de reprendre des forces : dans les baraques ou les tentes surpeuplées²³ des paillasses jamais renouvelées servaient de matelas sur des lits de deux à trois étages²⁴ ; l'insuffisance des points d'eau, la fosse commune à usage de W.C. rendaient impossible l'hygiène la plus rudimentaire²⁵. Aussi la vermine, les puces et autres parasites minaient-ils davantage la pauvre existence de ces travailleurs forcés²⁶.

Au travail comme au camp les sévices étaient quotidiens. La moindre erreur, la moindre faux pas provoquaient toujours une avalanche de coups de bâton ou de pelle : un des gardes fracassa son bâton sur le dos de Léon Weinblum qui avait lâché malencontreusement le sac de cinquante kilos de ciment qu'il transportait dans les dunes et en punition il eut à refaire le trajet²⁷. L'insécurité et la cadence des travaux causaient des accidents parfois

20. Notamment témoignages de H. Zuckerman, d'A. Dab et de L. Weinblum, cf. sources n° 5, 6 et 12.

21. Ce discours, déjà cité dans mes recherches précédentes (cf. source n°23, p. 63 où se lit le témoignage de H. Zuckerman), est encore présent à la mémoire d'autres témoins comme A. Kleiman et B. Neumann (cf. sources n°7 et 20).

22. Cf. source n°12.

23. Fait rapportés dans l'enquête sur Danne (cf. source n°4) et confirmé par témoignages : B. Neumann pour le camp de Condette (cf. source n°20), A. Kleiman (cf. source n°7). Par contre d'autres témoins se souviennent de baraques même à Danne.

24. Témoignages de B. Neumann et d'A. Dab, cf. sources n°20 et 6.

25. Cf. source n°12.

26. Témoignage de B. Neumann, cf. source n°20.

27. Cf. source n°12. Témoignage confirmé par le récit de J. Berman : « D'autres équipes devaient porter des sacs de ciment de 50 kg depuis le dépôt jusqu'aux bétonneuses et à un rythme accéléré. Malheur à celui qui laissait tomber un sac, les coups de crosse pleuvaient ! », cf. source n°24, p. 38.

mortels : Léon Weinblum vit un de ses camarades mourir d'épuisement²⁸. Certains gardes se distinguèrent pour leur sadisme et leur comportement inhumain à l'égard des prisonniers. Un jour l'un d'eux ordonna à un détenu de gifler un camarade, le premier refusa puis, sous la menace d'être rossé à son tour, il donna une tape à son voisin mais le garde lui administra une formidable volée qui l'ébranla sérieusement²⁹. Parfois des séances de cinéma étaient proposées, il s'agissait d'aller travailler à une carrière ou au ramassage du bois³⁰. La pratique de la gymnastique était un autre supplice surtout quand elle s'ajoutait à la longue journée de travail, régulièrement les gardes imposaient des exercices comme ramper dans la boue en restant en ligne ou courir pendant une demi-heure en se baissant et en se relevant, le traînard recevait des coups³¹. Les scènes les plus pénibles furent le matraquage des juifs en prière pour célébrer une fête³² et le volontariat pour sa propre pendaison. Afin d'éviter une punition à tout le camp, un S.S demanda aux prisonniers rassemblés si quelqu'un voulait bien « se présenter librement pour être pendu » ; L. Zurek se souvient de la scène : « je comprends et parle l'allemand, comme j'étais au premier rang j'ai entendu le S.S dire en allemand au chef de camp « Ach die Juden sind Feiglinge » (les juifs sont des lâches) ; j'ai eu comme un coup de sang et j'ai fait trois pas en avant, il fallait voir la figure du S.S qui était tellement sûr de lui ». Alors L. Zurek lui cracha à la figure toute sa détresse et sa révolte et finalement le S.S revint sur sa décision de punir le camp et de pendre un volontaire³³ !

De qui attendre de l'aide ?

De la part des Boulonnais

Alléger le travail des juifs ou leur lancer des vivres étaient des gestes simples mais qui mettaient en danger la population des villages voisins si elle prenait le risque de les faire. Sur les chantiers, les Allemands interdisaient formellement tout contact entre juifs et non juifs, aucune parole, aucun objet ne pouvait être échangé. Favoriser une évasion signifiait une arrestation. Pourtant beaucoup de Boulonnais n'ont pas hésité à porter des

28. Cf. source n°12.

29. Témoignage d'A. Kleiman, cf. source n°7.

30. Témoignages de L. Weinblum, d'A. Kleiman et d'A. Dab, cf. sources n°12, 7 et 6.

31. Témoignages de L. Weinblum, d'A. Kleiman et de B. Neumann, cf. sources n°12, 7 et 20.

32. Le récit de la fête du Grand Pardon de septembre 1942 par H. Zuckerman a déjà été présenté, cf. source n°23, p. 61.

33. Témoignage écrit de L. Zurek, cf. source n°22, scène rapportée par d'autres témoins : L. Weinblum et A. Kleiman, cf. sources n°12 et 7.

secours à des êtres meurtris et sans défense alors qu'eux-mêmes subissaient l'occupation avec ses réquisitions nombreuses mais par ailleurs quelques autres Boulonnais n'ont pas hésité non plus à profiter de la détresse des prisonniers.

Ainsi aux alentours des chantiers, une femme vendait trois pommes vingt cinq francs³⁴, une autre faisait payer le pain qu'elle apportait³⁵ et que seuls quelques prudents pour avoir emmené de l'argent et quelques chanceux pour avoir réussi à cacher cet argent lors des fouilles, pouvaient se procurer.

Par contre bien d'autres villageois ont apporté, sans contrepartie, des gamelles ou jeté de la nourriture au passage du troupeau qui se rendait aux chantiers ou qui en rentrait : « la population locale ... nous fournissait en cachette, sur la route qui nous conduisait au travail, divers produits alimentaires qui nous ont permis de tenir le coup »³⁶.

L'aide des habitants du voisinage se révélait indispensable lors des évasions ; hors du camp, sans papiers, sans argent ou si peu, et surtout sans connaissance de la région, l'évadé se trouvait dans une situation particulièrement difficile même s'il ne portait aucun signe distinctif attirant l'attention des Allemands. Bravant l'interdiction de communiquer avec les prisonniers, des travailleurs requis ou simplement des voisins des chantiers proposaient leurs services en cas d'évasion, tel ce contremaître français qui contrôlait le travail des détenus du camp de Condette et qui avait donné l'adresse de son domicile dans un village des environs afin que d'éventuels fuyard puissent y trouver refuge³⁷ ou telles cette veuve de cheminot et sa fille qui rôdaient aux abords du chantier et se disaient prêtes à aider les fugitifs³⁸.

Plusieurs modes d'évasion furent utilisés. Le plus simple consistait à tromper la surveillance des gardiens durant le trajet entre le camp et le chantier³⁹ ; se glisser nuitamment sous les barbelés comportait déjà plus de risques et pourtant trois prisonniers de Condette réussirent l'opération dès 1942⁴⁰, par contre en 1944, l'approche des alliés facilita de telles évasions ; l'hôpital de Boulogne était aussi un asile d'où l'on pouvait s'échapper⁴¹.

34. Témoignage d'A. Kleiman, cf. source n°7. L. Weinblum parle également de vente de nourriture, cf. source n°12.

35. Journal d'A. Caron, cf. source n°17.

36. Témoignage de L. Weinblum, cf. source n°21 et autres témoignages comme ceux de J. Berman, cf. source n°15, de B. Mersel, d'A. Magnier ou d'A. Caron, cf. sources n°13, 11 et 17.

37. Témoignage de B. Neumann, cf. source n°20.

38. Témoignage de B. Mersel, cf. source n°13.

39. Faits rapportés par J. Berman, cf. source n°15, p. 39.

40. Témoignage de B. Neumann, cf. source n°20.

41. Témoignage d'A. Kleiman, cf. source n°7.

Une fois dehors, il fallait fuir la région au plus vite et emprunter un train dans lequel les voyageurs subissaient nécessairement des contrôles, aussi la complicité des cheminots qui les cachaient dans leur locomotive était-elle indispensable⁴². En d'autres circonstances, le prisonnier pouvait compter sur un relais sans faille de gens de bonne volonté prêts à couvrir la fuite⁴³. En 1944, le sort des travailleurs forcés du camp du lycée Mariette à Boulogne était pitoyable au point de susciter l'indignation. L'été de cette année-là, les responsables de l'U.G.I.F. reçurent une lettre dénonçant « les pires traitements jamais égalés nulle part ailleurs » infligés à leurs « malheureux coreligionnaires », elle se termine par un appel poignant : « ... si vous les abandonnez, vous les condamnez à une mort certaine. J'ai fait ma pénible commission à vous d'agir vite, très vite... Aux dernières nouvelles, deux sont mourants. Faites votre devoir d'urgence. »⁴⁴ La signature illisible ne permet pas d'identifier l'auteur.

De la part de l'hôpital Saint-Louis à Boulogne-sur-mer

Un centre de résistance s'était organisé autour de M. Masselis, l'économiste de l'hôpital Saint-Louis où la surveillance allemande était peu rigoureuse, et agissait pour secourir les juifs qui y recevaient des soins⁴⁵. Toutefois, les juifs arrivaient et quittaient l'établissement sous escorte allemande ce qui rendait périlleuse une quelconque évasion. Le séjour à l'hôpital accordait un certain répit au prisonnier car il y recevait un supplément de nourriture et se reposait mais pour y être admis il fallait se trouver en piètre état et tous les blessés n'étaient pas obligatoirement transportés à l'hôpital, des prisonniers décédèrent dans les camps ou sur les chantiers. Parfois, l'hospitalisation se faisait trop tardivement et le prisonnier n'entraît à l'hôpital que pour y vivre ses derniers moments surtout en 1942 lorsque le personnel soignant ne suffisait pas à la tâche. Le 4 septembre de cette année, le service administratif de Saint-Louis adressa au maire de Boulogne une liste des étrangers et des juifs hospitalisés, le décompte était le suivant :

Étrangers : 10

Juifs du camp de Dannes : 24

Juifs du camp de camp de Condette : 35

42. Id. Autres témoignages encore pour 1944.

43. Ce fut le cas de J. Berman qu'un travailleur libre du chantier, puis un tenancier de café et sa fillette et enfin une fermière aidèrent à rejoindre une gare pour prendre un train vers Lille et la Belgique, cf. source n°15, p. 39-40.

44. Cf. source n°9 : CXI 103-86. Les mots sont soulignés dans la lettre.

45. Témoignages entre autres de B. Mersel et de L. Weinblum, cf. sources n°13 et 12.

Juifs du camp de Boulogne : 7

Juifs du camp de Ferques : 13⁴⁶

Soit 79 juifs et 89 prisonniers en tout. Ce relevé met en évidence le sort particulièrement cruel réservé aux juifs puisqu'ils formaient plus de 88% des détenus séjournant à l'hôpital. En fait, les travailleurs des autres camps subissaient des sévices moins graves.

Curieusement ce ne fut d'ailleurs pas le camp principal de Danne qui fournit le plus grand nombre de malades mais le camp annexe de Condette où les conditions de vie ou de travail devaient être plus insupportables. Toujours est-il que la présence à l'hôpital de ces prisonniers engendrait un surcroît de soins aussi le même service administratif sollicita-t-il de la mairie la nomination d'un « médecin spécial pour ces consultations » et le 15 septembre 1942 le maire répondit qu'il désignait le docteur Devulder à ce poste⁴⁷. Et malgré les efforts de tout le personnel dévoué envers ces singuliers patients⁴⁸, en 1943 encore une dizaine de prisonniers juifs venait mourir à Saint-Louis⁴⁹.

Le personnel de la Croix Rouge tenta aussi d'adoucir le sort de ces prisonniers. Ainsi en juillet 1944, une infirmière et un secouriste ambulancier réussirent à apporter des vêtements et de la nourriture à l'intérieur du camp du lycée Mariette à Boulogne⁵⁰.

De la part des organismes juifs

Après la déportation, en octobre 1942, de la majorité des internés vers Auschwitz, le comité local d'Anvers de l'Association des Juifs en Belgique (A.J.B.) s'intéressa au sort des juifs de sa ville encore retenus dans les camps du nord de la France. Dans une lettre du 5 février 1943, ce comité réclamait l'aide de l'U.G.I.F. pour faire expédier des colis qui jusqu'alors ne parvenaient pas à destination⁵¹.

Ce ne serait jamais qu'un service rendu « à « titre de réciprocité », soulignait l'auteur, puisque l'A.J.B. apportait des secours aux juifs de France enfermés à Malines. L'U.G.I.F. répondit favorablement mas ses services, ignorant les

46. Cf. source n°8.

47. Id. L'hôpital formula sa demande dans une lettre du 5 septembre 1942.

48. Deux témoignages concordent sur ce point : celui du Docteur Cadart et celui de Sœur Aimée, cf. sources n°16 et 14.

49. Lettre du Maire de Boulogne à l'Association des Victimes du Régime Nazi qui avait demandé des renseignements sur les camps, datée du 20 décembre 1949, cf. source n°8.

50. Témoignages écrits de cette infirmière, Mlle Moisson, et de cet ambulancier, l'Abbé M. Dantan, cf. sources n°19 et 18.

51. A. Dab, par exemple, n'a reçu aucun des colis envoyés par sa famille.

modalités d'envoi des colis, ne s'exécutèrent qu'à la fin du mois d'avril, trois mois plus tard, en adressant nominalement un paquet à deux détenus choisis sur une liste de juifs d'Anvers, fournie par l'A.J.B.⁵² À la fin de l'année 1943, les modestes secours n'arrivaient que difficilement ou peut-être plus du tout alors le chef du camp lui-même exigea de l'U.G.I.F. une nouvelle intervention afin d'acquérir des vêtements et sous-vêtements pour les 80 juifs du camp de Dannes-Camiers. Malgré la pénurie et l'obligation de « satisfaire en plus des autres demandes, celles du camp de rassemblement de Drancy », l'U.G.I.F. obtempéra sans se faire prier et effectua elle-même les démarches pour faire parvenir ces habits à ses protégés⁵³.

Occasionnellement, l'A.J.B. et l'U.G.I.F. conjuguèrent encore leurs efforts pour donner aux internés des nouvelles de leur famille. Ainsi en juin 1943, un courrier circula entre Anvers et Paris pour informer le malheureux J. Schamis, du camp Les Mazures, de la disparition de ses parents emportés de Malines dans les convois 18 et 19, le 15 janvier précédent⁵⁴.

Conclusions

L'analyse des récits des anciens prisonniers et des témoignages des habitants du Boulonnais confrontée à l'étude des sources d'archives permet d'avancer les conclusions suivantes :

- La mise au travail forcé des juifs de Belgique, en ce qui concerne les camps du Boulonnais, répond à une double stratégie : construire la ligne de défense sur le flanc occidental de la nouvelle Europe et mettre en œuvre la Solution finale.

Répondant à ces deux impératifs, les nazis utilisèrent donc les juifs pour satisfaire leurs efforts de guerre à l'ouest avant de les exterminer à l'est. La pression des Alliés anglo-saxons commençait à se faire sentir et même si la triste épopée du débarquement de Dieppe échoua lamentablement en une demi-journée, le 19 août 1942, la menace était réelle car ils projetaient bel et bien l'ouverture d'un second front sur le littoral atlantique ou de la mer du Nord, tant réclamé par les Soviétiques. En ce printemps 1942, au moment où les forces de l'Axe atteignaient la ligne extrême de leur progression, il devenait

52. Correspondance échangée entre le comité local anversoïse de l'A.J.B. et l'U.G.I.F. à Paris, cf. source n°9 : CX-5.

53. Correspondance en allemand échangée entre le chef du camp (Lagerführer) et l'U.G.I.F., cf. source n°9 : XC 20-1, 5 à 7, 9 et 10.

54. Cf. source n°9 : CX-5 et source n°10.

donc urgent de parachever la construction des formidables batteries que l'O.T. avait déjà édifiées sur la côte boulonnaise, point le plus avancé vers l'Angleterre. En même temps, dans les premiers mois de 1942, les effets de la persécution raciale, préliminaire à la Solution finale, réduisaient les juifs de Belgique au chômage. Pour satisfaire les besoins en main d'œuvre de l'O.T. les Allemands choisirent donc les plus vaillants, parmi cette population désorientée, c'est-à-dire les hommes jeunes de 17-18 ans à la quarantaine, et valides. Le frère d'A. Dab qui boitait ne reçut pas de convocation. Pour le cas particulier des « camps des juifs » du Boulonnais, il est évident que les nazis désiraient exploiter au maximum de ses forces une population destinée inéluctablement à l'extermination, la déportation qui vida les camps dans les derniers jours d'octobre 1942 en constitue une preuve irréfutable. En fonction des besoins du moment, les sous-hommes devaient rendre tel ou tel service au Reich allemand en guerre mais leur mise à mort à brève échéance était la destination finale.

- Les procédés employés pour effectuer la mise au travail forcé des juifs de Belgique dénoncent une planification des différentes actions à mener donc une intention délibérée de la mise à mort par épuisement préalable.

Comprenant qu'ils agissaient sur une population aux aguets du fait des mesures antijuives antérieures, les Allemands s'entourèrent de précautions pour éveiller le moins possible la méfiance. Ils eurent donc recours aux services belges pour accomplir leur besogne :

« A Anvers... c'est la police belge qui porte la convocation de l'office belge du travail »⁵⁵. Si toutefois ce subterfuge ne levait pas les préventions alors les Allemands exerçaient des pressions sur les hésitants en leur promettant de ne pas inquiéter la famille. Comme la plupart des convoqués étaient jeunes, pères de famille ou fils soutiens des parents, cette proposition les séduisait d'autant plus que le refus de partir signifiait entrer dans la clandestinité avec femme, enfants ou parents. Enfin, les Allemands avaient la finesse d'entretenir un certain espoir en limitant à trois mois la durée de la mise au travail forcé, ils parlaient aussi de rémunération.

Or toutes ces offres n'étaient que mensonges car, d'une part, les arrestations touchèrent les familles des travailleurs forcés, d'ailleurs

55. M. Steinberg : 1942, *Les cent jours de la déportation...* *op. cit.*, p. 145.

elles se déroulèrent d'autant plus facilement que peu de gens osaient quitter le domicile avant le retour promis de l'absent et, d'autre part, le séjour qui durait effectivement trois mois ne se terminait pas par la libération mais par la déportation vers l'est ! Plusieurs prisonniers ne se trompèrent pas longtemps sur la destination de leur convoi qui n'avait pas arrêté son parcours à Malines mais l'avait continué vers l'est, aussi sautèrent-ils des trains. Les transports XVI et XVII du 31 octobre 1942 eurent un nombre élevé d'évadés, 241 selon l'historien M. Steinberg⁵⁶.

- Au mensonge et à la dissimulation qu'ils pratiquaient couramment pour mieux endormir leurs victimes, ici comme partout, les Allemands ajoutaient avec habileté les différences entre juifs. Ils avaient établi une pseudo hiérarchie dans la sous-humanité, réservant un sort moins dur, dans la persécution, aux juifs nationaux et aux époux « d'aryennes » bien que ces derniers fussent coupables, au regard des lois antijuives, d'avoir infesté l'aryanité de leur sang impur, et vouant, à très courte échéance, les immigrés au délabrement physique suivi immédiatement de l'extermination. Cette pseudo hiérarchie masquait, elle aussi, la planification de la Solution finale qui en un premier temps concernait la catégorie inférieure des sous-hommes et en un second temps la catégorie supérieure pour laquelle la faveur consistait en un ajournement de son extermination. Encore fallait-il le comprendre en 1942, ce qui était rendu difficile par certains gouvernements qui, soumis aux occupants, acceptaient le jeu des Allemands en protégeant les seuls juifs nationaux.

Les « camps des juifs » du Boulonnais illustrent parfaitement cette tactique allemande dans l'ensemble de la Solution finale. En effet, la majorité des convocations pour la mise au travail forcé dans le nord de la France s'adressait à des juifs immigrés et les quelques juifs belges ou maris « d'aryennes » qui avaient subi cette première phase de la Solution finale furent épargnés lors de la seconde phase c'est-à-dire la déportation vers l'est. Toutefois des exceptions peuvent échapper à cette règle générale.

D'autre part, les organismes juifs officiels comme l'A.J.B. et l'U.G.I.F. acceptèrent la planification allemande sans mesurer le danger pour eux-mêmes mais avaient-ils les moyens d'agir autrement tout en

56. M. Steinberg et S. Klarsfeld, *Mémorial de la déportation des juifs de Belgique*, édité par l'Union des déportés juifs en Belgique et Filles et Fils de la déportation, Bruxelles, présentation des convois XVI et XVII.

demeurant dans la légalité de l'Occupant ? Consciencieusement et en toute bonne foi, les responsables de ces organismes ont donc géré l'internement de leurs coreligionnaires. En 1943 - 1944, s'aidant mutuellement, ils ont honoré les demandes machiavéliques du chef du camp de Dannes qui exigeait d'eux de suppléer l'O.T. pour l'entretien alimentaire et vestimentaire de ses propres prisonniers ! Ils tenaient le rôle de la souris dans le jeu cruel du chat et de la souris.

- Dès les premiers mois des camps et jusqu'à la Libération, la population voisine, dans un large consensus, s'efforça d'humaniser le travail et la vie quotidienne des forçats. Les rescapés des camps rappellent volontiers le réconfort que les habitants de la région leur apportaient grâce à leur « aide matérielle et morale »⁵⁷.

Il faut souligner, dans cet exemple boulonnais, que le voisinage assistait les détenus non pas fortuitement mais, le plus souvent, délibérément en prenant l'initiative de réduire la fatigue des travaux, d'améliorer l'alimentation et même parfois d'organiser une évasion. Cette attitude téméraire en maintes occasions manifestait aussi un désir de refuser l'occupation particulièrement contraignante dans cette zone interdite.

Danielle DELMAIRE

Professeur émérite d'histoire contemporaine

Université Charles de Gaulle - Lille III

Bibliographie complémentaire

- J. E. ANDREUX, « Les Mazures, un camp de juifs en Ardennes françaises », *Tsafon*, n°46, automne 2003 – hiver 2004, pp. 117-149.
- J. E. ANDREUX, « Mémorial des déportés du Judenlager des Mazures », *Tsafon*, hors série n°3, octobre 2007, 154 pages.

57. Propos de M. Naidorf de Weeze, président de l'Amicale des prisonniers de Dannes-Camiers, prononcés dans un discours de reconnaissance lors d'une cérémonie à la mairie de Calais en août 1948. Cf. *Le Nord Littoral* du 12 août 1948, Bibliothèque municipale de Lille. Lire également le témoignage de M. J. Laufman, ancien interné d'Aurigny et de Dannes en 1944, lors de la table ronde du 24 septembre 1988 (cf. source n°24, p. 27) : « En ce qui concerne l'aide fournie par les habitants de Camiers et de Dannes, elle nous fut très profitable ».



Les juifs bulgares entre Hitler et Staline

Dans l'histoire du 20^{ème} siècle européen, théâtre majeur de deux guerres mondiales et, au cours de la deuxième, du plus important génocide perpétré dans un temps très court, la Bulgarie occupe une place paradoxale : alliée à l'Allemagne nazie organisatrice de la Shoah, ce petit royaume réussit à protéger sa population juive de l'extermination programmée.

Un pays pris au piège ?

Depuis l'avènement de Hitler, la Bulgarie a vu s'accroître de façon exponentielle le volume des échanges qu'elle effectue avec l'Allemagne. Sans partager l'idéologie raciste des nazis, ses dirigeants accepteront sans trop d'états d'âme de s'allier avec elle...sans rompre pour autant avec l'Union Soviétique de Staline avec laquelle elle a établi des relations diplomatiques depuis 1934 et contre laquelle elle refusera tout engagement

Entendons-nous bien : existaient en Bulgarie, comme ailleurs en Europe, des groupuscules fascistes, voire pro hitlériens, une police et des fonctionnaires aux ordres, un gouvernement autoritaire dont certains membres – et non des moindres – ne cachaient guère leurs sympathies pour cette Allemagne nouvelle qui paraît si forte au vu de ses images de propagande.

Pour comprendre cette situation paradoxale évoquée en préambule, il faut revenir un peu en arrière.

Au sommet de l'État, il y a un souverain, le tsar Boris III qui a hérité en 1918 d'un trône discrédité par les politiques ambitieuses mais désastreuses menées par son père, Ferdinand 1^{er}. A la tête d'un pays où les conflits politiques et sociaux ont été meurtriers dans les années 1920, d'un pays partagé désormais entre l'espoir placé dans cette Europe nouvelle promise par Hitler aux vaincus de 1918 et l'amitié fondée sur la reconnaissance envers la Russie – même devenue soviétique -, Boris est présenté par les uns comme un souverain attentiste et prudent, par d'autres comme un indécis perpétuel au point de paraître parfois vouloir échapper à toute responsabilité dans un moment grave. Pourtant il a su reprendre la

main après le putsch militaire de 1934 et il s'appuie désormais sur des gouvernements qu'il fait et défait au gré de son intérêt politique.

En ces temps de régimes forts, un Parlement fonctionne. Un Parlement *sur mesure*, théoriquement pluraliste, très majoritairement conservateur, avec tout de même une opposition officiellement sans étiquette, minoritaire certes, mais qui a le mérite d'exister.

En 1935, en 1940 ..., en 1941 encore, les Bulgares, ce peuple de paysans, n'ont pas oublié les conséquences du désastreux engagement de leur pays aux côtés des Empires centraux quand, en 1915, leur victoire paraissait acquise. Le prix à payer fut très lourd pour un pays ruiné par trois années de guerre et déjà sévèrement sanctionné en 1913 pour avoir provoqué contre lui la coalition de tous ses voisins et la méfiance des puissances occidentales.

Pays blessé, matériellement et moralement, la Bulgarie est un pays frustré. Aussi le projet hitlérien d'une Europe nouvelle qui restitue aux vaincus de 1918 les territoires perdus a-t-il tout pour faire renaître l'espoir de rassembler enfin la nation bulgare.

Le pacte germano-soviétique (23 août 1939) ne fait que conforter les Bulgares dans leur position : ils n'ont plus, croient-ils, à redouter d'être placés devant un choix difficile entre la satisfaction de l'ambition nationale et le fort sentiment qui les lie depuis trois-quarts de siècle, sinon davantage, à la Russie. Après le nouveau partage de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie, le dépeçage de la Roumanie organisé par les deux mêmes puissances, après avoir donné une partie de la Transylvanie à la Hongrie et la Bessarabie à l'URSS, permet à la Bulgarie d'obtenir la riche Dobroudja du Sud (accord de Craiova, 7 septembre 1940).

Et le 2 mars 1941, le Parlement bulgare ratifia, au cours d'une séance agitée, l'adhésion de la Bulgarie au Pacte tripartite (l'Axe Berlin – Rome - Tokyo), adhésion signée la veille par le chef du gouvernement Bogdan Filov.

Le prix payé... par les Juifs

Le 22 octobre 1939, le Premier Ministre Kioséivanov fut contraint de démissionner. Mais, proche du roi, il lui fut demandé de former un gouvernement de transition dans l'attente des élections à venir (car il y avait des élections législatives en Bulgarie !). Dans ce gouvernement, Kioséivanov fit entrer comme ministre des Chemins de Fer un certain Gabrovski. Or Gabrovski était l'un des fondateurs et des dirigeants des *Rattniki* (ou *Gardiens de la Promotion de l'Esprit National Bulgare*), un mouvement

ultranationaliste qui avait des relations étroites avec des personnalités et des organisations allemandes (incluant les SS).

Le 15 février 1940, Boris III nomma Bogdan Filov Premier Ministre. Historien d'art réputé, Filov était aussi un germanophile avéré. Et Gabrovski fut nommé au poste-clé de ministre de l'Intérieur.

Le 19 novembre 1940, Gabrovski présenta devant le Parlement bulgare son projet de *Loi pour la Défense de la Nation*, avec une argumentation outrageusement antisémite. Débattue en novembre et décembre, elle fut finalement votée malgré de nombreuses protestations publiques : celle d'un groupe d'écrivains connus, dont Eline-Peline, proche du roi, celle de l'Union des avocats, celle d'anciens ministres ; malgré aussi un rapport du Saint-Synode.

Nombreux étaient les députés qui avaient voté la loi, non par antisémitisme, mais comme une réponse à la faveur de Hitler, dans l'espoir de ne pas se voir imposer des mesures plus sévères, voire des sanctions, de la part du trop puissant allié, dont on attendait encore la satisfaction possible d'autres revendications territoriales.

Le roi signa le texte le 15 janvier 1941 et la loi fut promulguée le 21. A qui lui reprocha de l'avoir signée, Boris III répondit que bien des pays, dont la France, avaient déjà adopté des dispositions semblables. Effectivement, le Statut des Juifs promulgué par le gouvernement de Vichy avait été promulgué le 3 octobre 1940.

En vertu de ladite *Loi pour la Défense de la Nation*, les Juifs de Bulgarie étaient privés de tous droits civiques ; l'accès à la fonction publique et à l'armée leur était interdit. Ils étaient frappés d'un *numerus clausus* dans toutes les professions. Ils étaient contraints au port de l'étoile jaune, mais à la différence de celle au port de laquelle furent contraints les Juifs en France, celle-ci, en une sorte de matière plastique, était de petite taille et se portait à la boutonnière si on en juge par les photos de l'époque. Ils étaient contraints aussi d'inscrire la mention *demeure juive* à l'entrée de leur maison. Il leur était interdit de changer de domicile sans autorisation, de posséder une automobile ou tout autre moyen de transport, de posséder le téléphone et un poste de radio, comme d'employer du personnel bulgare. Il leur était également interdit de fréquenter théâtres, cinémas, stades, restaurants et d'aller à l'hôtel. Voire de promener dans les artères chic. Enfin, ils étaient soumis dans tout le pays à un couvre-feu entre 21 heures et 6 heures du matin.

Le 1^{er} mai 1941, les hommes juifs de 20 à 40 ans furent enrôlés dans des unités militaires de travail, employées sur des chantiers routiers et ferroviaires. Curieusement, ils étaient vêtus d'uniformes de l'armée bulgare et commandés par des officiers juifs. Devant la surprise et la colère de l'ambassadeur allemand, le gouvernement fit marche arrière, plaça ces unités militaires de travail sous le commandement d'officiers bulgares et fit en sorte que les conditions de travail soient rendues plus dures.

Quelques mois plus tard, en juin 1941, sur proposition du ministre des Finances Bojilov, le Parlement vota une *taxe spéciale sur les biens juifs*. L'estimation des biens comprenait la maison, le commerce ou l'atelier, mais aussi les vêtements, la vaisselle, les draps des lits, les objets personnels... La taxe devait représenter au moins 20% de la valeur totale estimée ; la moitié de cette taxe devait être acquittée dans les trente jours ; l'autre, dans un délai de six mois. En cas de refus ou de retard, une amende trois fois supérieure à la taxe fixée était infligée au récalcitrant ou au retardataire.

Le programme de *solution finale*, c'est-à-dire d'extermination des Juifs dans tous les pays dominés par l'Allemagne ou alliés à elle, lancé par la conférence dit *de Wannsee*, tenue à Berlin le 20 janvier 1942, visait également les 48 000 Juifs vivant en Bulgarie.

Toujours sous le prétexte que le pays ne soit pas entraîné dans la guerre contre l'URSS, le Parlement vota en juin la résolution gouvernementale accordant la citoyenneté bulgare aux habitants de la Thrace grecque et de la Macédoine sous administration militaire bulgare. Les 12 000 Juifs qui, au total, habitaient ces deux régions furent exclus de cette *faveur*.

Dans la foulée, le gouvernement Filov obtint les pleins pouvoirs pour régler la question juive et met sur pied un *Commissariat aux Questions Juives*, dirigé par Alexandre Belev, vieux compagnon de route de Gabrovski. Le premier souci de Belev fut d'établir une ligne directe avec l'ambassade d'Allemagne à Sofia et le Q.G. de la Gestapo à Berlin.

Enfin le 26 août 1942, le gouvernement modifie la définition du *Juif*. Celle-ci désormais ne reposait plus seulement sur la religion (l'Église orthodoxe bulgare accordant trop facilement des certificats de baptême) mais sur la recherche généalogique.

La communauté juive bulgare

En 1940, la communauté juive en Bulgarie comptait environ 48 400 personnes, soit 0,8% de la population. Ce n'était pas comparable avec les communautés de Pologne (3 500 000, soit 10% de la population), de

Roumanie (un peu moins de 750 000, soit 4% de la population), de Hongrie (750 000) ; c'était très inférieur aux communautés établies en Yougoslavie et en Grèce (entre 70 000 et 80 000 dans chacun des deux pays).

Plus de 90% d'entre eux vivaient dans les villes. Un peu plus de la moitié, 27 000, résidaient à Sofia où ils constituaient 10% de la population de la ville. 5 000 environ habitaient Plovdiv (qui comptait alors 100 000 habitants). On en dénombrait un peu plus de 3 000 à Roussé (la ville natale d' Elias Canetti), de 2 000 à Varna, de 1 500 à Bourgas et presque autant à Kiustendil...

Dans une très large majorité, c'étaient des Juifs sépharades, descendants des Juifs chassés d'Espagne et du Portugal qui avaient trouvé refuge dans l'Empire ottoman, qui parlaient souvent un dialecte d'origine espagnole, le *ladino*. Ils se considéraient volontiers comme supérieurs aux ashkénazes, si l'on en croit le témoignage d' Elias Canetti.

C'est cette origine qui explique le style hispano-mauresque de la synagogue de Sofia, construite par l'architecte autrichien Grunander sur le modèle de celle de Vienne, détruite elle par les nazis. Elle fut inaugurée en 1909 et pouvait accueillir 1 300 fidèles ; elle n'en accueille aujourd'hui guère plus de 50 à 60, tant du fait de la faiblesse numérique de la communauté juive en Bulgarie aujourd'hui (entre 5 000 et 6 000 personnes) que d'une pratique religieuse peu suivie. En 1940, une douzaine de synagogues étaient ouvertes en Bulgarie et dix à quinze rabbins officiaient dans le pays, assistés par le double de *hazans*¹ ; aujourd'hui, seules les synagogues de Sofia et de Plovdiv assurent le service religieux, mais il n'y a plus qu'un seul rabbin et un ou deux *hazans*, officiant principalement à Sofia, ce qui pose problème pour les fidèles résidant loin de la capitale.

Majoritairement, les Juifs de Bulgarie étaient artisans, commerçants, voire employés ou ouvriers. Mais certains étaient médecins (comme le père de l'historien israélien Michel Bar Zohar), avocats, enseignants, artistes. Au total, rien qui puisse nourrir les jalousies et les rancœurs de leurs concitoyens.

Idéologiquement, ils se répartissaient sur un éventail assez large, d'un nationalisme conservateur à l'adhésion au communisme le plus extrême, en passant par le sionisme et par une forme de socialisme qui s'épanouira dans les premières années de la fondation de l'État d'Israël. On peut citer deux figures extrêmes de cette diversité : parmi les auteurs de l'attentat perpétré dans l'église Sainte Nedelya par un groupe communiste en 1925,

1. Le *hazan* (chantré en hébreu) aide le rabbin à diriger la prière chantée de la synagogue.

il y avait un Juif, Marco Friedman ; parmi les victimes de l'attentat, un autre Juif, Joseph Herbst, journaliste et officier ayant combattu dans les guerres balkaniques en 1912-1913, puis chef de la propagande au Ministère des Affaires Étrangères de 1913 à 1918. Les trois grandes organisations juives fondées en Europe de l'Est, soit avant la Première Guerre mondiale, soit après, dont le développement était stimulé par la naissance d'États nations après l'éclatement des grands empires et par la déclaration Balfour créant un *Foyer Juif en Palestine* furent représentées en Bulgarie : *Hashomer Hatzair*, de type sioniste socialiste, *Bétar*, de type sioniste plus nationaliste, attachée à l'enseignement de l'hébreu, encourageant la diffusion et l'approfondissement de la culture juive dans la communauté ; mais d'autres jeunes Juifs adhéraient à l'*Union des Jeunes Travailleurs*, d'obédience communiste. Autrement dit, dans sa pluralité, la communauté juive s'intégrait à sa façon à la pluralité de la société bulgare.

Face à elle, s'étaient affirmées des organisations ouvertement antisémites, très minoritaires certes mais actives : les *Légionnaires* (membres de l'*Union Nationale des Légions Bulgares*), fondés et dirigés par le général Lukov, qui sera assassiné le 13 février 1943 par un groupe de partisans communistes auquel appartenait une jeune Juive, Violeta Yakova, les *Rattniks* qui avaient tenté d'organiser une *Nuit de Cristal* le 20 septembre 1939, ou encore l'organisation de jeunesse *Brannik*.

Si peu représentatives qu'elles aient été de la société bulgare, ces organisations et plus encore le climat général en Europe poussèrent des familles juives à gagner la Palestine. En décembre 1940, un vieux bateau parti de Varna, le *Salvador*, fit naufrage en mer de Marmara avec 180 personnes à bord ; le 2 mars 1941, un autre bateau, le *Dorian II*, quitta également Varna avec 170 personnes à bord.

L'avenir proche semblait donner raison à celles et ceux qui pressentaient le pire.

Vers l'exécution du programme nazi

Malgré le durcissement des mesures prises par le gouvernement bulgare, les Nazis, qui attendent davantage, s'impatientaient. En octobre 1942, l'ambassadeur allemand à Sofia, Beckerle, fut invité par Berlin à faire pression sur le gouvernement pour obtenir la déportation des Juifs vers les camps de Pologne.

Sans grand résultat. Si bien que les Allemands dépêchèrent à Sofia, le 20 janvier 1943, Theodor Dannecker, l'homme qui avait fait déporter des milliers de Juifs français en juin juillet 1942.

Un mois plus tard, le 22 février, Dannecker et Belev conclurent un accord portant sur la déportation, vers la Pologne, de 20 000 Juifs, soit les 12 000 localisés en Macédoine et en Thrace occupées par l'armée bulgare, ces Juifs à qui avait été refusée la citoyenneté bulgare, augmentés de 8 000 Juifs de Bulgarie désignés comme *indésirables*, c'est-à-dire convaincus ou suspectés d'être communistes.

Il fut prévu de rassembler fin février début mars des centaines de Juifs dans trois villes : Gorna Djoumaya (aujourd'hui Blagoevgrad), Doupnitsa et Kiustendil, c'est-à-dire sur les axes conduisant de Thrace et de Macédoine vers Sofia et le Danube.

Dans la première quinzaine de mars 1943, la police, la gendarmerie et l'armée bulgares procédèrent à l'arrestation massive des populations juives des territoires qu'elles contrôlaient.

Avec une brutalité comparable à celle des auxiliaires des nazis en d'autres lieux. Particulièrement en Thrace grecque, plus encore qu'en Macédoine. Dans la deuxième quinzaine du mois, ces malheureux, par familles entières, furent acheminés par convois ferroviaires, en wagons de marchandises, soit directement vers le Danube (ceux de Macédoine), soit en empruntant la vallée de la Strouma jusqu'à Sofia pour aller embarquer à Lom.

Puis, on en resta là.

Il faut dire que début février 1943, l'armée allemande avait capitulé à Stalingrad et que, début mars, les Alliés, après le Maroc, l'Algérie et la Libye, prenaient pied en Tunisie, dernier bastion des troupes de l'Axe en Afrique du Nord. Et parmi les Alliés, il fallait compter les États-Unis qui paraissaient sur le point de rééditer leur intervention décisive de 1917 en Europe, ...et auxquels la Bulgarie, membre du Pacte tripartite, avait déclaré la guerre immédiatement après Pearl Harbor, en décembre 1941. Pour les plus avisés des dirigeants bulgares, et plus encore, semble-t-il, pour Boris III, il convenait de mettre un bémol à la coopération avec l'Allemagne.

Mais la situation militaire n'explique pas, seule, le sauvetage des Juifs de Bulgarie.

La victoire des Justes

Il ne faut pas se leurrer. Dans les villes, des Bulgares ont profité de la situation faite aux Juifs. Soit en obtenant les logements qu'on leur avait saisis après expulsion, soit en acquérant à un prix très avantageux le peu de biens qu'ils avaient conservés et qu'ils bradaient pour gagner quelque argent afin de vivre ou de survivre sur les lieux qui étaient assignés aux familles lors de leur dispersion en province.

À titre d'exemple, une famille juive de Sofia a vu d'abord ses deux fils envoyés sur les chantiers de voie ferrée près de Doupnitza, puis le père, plus âgé, envoyé lui dans un camp de travail près du Danube, tandis que la mère et sa fille étaient envoyées près de Plovdiv. Sans ressources.

Les gestes de solidarité et d'amitié ne leur ont pas manqué, soit dans le quartier qu'ils quittaient, soit dans les lieux où ils étaient déportés, et même sur les chantiers de travail où les conditions étaient les plus dures. Les témoignages individuels recueillis en Bulgarie et publiés au début des années 2000 en font foi.

Si cela a pu adoucir ici et là des conditions de vie nouvelles particulièrement difficiles, cela ne pouvait les sauver de la menace que les exigences du Reich faisaient peser sur eux.

Il a fallu un déclic et une ébauche d'organisation.

Un premier déclic s'est produit à Doupnitza, selon l'ancien vice-président de l'Assemblée Nationale, Dimitar Pechev (décédé en 1973) qui raconte dans ses *Souvenirs* :

« ...Le député de la ville de Doupnitsa, Dimitar Ikonov, vint me voir...Il m'apprit qu'il venait de rentrer déprimé par ce qu'il avait observé dans les rues de la ville. Il me peignit l'image navrante de Juifs de Thrace, vieillards, femmes, enfants, hommes, chargés de bagages, abattus, désespérés, implorant de l'aide et impuissants, qui traversaient la ville à pied, se traînant tous vers une destination inconnue. Il était très profondément indigné...Il me décrivit aussi l'impression produite par cette image navrante sur les habitants de Doupnitsa. Ils étaient tous irrités, indignés, incapables de rester indifférents au sort tragique de ce grand nombre de gens envoyés on ne savait où, qu'ils soient femmes, enfants, vieillards... » (cité par Tzvetan Todorov, *La fragilité du bien*, Albin Michel, 1999, trad. Marie Vrinat-Nikolov et Irène Kristeva, p. 188 - 189).

Le témoignage de Dimitar Pechev paraît faire allusion à un autre épisode de la déportation de ces populations, car la plupart des autres mentionnent leur transport par chemin de fer en wagons de marchandises. Et Doupnitza se trouve justement sur la ligne Salonique - Sofia.

Quoi qu'il en soit, Dimitar Pechev, député de Kiustendil, ville assez proche de Doupnitza, reçut au même moment une autre visite : celle d'une délégation de notables de sa ville venue dénoncer le projet d'arrestation des Juifs de la cité et leur concentration dans l'entrepôt de tabac avant leur embarquement par train pour une destination inconnue.

L'épisode mérite d'être conté en détail. Fin février, une personnalité juive de Kiustendil est prévenue du projet de déportation par trois personnes successivement : un opticien, beau-frère du ministre Gabrovski, Vladimir Kurtev, un professeur membre du Comité Central de l'Organisation Révolutionnaire Intérieure Macédonienne- ORIM² et par le gouverneur Miltenov. Le même Miltenov avait prévenu le pharmacien Samuel Baroukh. Lequel fut également alerté par Georgi Efremov, le maire de la ville et propriétaire du journal local. Une collecte fut organisée pour soudoyer les agents du Commissariat aux Questions Juives. Quarante-quatre personnes se déclarèrent prêtes à faire partie d'une délégation qui partirait à Sofia pour plaider la cause des Juifs. Mais le 8 mars, suite à des pressions exercées par un haut fonctionnaire, seules quatre personnes prirent le train pour Sofia : le député Peter Mikhalev, l'avocat Ivan Momtchilov, le leader révolutionnaire macédonien Vladimir Kurtev et l'industriel et homme d'affaires Assen Switchmezov. Leur projet était de rencontrer l'autre député de Kiustendil, Dimitar Pechev, vice-président de l'Assemblée Nationale. Juriste, Pechev avait été ministre de la Justice en 1935 et s'était signalé alors pour avoir introduit le mariage civil en Bulgarie et, surtout, pour avoir refusé de signer l'arrêt de mort du colonel Veltchev, le putschiste de 1934, condamné par un tribunal militaire.

En sa qualité de vice-président de l'Assemblée Nationale, Dimitar Pechev entraîna une quarantaine de députés à signer la pétition de protestation qu'il avait rédigée ; il se refusa à appeler l'opposition parlementaire à se joindre à lui, pour donner plus de poids à leur démarche. Si son attitude lui valut la perte de son poste au Parlement, la vigueur de son intervention

2. L'ORIM s'était signalée dans les années 1930 par ses liens avec les oustachis croates et les fascistes italiens. L'attitude d'un de ses leaders peut paraître paradoxale. En réalité, il n'oubliait pas que les Juifs bulgares s'étaient souvent associés, financièrement et politiquement, aux revendications des nationalistes bulgares sur la Macédoine.

et de son argumentation ébranla le ministre Gabrovski, qui annula l'ordre de déportation des Juifs bulgares le 9 mars.

Le roi Boris III, de son côté, temporisait.

Mais, insidieusement, l'exécution des projets du Commissariat aux Questions Juives avançait : Belev avait fait accepter par Gabrovski un plan qui prévoyait la déportation de tous les Juifs de Bulgarie avant le 30 septembre 1943. La première étape fut l'expulsion des Juifs de Sofia vers la province le 21 mai. Expulsion qui provoqua de nombreuses résistances.

Le 24 mai, les Juifs de Sofia tentèrent d'organiser une marche de protestation en direction du Palais Royal ; parmi les organisateurs se trouvaient de jeunes Juifs communistes. Manifestation réprimée sans ménagement par la police. Mais le même jour, fête des saints Cyrille et Méthode, la fête de l'Éducation, le métropolitain Stéphane s'adressa, après le service religieux, à la foule rassemblée sur la place que domine la cathédrale Saint Alexandre Nevski :

« Cette année, notre fête est ternie par la persécution des Juifs, lança-t-il. Du haut de cette tribune, j'adresse un appel aux autorités de l'État, les priant de ne pas soumettre l'esprit bulgare épris de liberté, de démocratie et de bienveillance... à l'endoctrinement, aux influences et aux ordres venant de l'étranger. »

Déjà, en avril, le Saint Synode – c'est-à-dire l'assemblée des évêques bulgares – avait pris fermement position contre les persécutions à l'égard des Juifs du pays.

À l'annonce du projet de déportation des Juifs de Plovdiv, Cyrille, le métropolitain de Plovdiv, menaça publiquement de mobiliser ses prêtres pour s'opposer au départ des trains, allant jusqu'à annoncer qu'il se coucherait sur les voies s'il le fallait.

Comme l'écrit l'historien Michel Bar Zohar :

« Dans l'histoire de l'Holocauste, l'Église bulgare fut sans doute celle qui, dans sa lutte acharnée et audacieuse en faveur des Juifs, alla **le plus loin** parmi toutes les Églises orthodoxes, protestantes et catholiques. »

Mais d'autres personnalités se joignirent, chacun à sa façon, à la protestation : Ekaterina Karavelova, la veuve de l'ancien Premier Ministre Peter Karavelov, une des figures éminentes de l'Histoire bulgare contemporaine, le colonel Damian Veltchev, l'ancien Premier Ministre Nikola Mouchanov, l'écrivain Eline-Peline, ami de Boris III ...

Le 7 juin, dans un rapport extraordinaire, l'ambassadeur allemand Beckerle écrivait à Berlin :

« Je suis convaincu que le Premier Ministre et l'ensemble du Cabinet aspirent à une solution finale et totale de la question juive. Cependant, ils sont prisonniers de la mentalité du peuple bulgare, à qui manque la vision idéologique qui est la nôtre. Les Bulgares, qui ont grandi parmi les Arméniens, les Grecs et les Gitans ne voient pas chez les Juifs de vices qui justifieraient l'application de mesures spéciales. »

En juin, les 25 000 Juifs résidant encore à Sofia ont été dispersés en province. Mais la situation militaire de l'Allemagne s'est considérablement détériorée. Dès le 5 juillet, une formidable bataille de chars oppose l'Armée Rouge à l'armée allemande dans la région de Koursk. Le 10 juillet, les Alliés débarquent en Sicile, qui sera libérée le 16 août.

Le 14 août, Boris III fut convoqué par Hitler à Rastenburg, en Prusse Orientale. Selon les rares témoignages, l'entretien final entre les deux hommes fut tendu. Selon ses propres confidences, Boris avait refusé de faire entrer la Bulgarie en guerre contre l'URSS. Une semaine plus tard, il fut pris de malaises et décéda cinq jours plus tard (28 août), à l'âge de quarante-neuf. Une rumeur voulut qu'il ait été empoisonné sur l'ordre de Hitler ; il semble que ce soit surtout les conditions du vol de retour qui ait éprouvé un cœur peut-être fragile.

À cette date, les Alliés étaient maîtres de la Sicile. Toujours en Italie, le roi Victor Emmanuel III – le père de la reine Giovanna, épouse de Boris III – avait déchargé Mussolini de ses fonctions et l'avait fait arrêter. Début septembre, l'Italie a demandé l'armistice, se retirant ainsi de l'alliance avec l'Allemagne de Hitler.

En raison de l'âge de l'héritier du trône (le jeune Siméon n'a pas encore 7 ans), le royaume de Bulgarie est dirigé par trois régents : Bogdan Filov, le prince Cyrille (frère cadet de Boris III) et le général Mihov. Les régents nomment un nouveau Premier Ministre, Dobri Bojilov, qui écarta Gabrovski, remplacé par un autre antisémite, certes, Dotcho Christov. Lequel dans un discours prononcé le 21 octobre 1943 annonça : « Nous ne déporterons plus les Juifs...Où qu'ils soient, qu'ils y restent... » Les Juifs de Bulgarie étaient sauvés.

Ce qui ne fut pas le cas de ceux de Pologne, de Roumanie...ou de Hongrie, où plus de 300 000 d'entre eux devaient prendre le chemin des chambres à gaz quelques mois plus tard, entre le 5 mai et le 7 juin 1944.

Épilogue

Fin juillet 1944, les dispositions de la Loi de Défense de la Nation furent annulées. Les Juifs n'étaient plus contraints de porter l'étoile jaune, mais il fallut attendre le mois de septembre pour qu'ils soient libérés des camps de travail et qu'ils recouvrent la liberté de circulation. Toutefois, la question de la restitution de leurs maisons et de leurs entreprises ne fut pas réglée.

Si la Bulgarie avait refusé d'entrer en guerre contre l'URSS, celle-ci n'hésita pas à la lui déclarer le 5 septembre 1944 et le 8 l'Armée Rouge franchit la frontière. Le Front de la Patrie qui avait lutté clandestinement contre la politique du gouvernement Filov prit le pouvoir sous la direction des colonels Georgiev et Veltchev, les putschistes de 1934. Mais les communistes qui en faisaient partie, aux côtés des agrariens de Nikola Petkov, prirent le poste-clé de l'Intérieur.

L'épuration fut sévère à l'automne de 1944, véritable *terreur rouge* en réponse à ce qui avait été une *terreur blanche* entre 1923 et 1926.

Elle n'épargna pas ceux qui s'étaient courageusement opposés à la déportation des Juifs au printemps de 1943. Le 1^{er} février 1945, la Cour révolutionnaire, prenant le relais de tribunaux populaires improvisés qui avaient rendu une justice sommaire, condamna à mort 20 des 42 députés qui avaient signé la lettre de Pechev. Parmi eux, l'avocat Ikononov qui, le premier, avait alerté son collègue. Ils furent fusillés par un détachement de partisans.

Le destin, alors, de Dimitar Pechev est intéressant. Avec l'accord de la Cour, sa famille avait sollicité successivement deux avocats juifs : l'un, se disant communiste, refusa *pour raisons politiques*, l'autre présenta un certificat médical le disant dans l'impossibilité de plaider. Pour l'honneur des avocats juifs qui, sans l'action de Pechev notamment, auraient fini à Treblinka, un troisième, Iossif Yacharov accepta d'assurer sa défense et le fit à titre gracieux. Compte tenu de son rang (vice-président de l'Assemblée Nationale jusqu'au printemps de 1943), Pechev risquait sa tête. Habilement, Yacharov rappela que, ministre de la Justice en 1936, Pechev s'était opposé à la condamnation à mort du colonel Veltchev...maintenant ministre de la Guerre dans le gouvernement du Front de la Patrie.

Pechev fut donc condamné à 15 ans de prison. Mais il devait échapper au redoutable goulag bulgare qui allait se mettre en place grâce à l'intervention d'un certain Boris Kokin, communiste devenu responsable de quelque importance dans leur quartier. Originnaire lui aussi de Kiustendil, Kokin avait travaillé autrefois avec Pechev à mettre sur pied le régime de copropriété

de leur immeuble. Quand le communiste Kokin avait perdu son emploi en raison de son appartenance politique, Pechev lui en avait trouvé un comme employé des postes. La solidarité « villageoise » de Kiustendil, qui avait joué en faveur du communiste avant la guerre, puis en faveur des Juifs de la ville en 1943, jouait maintenant avec le même courage en faveur du soi-disant *fasciste* en 1945. Libéré après quelques mois de détention, Pechev fut assigné à résidence chez sa nièce à Sofia. Il devait y vivre les vingt-cinq dernières années de sa vie. De 1965 à sa mort, il reçut une petite pension en dollars versée par les Juifs bulgares d'Israël.

Les membres de la fameuse délégation de Kiustendil n'eurent pas la même chance. Vladimir Kurtev, arrêté, fut vraisemblablement fusillé en 1946 ; le député Mikhalev fut emprisonné pendant deux ans et demi puis assigné à résidence, sans ressources jusqu'à sa mort en 1985, et sa fille ne put être inscrite au lycée du fait de son origine ; l'avocat Ivan Momtchilov ne put exercer sa profession et fut réduit à la misère comme le banquier et industriel Assen Suitchmezov, privé de ses biens par la nouvelle économie socialiste.

Quant au métropolite Stéphane, il devait faire preuve du même courage qu'en 1943, quand il s'opposa publiquement en 1948 à la politique religieuse et aussi à la politique économique du gouvernement alors aux mains des communistes. Il fut éloigné de Sofia et assigné à résidence dans le village de Banya, à plus de 150 kilomètres de la capitale ; il y mourut en 1957.

Le métropolite de Plovdiv, Cyrille, eut plus de chance : en mai 1953, il fut élu patriarche de l'Église orthodoxe bulgare, redevenue autocéphale au terme de cinq siècles, grâce à l'appui du patriarche de l'Église orthodoxe russe.

Et les Juifs ?

Ils purent certes regagner leur ville d'origine, mais leur vie y fut rendue difficile d'abord par la pénurie de logements : les centres-villes de Sofia et de Plovdiv avaient subi de violents bombardements dès l'automne de 1943. Et il ne leur était pas toujours aisé de récupérer les maisons ou les appartements occupés depuis le printemps de 1943 par des familles chrétiennes.

Mais cela ne saurait expliquer l'exode paradoxal des Juifs de Bulgarie vers Israël quelques années plus tard.

Certes en décembre 1944, David Ben Gourion, était venu à Sofia appeler les Juifs bulgares à venir s'associer à la construction du futur État d'Israël pour lequel il combattait. Mais cet appel ne fut guère suivi que par 955 d'entre eux, sans doute jeunes militants sionistes. Dans les années 1946 et 1947, environ 750 Juifs gagnèrent l'État en gestation dans la douleur. 1948 fut l'année décisive pour l'émigration. D'une part, même s'il restait en guerre contre ses voisins, Israël était reconnu en tant qu'État à part entière, y compris par l'URSS. D'autre part, la socialisation de l'économie allait contre le désir de ceux qui avaient derrière eux une longue tradition d'activité commerciale ou artisanale, ou qui menaient une carrière dans les professions libérales (médecins, avocats, ...). Près de 17 000 Juifs quittèrent alors la Bulgarie pour Israël. Ils furent plus de 20 000 l'année suivante. C'est que la guerre froide entre l'URSS et ses anciens alliés avait commencé dès 1946, que le Rideau de Fer était tombé. Et les staliniens dénonçaient avec virulence le *cosmopolitisme*, suspect à leurs yeux d'être au service de l'impérialisme américain. Or la diaspora juive était assimilée à l'image même du cosmopolitisme.

Ainsi de jeunes Juifs communistes, engagés dans les rangs des partisans pendant la guerre, qui avaient après 1944 exercé des fonctions assez importantes dans l'administration de la police, en furent écartés et mutés dans des secteurs moins sensibles.

Heureusement, ce ne fut pas le cas de nombre d'entre eux dans le monde artistique ou littéraire.

Mais l'éloignement n'a pas détaché les Juifs bulgares de leur patrie d'origine. Si la ville portuaire de Haïfa a accueilli la majorité d'entre eux, beaucoup de leurs descendants viennent visiter la Bulgarie, ses sites historiques, ses monastères les plus célèbres.

René MEISSEL

??????

Éléments de bibliographie

- Un point de départ :

Tzvetan Todorov, *La fragilité du bien : le sauvetage des Juifs bulgares*. trad. Marie Vrinat-Nikolov et Irène Kristeva, Albin Michel, 1999. Outre des analyses brèves et précises, cet ouvrage propose de nombreux textes de

pétitions, de déclarations officielles, de dépositions, d'extraits de mémoires et autres témoignages.

On peut lire aussi **Raul Hilberg**, *La destruction des Juifs d'Europe, tome II*, coll. Folio-Histoire, Gallimard, 2006, pages 1370 à 1404. Outre l'ouvrage de Chary, Hilberg utilise beaucoup les archives allemandes pour étudier la situation des Juifs en Bulgarie.

- Une somme :

Frederick B. Chary, *The Bulgarian Jews and the Final Solution , 1940-1944*, University of Pittsburgh Press, 1974. Peut se trouver aisément en bibliothèque universitaire (présent à celle de l'INALCO). C'est l'ouvrage historique de base.

- À compléter, si possible, par :

Michel Bar-Zohar, *Arrachés aux griffes de Hitler*, trad. de l'anglais par Maria Gal, éd. Bul-Koreny, Sofia, 2006. Historien israélien d'origine bulgare, M. Bar-Zohar joint à ses analyses des témoignages familiaux (notamment sous forme de photos) et d'autres témoignages recueillis en Bulgarie. Mais, en outre, il rapporte les conditions d'arrestation et de déportation par les forces d'occupation bulgares des Juifs de Thrace grecque et de Macédoine.

Gabriele Nissim, *Luomo che fermo Hitler (L'homme qui arrêta Hitler)*, éd. Mondadori, Milan, 1998, nouvelle édition 2000. Non traduit en français. Ouvrage consacré à la vie et à l'action de Dimitar Pechev, député de Kiustendil, ancien ministre de la Justice, vice-président du Sobranié (l'Assemblée Nationale), qui s'opposa avec fermeté à la déportation des Juifs bulgares. La mise sur le devant de la scène de Dimitar Pechev a le don d'irriter certains Juifs survivants en Bulgarie.

Les personnes qui lisent l'anglais pourront trouver beaucoup de témoignages sur la vie de familles juives, recueillis au début des années 2000 auprès de nombreux membres de la communauté juive vivant encore en Bulgarie, sur le site : <http://www.centropa.org>

Sur le plan littéraire, lire le début du premier volume de l'autobiographie d'**Elias Canetti**, Prix Nobel de Littérature 1981, *La langue sauvée, histoire d'une jeunesse (1905-1921)*, Livre de Poche/Biblio, 1990, témoignage sur la vie d'une famille bourgeoise d'origine séfarade et de ses rapports avec le petit peuple bulgare dans la ville de Roussé au début du siècle dernier.,

et le roman d'**Angel Wagenstein**, *Abraham le Poivrot*, trad. Veronika Nenkova et Eric Naulleau, L'Esprit des Péninsules, 2002, récit picaresque, non dépourvu d'authenticité, de la vie dans le melting-pot ethnique de Plovdiv dans la première moitié du siècle dernier. Une forme jubilatoire de témoignage.

Colonisations et Répressions

Colloque international

Ce colloque s'est tenu du 15 au 17 novembre 2007 dans les locaux de l'Université Paris-Diderot, implantation Montréal, sous la direction de :

- **Chantal Chanson-Jabeur**, Ingénieur de recherche au Laboratoire SEDET,
- **Faranirina Rajaonah**, Professeur à l'Université Paris-Diderot, Histoire des Sociétés de l'Océan indien et d'Afrique de l'Est,
- **Alain Forest**, Professeur à l'Université Paris-Diderot, Histoire de la Péninsule indochinoise,
- **Patrice Morlat**, Directeur littéraire des Éditions Les Indes Savantes,

avec le concours du Laboratoire SEDET (UMR 1075 CNRS/Université Paris-Diderot), des Éditions Les Indes Savantes, de l'Université Paris-Diderot et de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

La plupart des débats sur la colonisation qui ont surgi depuis 2005 ont été de qualité, voire passionnants. Ils ont toutefois eu tendance à s'enfermer dans la comparaison entre méfaits et bienfaits de la colonisation, puis dans le seul cadre de la colonisation française avec, enfin, comme référence principale la «décolonisation» de l'Algérie - ce qui permet à certains d'établir un lien entre une décolonisation difficile et l'échec de l'intégration des jeunes des banlieues.

Les initiateurs du colloque **Colonisations et Repressions**, parmi lesquels se comptaient des spécialistes de différentes aires culturelles (Maghreb certes, mais aussi Afrique noire, Madagascar et Océan indien, Indochine et Chine) ont souhaité sortir de ces sortes de «clôtures» intellectuelles. Avant de poser la question des *méfaits* et des *bienfaits*, ils ont voulu interroger l'essence même de l'entreprise coloniale : à savoir la domination d'un peuple sur un autre (quelles qu'en aient été les justifications) et son corollaire inéluctable, l'utilisation de la violence sous diverses formes pour

s'imposer et se maintenir. De la même façon, la colonisation n'étant pas une exclusivité française, ils souhaitaient interroger les pratiques répressives au travers de différentes époques et telles que mises en oeuvre par différentes puissances - France et Grande-Bretagne mais aussi Portugal et Allemagne dans les territoires qu'elle dominait avant 1918, Japon en Corée, Chine au Tibet. Enfin, une préoccupation était aussi d'étudier les conséquences voire la continuité de ces pratiques une fois les Indépendances acquises.

Les thèmes généraux retenus étaient quant à eux très classiques :

- 1) Les expressions de la répression brutale ;
- 2) Les instruments de la répression ordinaire : camps et prisons ; polices et troupes ; législations et appareils judiciaires ; répressions dans le travail ;
- 3) Les réactions des sociétés locales et les aspects contemporains de la répression.

Les organisateurs ont été heureusement surpris par l'intérêt suscité par leur entreprise, puisque 45 personnes ont déclaré vouloir contribuer et qu'une trentaine de communications ont été effectivement reçues avant la date.

Hélas, ces journées coïncidèrent avec une grève dure dans les transports, qui obligea la plupart des intervenants des régions françaises et des pays européens voisins à renoncer au voyage. Toutefois, ceux qui devaient venir des pays les plus éloignés (Japon, Madagascar, Sénégal, Syrie par exemple) furent présents pour la plupart, tandis que l'auditoire a compté en permanence 70-80 personnes.

On ne peut traduire ici les richesses des contenus et perspectives ouvertes par les 33 communications présentées. Parmi d'autres enseignements, il est apparu qu'une finalité de la répression coloniale visait non pas à punir, encore moins à opérer une sorte de Rédemption (D. Hémerly), mais plus simplement à écarter.

Celui qui conteste ou serait tout simplement porté à contester semble être traité comme un corrupteur effectif ou potentiel du corps social qu'il convient de retirer de la circulation.. De la mise à l'écart à l'effacement et à la suppression, il y a là un enchaînement qui peut s'opérer avec une grande facilité et que l'on met en branle avec une non moindre aisance...

Ce processus d'effacement se retrouve évidemment dans la censure de tous ordres, de la presse puis des films, toujours là aussi sous le signe de la défense contre l'éventuelle corruption des esprits «enfants» et faibles. L'usage des mots va lui-même servir à masquer les réalités : les résistants

sont des pirates, les nationalistes des communistes, les guerres de libération des «événements». Enfin, il y a le trou noir ultime celui de la commission ministérielle d'enquête, qui constitue à la fois l'ultime mesure d'exception et l'ultime machine d'effacement des remises en cause trop importantes.

Répondant à la spécificité des travaux développés au Laboratoire SEDET³, les papiers ont fait une très large place aux réactions des colonisés. A ce propos, on ne peut qu'avoir été frappé par l'inventivité, le dynamisme et la force des dominés et par les multiples façons dont ils ont su en fin de compte utiliser les moindres failles que l'appareil colonial, lui-même limité par nombre de contraintes, financières, juridiques ou éthiques, n'a pu combler.

Les Actes du Colloque seront publiés aux Éditions **Les Indes Savantes**.

Alain FOREST

Professeur d'histoire de la Péninsule indochinoise

3. Sociétés en développement dans l'espace et le temps



Babylone et la Bible

Comme l'affirme Madame Béatrice ANDRÉ SALVINI dans son avant-propos du catalogue de l'exposition *Babylone*, au Musée du Louvre : « L'essence de Babylone est d'être morcelée. Les données de l'archéologie sont partielles, les sources abondantes mais fragmentaires, les traditions multiples et éparses. [...] La renommée qui en fit un mythe s'appuie sur son histoire de grande capitale politique, phare culturel de l'Orient ancien, lieu d'exil ou refuge des peuples d'alentour. » (page 14).

Il est d'abord nécessaire de rappeler que sur les 3000 ans d'histoire de cette ville, de nombreuses dynasties se sont succédé, appartenant à des empires et des civilisations très différentes : sumérien, akkadien, kassite, araméen, néobabylonien, mède, perse, grec... Babylone ne représente pas que le site historique, situé à 85 kilomètres au sud de la moderne Bagdad, sur un bras de l'Euphrate, et dont une colline porte encore le nom de *Babil*. Forme grecque d'un vieux toponyme sumérien, prononcé *Babili* et désignant vraisemblablement un bosquet, ce nom a été interprété selon les racines sémitiques. Le nouveau nom babylonien de cette ville est *Bâb-ili*, ce qui signifie la « porte de Dieu ». Appellation que l'on retrouve dans la Bible sous la forme *Babel*, reprenant le terme araméen אבב, (*baba*), signifiant porte, et un des noms de Dieu en hébreu, אל, (*El*). Curieusement, l'hébreu a toujours utilisé un autre mot, רעש, (*sha'ar*) pour désigner la « porte », provenant d'une autre racine araméenne, תאער, (*tar'a*).

La Bible va encore plus loin, puisque dans le récit de la « tour de Babel », nous pouvons lire : « C'est pourquoi on la nomma Babel, parce que là le Seigneur confondit le langage de tous les hommes ; et de là l'Éternel les dispersa sur toute la face de la terre. »¹ Le verbe employé en hébreu pour « confondre » se dit בלל, (*balal*). Le texte massorétique reflète vraisemblablement une étymologie populaire. La Septante, traduction ancienne de la Bible en grec, remontant, tout au moins pour le Pentateuque, au troisième siècle avant notre ère, est encore plus explicite, dans le même passage : « Voilà pourquoi le nom de la ville fut Confusion parce que le Seigneur confondit là les lèvres de toute la terre... » Le texte grec souligne

1. Genèse 11,9.

le rapport étymologique entre le verbe *συγχέω*, *sugkhéo*, « confondre » et le nom de la ville, *Sugkhusis*, « Confusion ». Le lecteur doit se rappeler que la ville est mentionnée sous son vrai nom, un chapitre avant².

Dès le troisième millénaire avant J-C, Babylone possède un statut de ville sainte, très vénérable, dans le premier empire mésopotamien, celui de Sargon d'Akkad (vers -2340). Des noms prestigieux marquent l'histoire de cette ville : Hammourabi (-1792, -1750), le « roi de justice » lègue à sa capitale une renommée durable, Nabuchodonosor II (-605, -562) embellit cette ville et y déporta les juifs de Jérusalem. Ce sont donc les rapports politiques et historiques entre la puissante capitale mésopotamienne et un minuscule état juif qui vont retenir notre attention.

Avant de commencer cette étude, précisons ce que nous entendons par Bible. La Bible hébraïque est nommée en hébreu *תנ"ך*, (*Tanakh*), terme composé des trois initiales des mots hébreux correspondant à ses trois parties, le *ת*, T de la *Torah* (Pentateuque), le *נ*, N des *Néviim* (Prophètes) et le *כ*, K des *Ketouvim* (Écrits) et vocalisé pour être prononçable. Cet ensemble de textes correspond en grande partie à ce que les Chrétiens nomment l'Ancien Testament ou encore Premier Testament, par opposition au Nouveau Testament contenant les quatre évangiles, les Actes des apôtres et les épîtres. Bien qu'utilisée aussi par les Chrétiens, la Bible hébraïque présente de nombreuses différences par rapport aux textes sacrés de l'Église.

Les rapports entre la Bible et l'histoire ont souvent été la source de confusions et de malentendus. Le travail de Julius WELLHAUSEN³ privilégiait l'histoire mais se fondait sur une analyse textuelle de la Bible. Le dix-neuvième siècle fut fortement marqué par le développement d'une nouvelle science, l'archéologie. Jusqu'à alors l'exégèse biblique ne connaissait le Moyen Orient qu'à travers les textes sacrés. En 1821, Jean-François CHAMPOLLION déchiffre les hiéroglyphes⁴, ouvrant ainsi le monde égyptien aux exégètes. Les biblistes recherchèrent des informations sur l'Exode mais n'obtinrent que peu de renseignements en dehors de la lecture du nom de *Ramsès*. Les fouilles archéologiques apportèrent alors de précieux renseignements sur la vie quotidienne dans l'antiquité. Le bilan⁵, au début du vingtième siècle,

2. Genèse 10,10.

3. Exégète et théologien allemand (1844-1918), auteur de la théorie documentaire expliquant que le Pentateuque a été rédigé à partir de quatre sources indépendantes (Cf. *Prolegomena zur Geschichte Israels*, 1878).

4. Jean-François CHAMPOLLION, *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, Paris, 1822.

5. Cf. Eric PEET, *Egypt and the Old Testament*, London, 1924.

fut assez négatif, insistant plus sur les différences entre la Bible et l'Égypte que sur les similitudes.

Quelques années plus tard, en 1849, c'est le monde mésopotamien qui devient accessible grâce au déchiffrement des caractères cunéiformes. Les travaux de Sir Henry Creswicke RAWLINSON⁶ permettent la lecture de l'inscription trilingue de Darius sur le rocher de Behistun⁷. À la même époque, les découvertes des villes de Ninive et de Khorsabad⁸ permirent la mise à jour de textes surprenants. Ainsi George SMITH⁹ publia des fragments de tablettes assyriennes traitant de la création du monde. La onzième tablette de l'*Épopée de Gilgamesh* racontait un déluge babylonien ainsi que l'histoire du roi d'Uruk, Gilgamesh. Celui-ci perdit son immortalité parce qu'un serpent lui avait dérobé la « plante de vie ». D'autres textes contenaient une liste de dix patriarches antédiluviens ayant vécu beaucoup plus longtemps que Mathusalem, des traditions sur la naissance de Sargon l'ancien semblables à celle de Moïse, des tours à étage appelées *ziggurats* identiques à la tour de Babel... Dès 1891, Alfred LOISY publia dans la *Revue des Religions* un article sur les *Mythes chaldéens de la création et du déluge*. Quelques années auparavant, François LENORMANT affirmait : « C'est le même récit et pourtant le sens est devenu tout autre. Le polythéisme a été soigneusement éliminé pour faire place au plus sévère monothéisme. Ce qui exprimait des notions naturalistes d'une singulière grossièreté est devenu le vêtement de vérités morales de l'ordre le plus haut et le plus spirituel. »¹⁰

La découverte du Code de Hammourabi et de son contenu très proche de la littérature biblique, engendra une controverse sur « la grande illusion »¹¹ qui attribuait au monothéisme du peuple hébreu ce qu'il aurait fallu attribuer aux Babyloniens. Nous allons donc confronter les données historiques révélées par les fouilles archéologiques mésopotamiennes aux déclarations bibliques. Toutefois, l'espace qui nous est imparti ne nous permettra pas de parcourir tous les événements cités par la Bible. Nous traiterons donc essentiellement des différents exils.

6. Orientaliste anglais, 1810 – 1895.

7. Behistun se trouve sur l'ancienne route marchande reliant le haut plateau iranien à la Mésopotamie et possède 1200 lignes d'inscription retraçant l'histoire des batailles que Darius a dû livrer en -521 contre les gouverneurs qui tentèrent de diviser l'empire fondé par Darius. Cette inscription est en trois langues : élamite, babylonien et vieux perse.

8. Par Paul Émile BOTTA (1802-1870), consul de France à Mossoul.

9. George SMITH, *Chaldean Account of Genesis*, London, 1876. Assyriologue anglais (1840-1876).

10. François LENORMANT, *Les origines de l'histoire d'après la Bible et les peuples orientaux*, Paris, 1880, page 20, cité par Henri CAZELLES, *Introduction critique à l'Ancien Testament*, Desclée, Paris, 1973, page 142.

11. Propos de l'assyriologue Friedrich DELITZSCH, tenus le 13 janvier 1902, lors de sa conférence *Babel und Bibel*, prononcée devant l'empereur Guillaume II et cités par Henri CAZELLES, *ibidem*, page 143.

Sans vouloir polémiquer sur l'historicité réelle des premiers rois d'Israël, et en particulier sur la nature exacte du royaume de David, il faut attendre le huitième siècle avant notre ère pour croiser utilement les différentes sources que nous possédons. L'astronome vivant à Alexandrie, Claude Ptolémée (90 – 168), prend comme point de départ pour ses calculs astronomiques le jour de l'an du calendrier égyptien de la première année du règne de Nabonassar, roi de Babylone, soit le 26 février -747, car c'est à cette époque que remontent les plus anciennes observations d'éclipses lunaires. Il établit ainsi la liste des rois de Babylone, connue sous le nom de *Canon Basileon*. Considéré comme le fondateur de la dynastie néobabylonienne, Nabonassar règnera jusqu'en -734. Téglat Phalassar III d'Assyrie accède au trône en -745, sans doute grâce à un coup d'état. Son nom assyrien, Toukoultil-apil-esharra, signifie « l'héritier de l'Esharra est mon secours. » Sa première campagne a pour cadre Babylone où il vient en aide au roi Nabonassar, confronté à des révoltes locales. Face aux intrigues égyptiennes provoquant d'incessantes révoltes en Syrie, de nouvelles mesures sont adoptées : les rois vaincus sont déportés ou exécutés et remplacés par des gouverneurs assyriens. Toukoultil-apil-esharra III annexe Gaza en -734, le royaume de Damas en -732 et se protège des Égyptiens en envahissant le royaume d'Israël. À l'ouest, il pénètre dans le pays des Mèdes et au sud, il se fait proclamer roi à Babylone en -729, car la mort de Nabonassar en -734 a fait resurgir les troubles antérieurs. Ce roi est appelé dans la Bible תלגת פסאלסר, (*Tiglat Pilésér*), que l'on traduit généralement par Téglat Phalassar. Il est mentionné six fois, sous cette appellation mais aussi plusieurs fois comme « Poul¹² » :

2 Rois 15,19 : « Poul, roi d'Assour, envahit le pays et Menahem donna à Poul mille talents d'argent¹³, pour qu'il lui prêtât la main et qu'il affermit le pouvoir royal en sa main. »

2 Rois 15,29-30 : « Durant les jours de Péqah¹⁴, roi d'Israël, Téglat Phalassar, roi d'Assour, vint et prit Iyyon¹⁵, Avel Beit Maakha¹⁶, Yanoah¹⁷, Qédech¹⁸, Haçor¹⁹, le Galaad et la Galilée, tout le pays de Nephtali, et il déporta les habitants en Assour. Osée, fils d'Éla, ourdit une conspiration contre Péqah,

12. C'est le nom que prit Téglat Phalassar, roi d'Assour; lorsqu'il entra en vainqueur à Babylone en -729.

13. Ce qui représente environ trente cinq tonnes d'argent, soit au cours actuel de 17,14\$ l'once (27 grammes), environ quinze millions d'euros.

14. -737 – 732.

15. Tell Dibbîn, à l'extrême nord du royaume d'Israël, à 15 Km de Dan.

16. Tell Abîl el Qamh, à environ 10 Km à l'ouest de Dan.

17. Site inconnu.

18. Qédech en Nephtali : Tell Qedas, à environ 8 Km au nord ouest du lac de Houlé.

19. Tell Qedah, au sud ouest du lac de Houlé.

fils de Remalyahou, le frappa mortellement et régna à sa place, la vingtième année de Yotam, fils d'Osias²⁰. »

2 Rois 16,7.10 : « Achaz envoya des messagers à Téglat Phalassar, roi d'Assour, pour lui dire : ' Je suis ton serviteur et ton fils ; monte et sauve-moi de la poigne du roi d'Aram et de la poigne du roi d'Israël, qui se sont levés contre moi.' »

« Le roi Achaz alla à la rencontre de Téglat Phalassar, roi d'Assour, à Damas et il vit l'autel qui était à Damas. »

1 Chroniques 5,6.26 : « Beéra, son fils, que déporta²¹ Téglat Phalassar, roi d'Assour. Il était prince des Rubénites. »

« Le Dieu d'Israël excita l'esprit de Poul, roi d'Assour, et celui de Téglat Phalassar, roi d'Assour ; il les déporta – Rubénites, Gadites, et la demi tribu de Manassé – et les amena à Halah²², au Habor²³ et au fleuve de Gozân²⁴ ; [ils y sont] jusqu'à ce jour. »

2 Chroniques 28,20-21 : « Téglat Phalassar²⁵, roi d'Assour, vint contre lui et le serra de près au lieu de le soutenir. Achaz eut beau dépouiller la Maison de l'Éternel et la maison du roi et des princes pour donner le tout au roi d'Assour ; cela ne lui fut d'aucun secours. »

Après la mort de Téglat Phalassar III, son premier fils lui succède pour un court règne, sous le nom de Shoulman-asharédou²⁶ V (-726 -722), Salmanasar V. La Bible nous mentionne ses deux campagnes contre le dernier roi d'Israël, Osée. Lors de la première, Osée se soumet et paie un tribut annuel au roi d'Assyrie. Puis il tente de s'allier à l'Égypte. Salmanasar le met en prison et assiège la ville de Samarie pendant trois ans. Elle ne tombera qu'au commencement du règne de son frère, Sharrou Kin²⁷ en assyrien, traduit par Sargon II (-721 -705).

2 Rois 17,3-5 : « Contre lui monta Salmanasar, roi d'Assour, et Osée lui fut asservi et lui paya tribut. Mais le roi d'Assour découvrit que Osée conspirait : celui-ci avait envoyé des messagers à Saïs, au roi d'Égypte, et n'expédiait plus, comme chaque année, le tribut au roi d'Assour, le roi d'Assour le fit

20. Les annales de Téglat Phalassar, roi d'Assour, font allusion à tous ces faits : « Le pays de la maison d'Omri, tous ses habitants et leurs biens, je les ai emmenés en Assour. Ils ont chassé leur roi Péqah et j'ai établi Osée comme roi sur eux. »

21. Il s'agit de la première déportation de Téglat Phalassar en -732.

22. Dans la région de Harân.

23. Affluent de la rive gauche de l'Euphrate, dans la Mésopotamie septentrionale.

24. C'est le Habor, dans la région de Gozân.

25. Le texte massorétique porte le nom de Tilgat Pilneèser : תגלת פילנעסר. Il n'existe aucune trace de cette expédition qui est peut être confondu avec celle de Sennachérib, trente ans plus tard.

26. Ce nom signifie « Le dieu Shulman est supérieur ».

27. Ce qui signifie « le roi est fidèle ».

arrêter et charger de chaînes en prison. Le roi d'Assour monta dans tout le pays et arriva devant Samarie, qu'il assiégea pendant trois ans. »

2 Rois 18,9-10 : « Or la quatrième année du roi Ézéchias, qui était la septième année d'Osée, fils d'Éla, roi d'Israël, Salmanasar, roi d'Assour, monta contre Samarie et l'assiégea. On la prit au bout de trois ans. Ce fut en la sixième année d'Ézéchias, qui était la neuvième année d'Osée, roi d'Israël, que Samarie fut prise. »

Dès la mort de son frère, Sargon II prend la ville de Samarie.

2 Rois 17,6 : « La neuvième année d'Osée, le roi d'Assour, prit Samarie et déporta les Israélites en Assour. Il les établit à Halah, et sur le Habor, fleuve de Gozân, et dans les villes de Médie. »

2 Rois 18,11 : « Le roi d'Assour déporta les Israélites en Assour et les installa à Halah, sur le Habor, fleuve de Gozân et dans les villes de Médie, parce qu'ils n'avaient pas écouté la voix de leur Dieu et qu'ils avaient transgressé son alliance, tout ce qu'avait commandé Moïse, serviteur de l'Éternel : ils n'avaient ni écouté ni pratiqué. »

Jérémie 50,17 : « Israël était une brebis égarée,

Que des lions pourchassaient.

Le premier qui la dévora fut le roi d'Assour et celui qui, le dernier, lui brisa les os, ce fut Nabuchodonosor, roi de Babel. »

Il s'agit de la deuxième déportation, de -721. La première date de -732 et a été faite par son père, Téglat Phalassar III, roi d'Assour. Sargon II se vante dans ses Annales d'avoir dès la première année de son règne « assiégé et pris Samarie, et emmené 27 290 prisonniers. »

Comme son père, il passe son règne en campagnes militaires. Un chef araméen, Mardouk-apal-iddin II²⁸, appuyé par les Élamites, conteste son autorité et s'empare de Babylone en -722. Il est chassé de son trône en -710 par Sargon mais revient en -703.

C'est sans doute à cette époque qu'il prend contact avec Ézéchias. La Bible le mentionne sous le nom de Mérodak-Baladan :

2 Rois 20,12 : « En ce temps-là, Mérodak-Baladan²⁹, fils de Baladan, roi de Babel, envoya une lettre et un présent à Ézéchias, car il avait appris qu'Ézéchias avait été malade »

Isaïe 39,1-8 : « En ce temps-là, Mérodak-Baladan, fils de Baladan, roi de Babel, envoya une lettre et un présent à Ézéchias ; car il avait appris qu'il avait été malade et s'était rétabli... »

28. Ce nom signifie : « Mardouk a donné un fils ».

29. Le texte massorétique l'appelle ici : מְרֹדַךְ

Dans l'exposition, la stèle³⁰ n°93, datée de -715, montre le roi face à un fonctionnaire du temple qui reçoit le don de terre rapporté dans le texte. Cette inscription cunéiforme s'achève par des malédictions infligées à ceux qui contesteraient cette attribution : « Que Marduk et Erua, maîtres de la destinée, le frappent de lourdes peines et d'hydropisie ; que sa peau disparaisse par atrophie de sa chair, que les grands dieux, ceux qui sont cités sur cette plaque, anéantissent son nom, sa semence et sa descendance dans la bouche des hommes, abrègent le reste de sa vie. »

En -711, Sargon II réprime le soulèvement des royaumes philistins, organisé par l'Égypte et s'empare de la ville philistine d'Ashdod. Les annales de Sargon permettent de reconstituer les événements. En -713, Sargon dépose le roi d'Ashdod, Azouri, qui a tenté de se rendre indépendant. Il est remplacé par Akhimit qui est contesté par les habitants de la ville qui choisissent Yamani. Une coalition se forme avec Moab, Édom et Juda. Sargon envoie alors son général rétablir l'ordre en -711. Yamani s'enfuit en Éthiopie mais le roi le livre à Sargon. Le prophète Isaïe a tenté d'écarter Juda de la révolte :

Isaïe 20,1 : « L'année où le tartan³¹ vint à Ashdod, envoyé par Sargon, roi d'Assour, et où il attaqua Ashdod et la prit... »

Isaïe 20,3-4 : « L'Éternel dit : ' De même que mon serviteur est allé nu et déchaux pendant trois ans, signe et présage au sujet de l'Égypte et de l'Éthiopie, ainsi le roi d'Assour emmènera les captifs de l'Égypte et les déportés de l'Éthiopie, jeunes et vieux, nus et déchaux, et fesses découvertes – la nudité de l'Égypte. »

Dès -717, Sargon entreprit la construction de sa ville royale et de sa forteresse, Dur Sharrukin (forteresse de Sargon), qui correspond à la ville actuelle de Khorsabad, en Irak. Une enceinte de sept kilomètres de long est flanquée de 157 tours de 30 mètres de hauteur, tous les 27 mètres. Sept portes ornées de taureaux androcéphales permettent l'accès (Louvre). Inaugurée en -707, la ville inachevée sera délaissée dès -705 car Sargon meurt au combat en Anatolie. Cette époque correspond à l'apogée de l'Assyrie.

C'est son fils, Sin-ahé-ériba³² qui lui succède et règne jusqu'en -681. La Bible le nomme Sennachérib³³ :

2 Rois 18,13-16 : « La quatorzième année du roi Ézéchias, Sennachérib, roi d'Assour, monta contre toutes les villes fortifiées de Juda et s'en empara.

30. Cf. catalogue, page 136.

31. Général assyrien : **ותרת**.

32. « Sin a remplacé les frères » est sans doute un fils cadet.

33. **בירחנס**.

Ézéchias, roi de Juda, envoya dire au roi d'Assour, à Lakich : 'Je suis coupable : détourne-toi de moi ; ce que tu m'imposeras, je le subirai.' Le roi d'Assour exigea du roi Ézéchias, roi de Juda, trois cents talents d'argent et trente talents d'or. Ézéchias donna tout l'argent qui se trouvait dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison du roi. C'est en ce temps-là qu'Ézéchias fracassa les portes du Temple de l'Éternel, ainsi que les montants que le roi de Juda Ézéchias avait recouverts de métal et il les donna au roi d'Assour. »

// 2 Chroniques 32,1 : « Après ces actes de loyauté, vint Sennachérib, roi d'Assour. Il vint en Juda, campa devant les villes fortifiées et ordonna de lui en forcer les murs. »

// Isaïe 36,1 : « Or, la quatorzième année du roi Ézéchias, Sennachérib, roi d'Assour, monta contre toutes les villes fortifiées de Juda et s'en empara. » Il faut souligner que l'invasion de Sennachérib est mentionnée à la même date par les trois livres bibliques mais que seul le livre des Rois mentionne la rançon payée. De plus il nous donne deux récits parallèles : 18,17-19,9a et 19,9b-36. Plusieurs détails méritent notre attention :

« De Lakich, le roi d'Assour envoya le commandant en chef³⁴, le grand eunuque³⁵ et le grand échanson³⁶, vers le roi Ézéchias, avec une armée considérable, à Jérusalem. »³⁷

« Élyaquim, fils de Hilqiyahou, Chebna et Yoah dirent au grand échanson : 'De grâce, parle à tes serviteurs en araméen³⁸, car nous le comprenons mais ne parle pas avec nous en judéen³⁹, aux oreilles du peuple qui est sur le rempart'. Le grand échanson leur dit : 'Est-ce à l'adresse de ton maître et à toi que mon maître m'a envoyé dire ces paroles ? N'est-ce pas à l'adresse des hommes assis sur le rempart, réduits comme vous à manger leurs excréments et à boire leur urine ?' »⁴⁰

« Mais n'écoutez pas Ézéchias, car il vous séduit en disant : l'Éternel nous délivrera. Les dieux des nations ont-ils pu délivrer chacun leur pays de la main du roi d'Assour ? Où sont les dieux de Hamat⁴¹ et d'Arpad ? Où sont les dieux de Sépharwaïm⁴², de Héna et de Iwwa⁴³ ? Où sont les dieux du

34. **ותרת**

35. **סירס בר**

36. **הקש בר**

37. 2 Rois 18,17.

38. **תימרא**

39. **תידוהי**

40. 2 Rois 18,26-27.

41. En Syrie, sur l'Oronte.

42. Peut-être la Sibraïm d'Ézéchiël, dans la région de Hamat.

43. Ou Awwa, Tell Kafir Aya, sur l'Oronte, au sud ouest de Homs.

pays de Samarie ? Ont-ils délivré leur pays de ma main ? Parmi tous les dieux des pays, quels sont ceux qui ont délivré leur pays de ma main, pour que l'Éternel délivre Jérusalem de ma main ? »⁴⁴.

« Les serviteurs du roi Ézéchias se rendirent auprès d'Isaïe. Isaïe leur dit : 'Vous parlerez ainsi à votre maître : Ainsi parle l'Éternel : N'aie pas peur des paroles que tu as entendues, et par lesquelles m'ont outragé les valets du roi d'Assour. Voici que je vais mettre en lui un esprit, et sur une nouvelle qu'il apprendra, il retournera dans son pays et je le ferai tomber par le glaive dans son pays. »⁴⁵

« Sennachérib, roi d'Assour, leva le camp, partit et s'en retourna, et il resta à Ninive. Et comme il était prosterné dans la maison de Nisrok, son dieu, Adrammélek et Sarèçer, ses fils le frappèrent du glaive et ils se sauvèrent au pays d'Ararat. Assarhaddon, son fils, régna à sa place. »⁴⁶

Sennachérib fut bien assassiné mais en -681, soit vingt ans après son échec devant Jérusalem. Il est intéressant de comparer le texte biblique aux annales de Sennachérib, à propos de cette campagne militaire de -701 :

« Je mis le siège devant 46 de ses villes fortes... je m'en emparai..., j'enlevai 200 150 personnes. Lui-même [Ézéchias], je l'enfermai dans Jérusalem comme un oiseau en cage... Il me fit parvenir à Ninive 30 talents d'or, 800 talents d'argent... ses filles, ses femmes du palais, des chanteurs et des chanteuses... »

Pour mater les révoltes permanentes à Babylone, il finit par détruire les temples de la ville et à faire passer les eaux de l'Euphrate sur leur emplacement, en -689. Une inscription⁴⁷ gravée sur un rocher à Bavian, dans le Kurdistan irakien, raconte la destruction de Babylone par Sennachérib : « La ville et ses maisons, depuis les fondations jusqu'à leur faite, je détruisis, je dévastai, je brûlai par le feu. Les murs d'enceinte intérieur et extérieur, temples et dieux, la *ziggurat* de briques et de terre, autant qu'il y en avait, je rasai et je les jetai dans le canal de l'Euphrate. Au milieu de la ville, je creusai des canaux, je noyai son territoire sous l'eau, et la structure de ses fondations, je détruisis... » Il connaît un échec mystérieux à Jérusalem et meurt assassiné par ses fils. C'est un autre de ses fils, Assour-aha-iddina⁴⁸ qui lui succède sur le trône, de -680 à -669.

44. 2 Rois 18,32-35.

45. 2 Rois 19, 5-7.

46. 2 Rois 19,36-37.

47. Cf. catalogue de l'exposition, page 131.

48. Signifie « Assour a donné un frère ».

Ce roi n'est mentionné que trois fois dans la Bible sous le nom de Assarhaddon⁴⁹. Il apparaît pour la première fois dans le deuxième livre des Rois que nous avons déjà cité, à propos de la mort de son père⁵⁰ ainsi que dans un passage parallèle du livre d'Isaïe⁵¹. Il est enfin mentionné dans le livre d'Esdras, à propos de la construction du second Temple, comme auteur d'une déportation, par ailleurs inconnue :

« Quand les adversaires de Juda et de Benjamin apprirent que ceux qui avaient été déportés bâtissaient un Temple pour l'Éternel, Dieu d'Israël, ils s'avancèrent vers Zorobabel, Josué, et les chefs des maisons paternelles et leur dirent : ' Nous voulons bâtir avec vous ; car, comme vous, nous recherchons votre Dieu et nous lui sacrifions, depuis les jours d'Assarhaddon, roi d'Assour, qui nous a fait monter ici.' »⁵² Mentionnons enfin que l'histoire de Tobie, relatée dans le livre deutérocanonique homonyme, se situe sous son règne :

Tobie 1,21 : « Mais quarante jours ne s'étaient pas écoulés que les deux fils du roi le tuèrent ; ils s'enfuirent dans les monts Ararat, et Sacherdon, son fils, régna après lui. » La Septante l'appelle Σαχερδονος, *Sacherdonos*. Il est mentionné deux autres fois : Tobie 1,22 et 2,1.

Hanté par la mort tragique de son père, il restaure les temples de Babylone. Dans l'exposition, la stèle⁵³ carrée en basalte noir n°94, datée vers -670, porte le récit de la restauration de Babylone : « Je convoquai tous les artisans et le peuple de Babylonie dans sa totalité. Je les fis porter le panier, j'élevai le couffin sur ma propre tête et je le portai. Je moulai la brique dans le moule. Esagil, le temple des dieux avec ses sanctuaires, Babylone, la ville sainte, son mur intérieur et son mur extérieur, depuis leur fondation jusqu'au sommet de leurs tours, je construisis à nouveau ; je les ai élargis, les élevai et les rendis splendides... » Il occupe momentanément l'Égypte et prévoit sa succession : il partage son empire entre ses deux fils. Il confie la Babylonie à son fils aîné, Shamash-shoum-oukin qui doit régner sous l'autorité de son frère cadet, Assour-ban-apli⁵⁴, roi d'Assyrie de -669 à -627. Il n'est mentionné qu'une seule fois dans la Bible, à propos d'une déportation inconnue, sous le nom d'Assourbanipal :

49. אסר חדן

50. 2 Rois 19,37.

51. Isaïe 37,38.

52. Esdras 4,1-2.

53. Cf. catalogue, page 138.

54. Signifie « Assour est le créateur du fils héritier. »

Esdras 4,10 : « Et les autres peuples qu'a déportés le grand et illustre Asnappar⁵⁵, et qu'il a établis dans les villes de Samarie et dans le reste de la Transeuphratène. »

Dans l'exposition, la stèle⁵⁶ n°95, en marbre rose, représente Assourbanipal, le « roi bâtisseur » de Babylone, et mentionne : « Je confirmai les offrandes régulières pour Esagil et les dieux de Babylone et, afin que le fort n'opprime pas le faible, j'appointai Shamash-shum-ukin, mon frère favori, à la royauté de Babylone. Je complétois les travaux sur Esagil que mon père n'avait pas terminés. » Une tablette⁵⁷ d'argile cuite, trouvée à Ninive, décrit le char et le lit fabriqués en Assyrie pour le temple de Marduk, par Assourbanipal.

Il apparaît dans les textes grecs sous le nom de Sardanapale, est connu pour sa culture et sa luxure. Il fonda à Ninive une véritable bibliothèque rassemblant l'ensemble de la littérature cunéiforme de son époque. Ces tablettes contiennent l'épopée de Gilgamesh, un dictionnaire Sumérien Akkadien, des traités d'astronomie... Si les lettrés utilisent encore l'assyrien et l'écriture cunéiforme, les populations adoptent la langue et l'alphabet araméens. La fin de son règne n'est pas connue avec certitude.

Profitant des troubles qui suivirent la mort d'Assourbanipal, Nabopolassar, le gouverneur de Babylone, se libère de la tutelle assyrienne en -626. L'année suivante, il livre une grande bataille contre le fils et successeur d'Assourbanipal, Assour-étel-ilani (-627 -623) qui meurt dans la bataille. Nabopolassar se fait proclamé roi de Babylone alors que le second fils d'Assourbanipal, Sin-char-ichkoun, devient roi d'Assyrie. En s'alliant avec le roi des Mèdes, Cyaxare, Nabopolassar va vaincre définitivement l'Assyrie : Assour tombe en -614, Ninive en -612. Le roi disparaît et l'armée, retranchée à Harân, est détruite en -610. La nation assyrienne disparaît définitivement même si le nom d'Assyrie subsiste pour désigner une partie de la Mésopotamie. Nabopolassar meurt en septembre -605 et laisse sa place à son illustre fils : Nabuchodonosor II.

Ce nom très célèbre est la forme grecque correspondant à l'hébreu נְבוּכַדְנֶצַּר (Névoushadnétsar) et à l'akkadien Nabou-koudourri-outsour, signifiant « Nabou, protège le fils. » En -605, il bat l'armée du pharaon Néko, à Karkemish, comme le rappelle le prophète Jérémie : « Pour l'Égypte. Contre l'armée du pharaon Néko⁵⁸, roi d'Égypte, qui se trouvait sur le

55. Ce texte n'est pas en hébreu mais en araméen et mentionne : אַסְנַפְרָא

56. Cf. catalogue, page 139.

57. Cf. n°97, catalogue, page 140.

58. -609 -593.

fleuve Euphrate à Karkemish⁵⁹, et que battit Nabuchodonosor, roi de Babel, la quatrième année de Joïaquim, fils de Josias, roi de Juda.⁶⁰ »

L'année suivante, il envahit la Judée et obtint la soumission du roi Joïaquim⁶¹. Mais trois ans plus tard, le roi Joïaquim se rebelle de nouveau, comme nous le rapporte le second livre des Rois⁶² : « Durant ses jours, monta Nabuchodonosor, roi de Babel, et Joïaquim lui fut asservi pendant trois ans, puis, changeant d'attitude, il se révolta contre lui. Celui-ci envoya contre [Joïaquim] les bandes des Chaldéens, les bandes d'Aram, les bandes de Moab et les bandes des fils d'Ammon ; il les envoya contre Juda pour le faire périr, selon la parole qu'avait dite l'Éternel par le ministère de ses serviteurs les prophètes. » Nabuchodonosor, occupé sur d'autres fronts, lance les voisins d'Israël pour rétablir l'ordre.

En -597, Nabuchodonosor assiège Jérusalem : trois mois plus tard le roi Joïakîn se rend et est déporté à Babylone comme nous le rapporte le second livre des Rois⁶³ : « En ce temps-là, montèrent à Jérusalem les serviteurs de Nabuchodonosor, roi de Babel, et la ville fut en état de siège. Nabuchodonosor, roi de Babel, vint contre la ville, pendant que ses serviteurs l'assiégeaient. Joïakîn, roi de Juda, se rendit au roi de Babel, lui, sa mère, ses serviteurs, ses chefs et ses eunuques : le roi de Babel les fit prisonniers, la huitième année de son règne. » Nabuchodonosor nomme un nouveau roi de Juda, l'oncle de Joïakîn : « Le roi de Babel fit roi, à la place de [Joïakîn], Mattanya⁶⁴, son oncle, dont il changea le nom en celui de Sédécias.⁶⁵ »⁶⁶

En décembre -589, Sédécias se révolte contre Nabuchodonosor⁶⁷ qui assiège de nouveau Jérusalem et les autres places fortes de Juda : « L'armée du roi de Babel combattait alors contre Jérusalem et contre toutes les villes de Juda qui tenaient encore, contre Lakich⁶⁸ et contre Azéqa⁶⁹ ; car c'étaient les seules villes fortes qui restaient parmi les villes de Juda.⁷⁰ » Le siège dura jusqu'en juin -587 : « La ville fut en état de siège, jusqu'à la onzième année du roi Sédécias. Le quatrième mois, le neuf du mois, alors que la

59. Sur la rive droite, au nord est d'Alep, près de Jerablous.

60. Jérémie 46,2.

61. Cf. Jérémie 36,29.

62. 2 Rois 24,1-2.

63. 2 Rois 24,10-12.

64. « Don de l'Éternel »

65. « L'Éternel est ma justice »

66. 2 Rois 24,17.

67. Cf. 2 Rois 24,20.

68. À 45 km au sud ouest de Jérusalem.

69. Site inconnu.

70. Jérémie 34,7.

famine sévissait dans la ville et qu'il n'y avait plus de pain pour le peuple du pays, une brèche fut faite à la ville...⁷¹ » Le prophète Jérémie précise « que tous les chefs du roi de Babel » rentrent alors dans Jérusalem. Il mentionne entre autre רש ובנ-מיס (Nébou Sar Sekhim), le grand eunuque⁷². Dans l'exposition, la tablette n°104 relate une transaction d'or au nom de Nabû sharrussu ukin, chef des eunuques du roi Nabuchodonosor II de Babylone pendant le siège de Jérusalem. Le texte précise : « Concernant 1,5 mine d'or, appartenant à Nabû sharrussu ukin, le chef eunuque, qu'ils avaient confiée à Arad Banitu l'eunuque...⁷³ »

Jérusalem tombe alors aux mains de Nabuchodonosor et le roi Sédécias est capturé et déporté à Babylone : « On saisit le roi et on le fit monter auprès du roi de Babel, à Ribla⁷⁴, et celui-ci prononça contre lui un jugement. On égorgea les fils de Sédécias sous ses yeux. Puis il creva les yeux de Sédécias, le lia d'une double chaîne de bronze et l'amena à Babel⁷⁵. » Le Temple de Jérusalem est incendié, toute la ville est détruite et une bonne partie de la population est de nouveau déportée à Babylone. Toutefois « des petites gens du pays⁷⁶ » sont gardés pour cultiver la terre. La tablette 105 énumère les rations données aux prisonniers et étrangers, dont Joiakîn de Juda et sa famille. Ces tablettes datant de -595 à -577 comptabilisent d'immenses quantités de blé, de dattes et d'huile de sésame. « La plupart des bénéficiaires avaient droit à un demi-litre ou un litre d'huile par mois mais certains en recevaient plus : 6 litres étaient par exemple destinés tous les mois à Joïakîn.⁷⁷ » Nabuchodonosor nomme Godolias comme gouverneur de Juda mais il est assassiné deux mois plus tard⁷⁸.

Trente sept ans après sa déportation, en -561, le roi de Juda Joiakîn est libéré par le fils et successeur de Nabuchodonosor, Amel Mardouk, appelé Ewil Merodak dans la Bible⁷⁹. La tablette 107 reproduit le texte d'une prière au dieu Marduk faite par un homme victime d'une calomnie et emprisonné par son père. Elle porte la signature de son auteur, Nabû-shum-ukin, fils de Nabuchodonosor. « Le prince héritier, désespéré pendant son séjour en prison, aurait conclu un pacte avec Marduk, selon lequel il se serait engagé

71. 2 Rois 25,2-4.

72. Jérémie 39,3.

73. Catalogue page 182, traduction de Michael Jursa.

74. À 34 km au sud de Homs, près de la frontière syro-libanaise.

75. 2 Rois 25,6-7.

76. 2 Rois 25,12.

77. Cf. catalogue page 183.

78. 2 Rois 25,25.

79. 2 Rois 25,27.

à prendre le nom plus pieux d'Amel Marduk (homme de Marduk) s'il était libéré de prison.⁸⁰ »

Non seulement l'histoire de Babylone et celle de Jérusalem sont liées par de nombreux événements historiques mais de nombreuses autres influences sont perceptibles. En dehors des textes littéraires déjà mentionnés sur la création, le déluge, la tour de Babel, etc., les emprunts linguistiques sont importants : adoption de l'écriture babylonienne, du calendrier. Il faudra attendre pratiquement un millénaire pour retrouver une influence notable de Babylone sur le judaïsme. C'est autour de cette ville, dans quelques académies⁸¹ que sera achevé le Talmud de Babylone. C'est pourquoi l'affirmation affichée à la fin de l'exposition archéologique et reprise dans le catalogue : « Lorsque Cyrus permit aux Hébreux de retourner à Jérusalem, une communauté juive resta en Babylonie où fut formé le Talmud de Babylone, en liaison étroite avec celui de Jérusalem mais révélant de nombreux emprunts à la civilisation babylonienne⁸² » nous semble constituer une approximation gênante de la réalité historique et risque d'introduire une certaine confusion chez le visiteur non informé.

En effet, elle relie des informations séparées par plus de dix siècles : l'édit de Cyrus II le grand date de -538 alors que la rédaction du Talmud de Babylone s'achève avec Rabbina II en +499. Rien ne permet de lier les juifs restés à Babylone à l'époque de Cyrus et les rabbins auteurs du Talmud ! De plus il est difficile de parler de liaison étroite entre les Talmuds, puisque, pour des raisons politiques, le Talmud de Jérusalem s'achève précipitamment en 395, soit un siècle plus tôt. Enfin, en 425, la décision romaine d'abolir le patriarcat en Palestine conduira de nombreux rabbins à rejoindre les académies babyloniennes et à achever le Talmud de Babylone. En dehors de la langue, l'araméen babylonien, il n'y a pas vraiment d'influences locales sur le Talmud de Babylone.

Yohanan LAMBERT

Université Charles de Gaulle - Lille 3

80. Cf. catalogue pages 184-185.

81. Néhardéa (au confluent de l'Euphrate et du Nahr Malka), Soura (sur l'Euphrate), Naresh (sur le Tigre), Mahouza (sur le Tigre) et Poubédita (Falloujah).

82. Cf. catalogue page 19.

Bibliographie

Babylone, sous la direction de Béatrice ANDRÉ-SALVINI, Hazan et Musée du Louvre éditions, Paris, 2008.

Trésors de l'Antiquité Proche Orient et Iran, de Gilgamesh à Zénobie, sous la direction de Éric GUBEL et Bruno OVERLAET, Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 2007.

Dictionnaire archéologique de la Bible, sous la direction de Abraham NEGEV et Shimon GIBSON, Hazan, Paris, 2006.

Dictionnaire des noms propres de la Bible, O. Odelain et R. Séguineau, Les éditions du Cerf et Desclée de Brouwer, Paris, 1978.

Introduction critique à l'Ancien Testament, Henri Cazelles, Desclée et Compagnie, Paris, 1973.

Chronologie

Assyrie	Babylone	Dates	Israël	Juda
Sargon		-2340		
Hammourabi		-1792		
		-1750		
		-950	David - Salomon	
		-931	Schisme	
		-753	(Fondation de Rome)	
	Nabonassar	-747		
Téglat Phalasar III		-745		
		-743	Menahem	
		-738		
		-737	Peqahya	
		-736	Péqah	Achaz
Annexion de Gaza		-734		
Annexion de Damas		-732	1 déportation	
		-732	Osée	
Roi de Babylone		-729		
Salmanassar V		-727		
		-724		
	Mérodak Baladan	-722		
		-721	Chute de Samarie	
Sargon II		-717		
		-716		Ezéchias
Prise d'Ashdod		-711		
		-705		
Sennachérib	Mérodak Baladan	-703		
		-687		

		-681		Manassé
Assarhaddon	Shamash shum ukin	-668		
Assurbanipal		-648		
		-642		
		-640		Amon
		-627		Josias
Chute d'Assour	Nabopolassar	-614		
Chute de Ninive		-612		
		-609		
		-609		Joachaz
		-609		Joiaquim
	Karkémish	-605		
	Nabuchodonosor	-598		
		-597		1 prise Jérusalem
		-597		Joiakin
		-597		Sédécias
		-587		Chute de Jérusalem
		-562		
	Mardouk	-559		
	Nabonide	-555		
	Prise Babylone	-539		
	Cyrus II	-538	Edit de Cyrus: retour	
		-529		
	Cambyse	-522		
	Darius 1	-515	II Temple: dédicace	
		-486		
	Alexandre le Grand	-336		
	Mort à Babylone	-323		

Recensions



Au commencement, la Bible hébraïque

Christian Yohanan LAMBERT,
Éditions DESCLÉE DE BROUWER, Paris, 2005, 244 pages, 24 €

L'ouvrage écrit par Christian Y. Lambert, *Au commencement, la Bible hébraïque* est rare. Chapitre après chapitre, se dévoile au lecteur, croyant ou non, déjà familier de la Bible ou non, des pans entiers de savoir insoupçonné sur les travaux et les découvertes effectuées tout au long des siècles sur la Bible.

C'est avec érudition et pédagogie que M. Lambert nous présente la Bible Hébraïque, plus connue en Occident, sous le nom d'« Ancien Testament ». Le lecteur passionné découvre les circonstances historiques et les raisons qui ont conduit à fixer « le canon » biblique, c'est-à-dire les textes sacrés qui la composent.

Le contenu de la Bible y est sommairement exposé mais suffisamment pour donner envie au lecteur de s'y référer directement. Des noms ou expressions bibliques très répandus et pourtant jusque là vagues deviennent soudain plus clairs : Ruth, Jonas, l'Ecclésiaste, Daniel, etc. . . .

Surtout, sont analysées les « manières de lire » la Bible, autrement dit, son exégèse. M. Lambert, à la manière d'un détective, nous fait suivre les pistes scientifiques – notamment historiques et archéologiques, permettant de remonter à la « genèse » de ce livre, tout en nous initiant, autant que faire se peut, aux méthodes de lecture et d'interprétation juives de la Bible. C'est ainsi que l'on comprend ce qu'est le Talmud, c'est ainsi que défilent sous nos yeux des noms illustres tels que Rabbi Akiva, Rachi, Maïmonide, Moses Mendelssohn. . .

La pédagogie de M. Lambert n'apparaît pas seulement à travers la clarté de l'exposé, mais aussi et surtout, par l'écriture dynamique du livre dont les 240 pages, avec les annexes, se lisent très vite.

Enfin, et c'est sans doute là le plus grand mérite, l'auteur n'affirme jamais. M. Lambert avance pas à pas, avec rigueur, en étayant chacune de ses indications de sources historiques, scientifiques et bibliographiques précises.

Le livre achevé, le lecteur est laissé à sa liberté intime : il y a pour lui autant de place au questionnement scientifique qu'à la confrontation ineffable au sacré.

Rien d'étonnant à cela : la Bible est le livre fondateur de la civilisation occidentale, bien des valeurs humanistes qu'elle proclame ayant été reprises dans les systèmes juridiques des démocraties libérales.

Simon OVADIA
Avocat au Barreau de Paris

Dictionnaire du Coran

sous la direction de Mohammad Ali AMIR-MOEZZI,
Éditions Robert LAFFONT, Paris, 2007, 1024 pages, 30 €

Les trois grandes religions monothéistes, le judaïsme, le christianisme et l'islam, reposent sur un corpus révélé à travers une histoire précise. Si la Bible hébraïque a été soumise dès le xviii^e siècle à des méthodes modernes de critique (cf. Jean ASTRUC, *Les conjectures sur les mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse*, Paris, 1753), il faudra attendre le xx^e siècle pour que l'Église officielle accepte l'exégèse critique du Nouveau Testament. Le Coran, parole divine dictée au Prophète était resté, jusqu'à cette publication, à l'écart des études de critique historique même si certains auteurs comme Alfred-Louis de PRÉMARE (*Les fondements de l'Islam*) ont jeté les bases d'une telle démarche.

Vingt-sept auteurs ont travaillé sous la direction de Mohammad Ali AMIR-MOEZZI, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études et titulaire de la chaire de théologie islamique et d'exégèse coranique classique. Citons parmi ceux-ci Claude ADDAS, chercheuse indépendante, diplômée de l'Institut national des langues et civilisations orientales et Riyadh ATLAGH, maître de conférences dans ce même établissement

Méïr BAR ASHER, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, étudie les rapports entre le Coran et la Bible (cf. article Ancien Testament), l'exégèse et un certain nombre de personnages de la Bible.

Marie-Thérèse URVOY, professeur d'islamologie à l'Université catholique de Toulouse, développe à travers de nombreux articles (par exemple article Jésus) les rapports avec les « gens du Livre » (juifs et chrétiens).

Les articles Coran, Hadith, Exégèse coranique, Sharia, Sunna... abordent les problèmes de la révélation, de l'historicité de la tradition et des interprétations modernes de façon claire et objective, permettant de comprendre sereinement l'islam d'aujourd'hui.

Comportant plus de cinq cents entrées, qu'il nous est impossible de recenser totalement, de très nombreuses références bibliographiques, une sélection de cartes, cet ouvrage collectif, écrit dans une langue limpide, constitue une approche scientifique du livre sacré de l'islam, indispensable pour comprendre la situation politique et religieuse du monde contemporain.

Yohanan LAMBERT

La Bible dévoilée, les nouvelles révélations de l'archéologie

Israël FINKELSTEIN et Neil ASHER SILBERMAN

Bayard, Paris, 2002

Dans leur prologue, ces deux archéologues annoncent clairement leurs intentions : « Nous démontrerons que, pour l'essentiel, le Pentateuque fut une création de la monarchie tardive, destinée à propager l'idéologie et les besoins du royaume de Juda, et qu'il est de ce fait, étroitement lié à l'histoire deutéronomiste. Nous soutiendrons les savants qui affirment que l'histoire deutéronomiste fut compilée, en grande partie, sous le règne de Josias, afin de servir de fondement idéologique à des ambitions politiques et à des réformes religieuses particulières. »¹.

Dès les premières lignes de l'ouvrage, les auteurs affirment : « La saga historique que nous conte la Bible ne doit rien à une quelconque révélation miraculeuse ; elle est le brillant produit de l'imagination humaine. Comme le suggèrent de récentes découvertes archéologiques, elle a été conçue pour

1. Pages 26-27.

la première fois, en l'espace de deux ou trois générations, il y a 2600 ans. »² Ce premier passage appelle de notre part trois remarques. Tout d'abord, les auteurs mentionnent leur agnosticisme en refusant tout caractère « révélé » au texte biblique. S'ils sont bien évidemment libres de penser comme ils l'entendent, cette remarque peut troubler non seulement le lecteur religieux, mais aussi celui qui s'attend à une démonstration scientifique faisant abstraction des sentiments personnels. La deuxième remarque est d'ordre logique : les auteurs déduisent de « récentes découvertes archéologiques » la datation de la rédaction de la Bible, sans nous préciser de quoi il ressort. Nous avons l'impression de lire la conclusion de l'ouvrage, dès la première page. Enfin, et c'est sans doute le plus grave, il y a une confusion des genres : le titre de l'ouvrage nous annonce les « nouvelles révélations de l'archéologie » et nous nous préoccupons de critique littéraire, d'histoire des traditions, de sources, voire même de *Sitz im Leben*.

Quelques lignes plus loin, les mêmes affirmations reviennent, sans preuve : « Le noyau historique de la Bible fut conçu dans la cohue des ruelles encombrées de Jérusalem, dans les cours intérieures du palais royal de la dynastie davidique et dans le Temple du Dieu d'Israël. »³. Si nous relient ces deux passages, nous devons conclure qu'« au temps du roi Josias », « il y a environ 2600 ans », la Bible fut rédigée par « le brillant produit de l'imagination humaine ». Précisons que Josias, fils d'Amon et de Yedida⁴, fut le seizième roi de Juda (640-609). Son règne fut marqué par une importante réforme religieuse. Si les données chronologiques correspondent bien, comment peut-on affirmer en même temps que toute la Bible est le produit de l'imagination humaine, à l'époque du roi Josias, et se référer à la dynastie davidique et au Temple du Dieu d'Israël ? Précisons notre objection : si le roi David correspond à une réalité historique et s'il a construit un Temple pour le Dieu d'Israël, pourquoi n'y aurait-il pas eu, à la même époque, des traditions bibliques, ancêtre du texte que nous étudions actuellement ? Et pourquoi le Dieu d'Israël ne pourrait-il pas se révéler ? D'ailleurs nous lisons à la page suivante : « Au septième siècle, la ville débordait de fonctionnaires royaux, de prêtres, de prophètes, de réfugiés et de paysans privés de terre. Rares ont été les cités, toutes périodes comprises, qui ont fait preuve d'une telle intensité dans la prise de conscience de leur identité historique et religieuse, de leur destinée et de

2. Page 11.

3. Page 12.

4. 2 Rois 22,1.

leur relation privilégiée avec Dieu »⁵. Toujours la même question : tous ces prêtres, tous ces prophètes ne possédaient-ils pas une tradition, au moins orale, qui soit en rapport avec la Bible ?

L'introduction s'intitule : *La Bible et l'archéologie*. Les auteurs affirment, sans hésitation : « Les analyses détaillées de la langue et des styles littéraires particuliers de la Bible ont permis aux savants d'identifier les sources orales et écrites qui ont alimenté le texte biblique actuel. De son côté, l'archéologie a accompli l'exploit de réunir un trésor de connaissances innombrables, d'une ampleur quasi encyclopédique, sur les conditions matérielles, les langues, les sociétés de l'ancien Israël, ainsi que sur l'histoire au cours de laquelle ses traditions se sont graduellement cristallisées, sur une période d'environ six cents ans, entre l'an 1000 et l'an 400 avant J.C. »⁶ Nous aimerions partager de telles certitudes et surtout les connaître. Si le principe de la théorie documentaire semble largement établi, son contenu fait l'objet d'âpres discussions (comment répartir le texte biblique entre les différents documents ? quel est le plus ancien ? à quelle époque ont-ils été assemblés ?...). De même, l'école de la *Formgeschichte* ne présente pas plus de certitudes quant à l'identification des traditions. Enfin, dans le domaine de l'archéologie nous ne partageons pas plus les certitudes de ces auteurs. Une fois de plus, nous sommes face à des affirmations, sans le moindre commencement de preuve.

En continuant la lecture de cette introduction, nous rencontrons ensuite une question fondamentale : *qu'est-ce que la Bible ?* Face à cette interrogation, nous trouvons la réponse suivante : « La Bible se divise en trente-neuf livres qui, à l'origine, étaient classés par auteurs ou par sujets – ou bien, pour des ouvrages plus longs comme les livres 1 et 2 de Samuel, les livres 1 et 2 des Rois, les livres 1 et 2 des Chroniques, d'après la longueur étalon des rouleaux de parchemin ou de papyrus utilisés. »⁷ Ce texte nous laisse sans voix : comment peut-on, en quelques lignes, accumuler autant d'aberrations ? Rappelons que les deux auteurs sont censés être, non seulement des archéologues réputés et sérieux, mais aussi des universitaires. Comment admettre leur thèse lorsqu'ils accumulent des affirmations imprécises et sans fondement ?

À propos des trente-neuf livres composant la Bible hébraïque nous ne pouvons que renvoyer à notre livre *Au commencement, la Bible hébraïque*⁸.

5. Page 13.

6. Page 15.

7. Page 17.

8. Yohanan LAMBERT, *Au commencement, la Bible hébraïque*, DDB, Paris, 2005.

Pour la tradition juive et le Talmud, ils sont au nombre de vingt-quatre alors que l'Église en dénombre vingt-deux, rattachant les livres de Ruth et des Lamentations à ceux des Juges et de Jérémie. Il est vrai que dans ce décompte les douze petits prophètes sont comptés comme un seul livre mais onze plus vingt quatre ne font pas trente-neuf ! Nous n'avons jamais rencontré un classement des livres bibliques par auteur. Quant à la mention « à l'origine », nous aimerions savoir de quelle époque il s'agit ? De celle du roi Josias ? Enfin la séparation en deux parties de certains livres bibliques n'est pas liée « à la longueur étalon des rouleaux »⁹. Le problème ne s'est posé que pour les versions grecques de la Bible car l'hébreu est une langue suffisamment concise pour tenir sur un seul rouleau. Nous ne pouvons bien évidemment relever toutes les erreurs, imprécisions ou affirmations infondées.

La première partie de l'ouvrage traite de l'historicité de la Bible à partir de l'histoire des Patriarches. Les auteurs commencent par citer deux archéologues connus pour justifier l'enracinement historique de la Bible. Ils reprennent la phrase célèbre du Père Roland de Vaux, bibliste français et archéologue : « Si la foi historique d'Israël ne se fonde pas sur l'Histoire, cette foi est erronée et, par conséquent, la nôtre l'est tout autant »¹⁰. Pour confirmer cette attitude, ils se réfèrent à l'archéologue américain William F. Albright : « dans l'ensemble, ce que dépeint la Genèse est historique et rien ne nous permet de douter de l'exactitude globale de ses détails biographiques. »

Avant de fournir la moindre preuve, les auteurs affirment péremptoirement, à propos de l'Exode : « L'archéologie prouve de façon indubitable qu'aucun mouvement subit et massif de population ne s'est produit à cette époque. »¹¹ Continuant sur « l'existence de pères fondateurs légendaires, qui appartiendrait à un passé largement mythique »¹², ils mettent en relief un certain nombre d'« anachronismes révélateurs ». Le premier argument avancé concerne les chameaux qui sont omniprésents dans l'histoire des Patriarches. Lorsque Joseph fut vendu par ses frères à une caravane d'Ismaélites (Genèse 37,25), le texte biblique précise en effet que ceux-ci étaient accompagnés de chameaux qui transportaient des marchandises. Les auteurs nous précisent qu'à cette époque le dromadaire n'était pas encore

9. Cf. chapitre 2, note 69.

10. Page 48. Les auteurs ne mentionnent pas leurs sources. Il s'agit de Roland DE VAUX, *Histoire ancienne d'Israël*, Gabalda, Paris, 1971.

11. Page 50.

12. Page 51.

domestiqué, comme le prouve l'archéologie. Le chameau ne fut utilisé au Proche-Orient, comme bête de somme, que bien après l'an mille avant Jésus-Christ. Ils précisent encore que les marchandises transportées (gomme adragante, baume et ladanum) constituent un témoignage anachronique supplémentaire. Enfin, ils concluent que : « Cette description correspond, de façon évidente au commerce de ces mêmes produits entrepris par les marchands arabes sous la surveillance de l'Empire assyrien, aux VIII^e et VII^e siècles avant J.C. »¹³

Le second raisonnement traite du problème des Philistins. De la même manière, ils avancent que ce peuple ne s'installera en Canaan qu'à partir du douzième siècle et qu'il n'existait donc pas au temps d'Isaac. Il en est de même de tous les lieux cités, les peuples mentionnés... La critique radicale de ces auteurs ne s'arrête pas aux patriarches. Les royaumes de David et de Salomon sont traités de la même façon : « À l'instar du récit des patriarches, des sagas de l'Exode et de la conquête, l'épopée de la glorieuse monarchie unifiée était une brillante composition, tissée à partir de légendes, de chansons de geste des temps anciens, en vue de présenter un ensemble prophétique cohérent, propre à convaincre le peuple d'Israël du septième siècle avant J.C. À l'époque où le récit biblique fut composé pour la première fois, aux yeux du peuple de Juda, un nouveau David venait de monter sur le trône, qui était déterminé à restaurer la gloire de ses lointains ancêtres. Il s'agissait de Josias, décrit comme le plus fervent des rois judéens. »¹⁴

Il est surprenant de constater que ces auteurs ramènent tous les écrits bibliques du Pentateuque à l'époque de Josias alors qu'ils se réfèrent fréquemment à la théorie documentaire¹⁵, faisant remonter l'origine de certaines traditions à une période bien antérieure. De plus, un certain nombre d'événements historiques ne peuvent être réellement remis en cause. Il en est ainsi de la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, de l'exil à Babylone... Comment alors expliquer toutes ces traditions si elles n'ont été créées qu'à l'époque de Josias ? Pourquoi y avait-il un Temple à Jérusalem si l'on ne rendait pas un culte au Dieu d'Israël ? Nous serions tenté de dire que ces auteurs connaissent parfaitement l'archéologie¹⁶ mais vont au-delà de leurs compétences pour lire la Bible. Ils procèdent aussi,

13. Pages 51-52.

14. Pages 172-173.

15. Pages 62, 114, 313...

16. Même en archéologie, ils semblent adopter des positions difficilement défendables. L'article de Amnon BEN-TOR, *Hazor and the chronology of northern Israel: a reply to Israel Finkelstein*, cité dans la note 14 de ce chapitre conteste les positions de Israël FINKELSTEIN à propos des fouilles archéologiques de la ville de Hazor.

trop souvent, par affirmations non justifiées et, souvent, non vérifiées. C'est la notion d'archéologie biblique qu'il faut remettre en cause.

Malheureusement cet ouvrage qui procède plus par a priori que par démonstration, qui confond l'archéologie et l'exégèse, est devenu une référence presque incontournable lorsque l'on évoque la Bible. Même si l'archéologie nous apporte de précieux renseignements sur le monde de la Bible, elle ne nous permet pas de lire et de comprendre la Révélation.

Yohanan LAMBERT

IN MEMORIAM

Pierre-Lucien LAMANT (1926–2007)

Le 22 novembre 2007, Pierre-Lucien Lamant nous quittait. Il était demeuré, au cours de toutes ces années, tellement actif, tellement présent, tellement intellectuellement brillant, que nous ne l'avions pas vu vieillir et que nous le croyions, comme l'a dit un de ses anciens élèves, presque immortel : le choc de sa disparition n'en a été que plus dur à supporter comme à surmonter. On comprendra donc que si c'est un honneur pour moi que de parler ici de l'homme, de l'enseignant, de l'ami qu'il a été, c'est aussi l'occasion de revivre une peine profonde et sincère.

Bien qu'issu d'une famille wallonne, Pierre était né à Bois-Colombes, dans la banlieue parisienne : dès sa prime jeunesse, son intérêt pour l'Histoire s'est manifesté, qu'il s'agisse de l'épopée napoléonienne ou de la conquête de l'Ouest, qui lui avait d'ailleurs laissé une passion jamais démentie pour les westerns. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait fait le choix de cette discipline lorsqu'il a commencé ses études supérieures ; pourtant, et bien qu'il ait suivi en Sorbonne les cours de Jean Delvert, il n'avait pas encore, dans ces premières années, trouvé ce qui serait bientôt sa vie, l'Histoire de l'Indochine et, plus encore, du Cambodge.

Jeune diplômé, en 1955, il commence une carrière d'enseignant à Vierzon : c'est là sans doute qu'il va découvrir ce que nous aurons, nous autres, ses élèves, à connaître plus tard, sa passion comme sa vocation pour l'enseignement. Dès cette époque, il montre toutes les qualités du professeur qu'il sera jusqu'à la fin de sa vie. C'est aussi en revenant de Vierzon pour passer la fin de la semaine chez ses parents qu'il rencontrera celle qui fut le grand amour de sa vie, et souvent son inspiratrice, Maria. Ils se marieront très vite et, au détour d'une petite annonce, il va rencontrer sa deuxième passion, l'Asie du Sud-est.

Un poste d'enseignant est vacant au Cambodge, et voilà qu'en 1956, les deux jeunes époux partent pour cet Orient qu'ils ne connaissent pas encore, mais qui occupera désormais toute leur vie et qui sera le champ de travail, d'enseignement et de recherche de Pierre. D'abord nommé professeur d'histoire-géographie par Jean Delvert, qu'il a retrouvé là-bas et qui achève son travail sur *Le paysan cambodgien*, Pierre prépare son CAPES qu'il réussit en 1958 et enseigne ensuite à Phnom Penh à l'Institut national

pédagogique, à l'École royale d'administration, à l'École royale militaire khmère ou bien encore à la Faculté des Lettres. Rentré en France en 1962, mais désormais tout entier attaché à ce pays qu'il a découvert pendant six années, à tous ses étudiants cambodgiens, même demeurant à Paris, il demeure dans cette « mouvance cambodgienne ».

Agrégé d'histoire en 1966, alors qu'il enseigne dans un lycée de Courbevoie, il va bientôt être diplômé de cambodgien et Solange Thierry fait alors appel à lui pour assurer les enseignements d'histoire ancienne et moderne de l'Asie du Sud-est. Il s'inscrira en thèse sous la direction de Gustave Meillon, et présentera alors une thèse (1979) d'une manière certaine novatrice, puisqu'elle analyse, du point de vue cambodgien, la politique coloniale française à la charnière du début du siècle dernier, *L'affaire Yukanthor. Autopsie d'un scandale colonial*, publiée en 1989 par la Société française d'histoire d'Outre-mer. Il n'avait pas encore soutenu cette thèse qu'il fondait, avec Gustave Meillon, la revue *Les Cahiers de l'Asie du Sud-est*, qui sera, pour bon nombre de ses anciens étudiants – dont je suis – l'occasion de faire connaître les premiers balbutiements de leurs travaux de recherche.

Nommé, en 1980, maître-assistant à l'INALCO, il y sera ensuite professeur, à partir de 1985, tout en assurant une charge de cours à l'EPHE. Parallèlement, il poursuivait ses recherches dans le cadre du laboratoire « Péninsule indochinoise », créé par Pierre-Bernard Lafont et qui fut ensuite dirigé par Nguyễn Thê Anh. Très impliqué dans la vie de notre institut, il a aussi organisé un colloque particulièrement important à Phnom Penh, en 1995, dans le cadre des célébrations du bicentenaire des Langues O'. Commandeur de l'Ordre des Palmes académiques, académicien honoraire de l'Accademia internazionale del Verbano (Italie), Pierre, après avoir été pendant de longues années membre correspondant de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, y fut élu en 2002 : il s'y est là aussi très investi, puisqu'il avait alors pris des responsabilités éditoriales dans la *Revue française d'histoire d'outre-mer*. Faut-il enfin rappeler ici que Pierre demeurait, bien des années après son départ en retraite, toujours proche de l'INALCO, comme en témoigne son activité au sein de l'Association des anciens, qu'il a d'ailleurs présidée ?

Il est difficile de résumer en quelques lignes une si belle, si longue et si riche carrière, mais il me semble que je dois également, ici, parler de l'enseignant hors pair qu'il a été, comme de l'homme exceptionnel qu'il m'a été donné de connaître pendant près de quarante ans. Pierre était un historien passionné et passionnant : si ses travaux le prouvent à l'évidence – on doit d'ailleurs

se désoler que le temps lui aura manqué pour qu'il puisse enfin terminer ce qui aurait sans doute été l'œuvre de sa vie, une *Histoire du Cambodge*, que nous attendions tous – ce sont les témoignages de ses étudiants qui montrent surtout le savant brillant et le pédagogue éclairé qu'il a su être. Qui n'a pas assisté à ses cours ne saura jamais comment il était capable d'enflammer un auditoire, toujours nombreux, en exposant les arcanes pourtant arides de l'Histoire ancienne du Cambodge. Qui n'a pas suivi ses enseignements sur le rôle des Européens en Asie du Sud-est ne peut pas connaître la somme de connaissances qu'il était capable de transmettre à une jeunesse pourtant inculte dans ces domaines. Nous en gardons tous, avec nos notes de cours, un souvenir toujours ébloui.

Qu'il me soit enfin permis d'ajouter une note plus personnelle : Pierre, après avoir été mon maître puis mon collègue, était devenu, au fil de toutes ces années, un ami. Je crois d'ailleurs que c'est le cas pour bon nombre de ses anciens étudiants. Il possédait une élégance naturelle, dans sa gestuelle, dans sa tenue, dans son discours, élégance qui reflétait à la fois son immense culture et son humanisme. Mais c'était aussi un épicurien lucide, amateur de bons vins et de bons repas, appréciant musique et littérature, jamais avare d'un bon mot ou d'une plaisanterie. Il nous a donc quitté, alors que ses derniers mois ont sans doute été, si la maladie lui avait laissé, ce que nous ne saurons jamais, assez de conscience, très durs. Je préfère me souvenir, je préfère que nous nous souvenions, de l'homme et de l'enseignant, de l'ami qu'il était encore il y a quelques mois, joyeux, fin, drôle, cultivé : c'est celui qui nous manque à tous et dont nous nous souvenons.

Pierre, tu demeures près de nous et j'espère que tu auras pu retrouver Maria, dont je sais ce qu'elle a représenté pour toi tout au long de ta vie d'homme et d'enseignant.

Gilles DELLOUCHE

Professeur des Universités

Institut national des langues et civilisations orientales



Bulletin d'adhésion à l'Association des anciens élèves et amis des langues orientales



Nom usuel :

Nom de naissance :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

@

Adhère à l'Association en qualité de : Ami Ancien élève

Langue(s) étudiée(s) :

Verse pour l'année 2008 une cotisation :

- | | |
|-----------------------|-------|
| • Étudiant | 6 € |
| • Membre actif | 10 € |
| • Membre souscripteur | 25 € |
| • Membre bienfaiteur | 100 € |
| • S'abonne à la revue | 15 € |

Soit un total de €

payé par chèque à l'ordre de : **Association des Anciens Élèves et Amis des
Langues Orientales**







Orients

Bulletin de l'Association des anciens élèves et amis des langues orientales

Rédaction

2 rue de Lille 75007 Paris
Tél. 01 49 26 42 63
yohanan.lambert@inalco.fr

Les manuscrits, les ouvrages pour compte-rendu
et les exemplaires d'échange doivent être adressés
à la Rédaction.

Abonnements

À souscrire auprès de l'Association

Par année civile : 15 €

Vente au numéro : 10 €

Note aux auteurs

Les articles publiés par Orients sont des textes originaux ; l'auteur s'engage à conserver au Bulletin l'exclusivité de son texte jusqu'à notification de son acceptation ou de son refus, et ensuite jusqu'à sa publication en cas d'acceptation.

Les articles proposés sont à adresser à la Rédaction sous forme de fichier informatique sous logiciel Word.

Instructions pour les articles en français

Les mots ou expressions isolés dans une langue étrangère s'écrivent en italiques mais les citations sont entre guillemets, sans italiques. On emploie exclusivement les guillemets « typographiques ». Les lettres capitales sont accentuées s'il y a lieu. Les siècles s'écrivent en chiffres romains, en petites capitales. Les noms des religions et des membres des groupes religieux s'écrivent sans majuscule.

Références bibliographiques

On se conformera scrupuleusement aux indications suivantes : noms d'auteurs en petites capitales, précédés des initiales de leur(s) prénom(s) ; s'il y a plusieurs auteurs, leurs noms sont séparés par des virgules. Les titres des livres sont en italiques, les titres d'articles en romains entre guillemets.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays

© 2008, Orients



